Brussels. Musées royaux
et d'histoire
Bulletin
année 4 (1904/05)

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

QUATRIÈME ANNÉE. — 1904-1905.



VROMANT & Cie, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES.

ROYAUX

;STRIELS.

BULLETIN DES MUSÉES ROYAUX

DES

ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS.

Tiré sur les Presses de



VROMANT & C°

3, rue de la Chapelle, 3

Bruxelles

BULLETIN
DES MUSÉES ROYAUX
DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

QUATRIÈME ANNÉE. — 1904-1905.



VROMANT & C°, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES.

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . . . 5 francs. Pour l'Étranger . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

LE FORUM ROMAIN.

On peut le voir actuellement au Cinquantenaire, le parcourir en tous sens, s'y arrêter devant chaque reste important des monuments mis à découvert durant les dernières fouilles et, qui plus est, recevoir à leur sujet des explications aussi précises et aussi claires que pourrait en fournir, à Rome même, le meilleur des cicerones.

Expliquons-nous. Chacun sait que depuis trois ans, l'ancien premier magistrat de la capitale consacre une notable partie de ses fructueux loisirs à suivre sur place et, peut-on dire, pied à pied, les travaux de recherches qui s'effectuent à Rome, sur l'emplacement du Forum, par les soins du Gouvernement italien et dans toutes les règles de la méthode archéologique la plus serrée. Familier de l'endroit, où les directeurs des fouilles lui ont naturellement fait le meilleur accueil, M. Buls en a profité pour récolter, à l'intention de ses concitoyens, les intéressants aspects, en même temps que les précieuses données archéologiques qu'il lui fut donné de recueillir. Non content de nous en avoir fait part, sous forme des conférences entendues l'hiver dernier, et voulant laisser les résultats de son étude à la portée du public, d'une façon quasi permanente, M. Buls vient de faire don à nos musées d'une borne stéréoscopique, garnie de cinquante dispositifs représentant les points les plus curieux des récentes découvertes. Il a, de plus, pris le soin de rédiger, pour chacune de ces vues, une page d'explications, permettant de se rendre compte, de la façon la plus complète et la plus instructive, de l'aspect qu'on a sous les yeux. Ces notices, que le visiteur peut feuilleter à côté du stéréoscope, sont complétées par un plan général, sur lequel des numéros, correspondant aux vues, permettent de situer dans l'ensemble chacun des points que l'on observe successivement.

La borne stéréoscopique est installée au rez-de-chaussée du pavillon de la bibliothèque, dans la salle nouvellement affectée au service des photographies. Elle y constituera, espérons-le, le point de départ de toute une série d'exhibitions du même genre.

Le public ne manquera pas d'apprécier hautement cet ordre de documents, qui nous traduit, sous une forme vraiment saisissante, la vue des endroits représentés et nous donne pour un moment l'illusion de s'y sentir transporté.

Nous remercions donc profondément M. Buls, non seulement du don si distingué qu'il vient de nous faire, mais encore de l'initiative qu'il a prise ainsi, d'inaugurer chez nous cette nouvelle et excellente méthode de vulgarisation. E. V. O.

LES FONTS BAPTISMAUX DE SAINT-BARTHÉLEMY, A LIÉGE.

Mon précédent article relatif aux fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liége (1), concluait à un examen du dessous de la cuve.

(1) *Bulletin des Musées royaux*, 3e année, nos 9 et 10.

M. le Ministre de l'agriculture et toutes les autorités compétentes ont accédé avec la plus grande complaisance à cette proposition ; j'ai pu, en conséquence, procéder à cet examen, le 7 de ce mois ; MM. l'abbé Lacroix, curé-doyen de Saint-Barthélemy et Houssard-Orban de Xivry, trésorier de la fabrique, y assistaient.

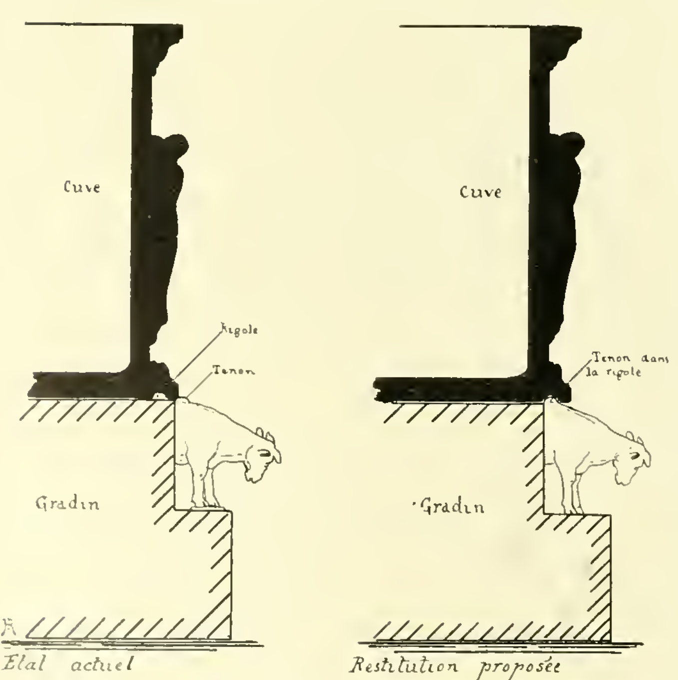
Voici ce que nous avons constaté :

1° Le gradin n'est pas fait d'une seule pierre ou de deux assises superposées, mais de plusieurs moellons, à peine dégrossis et grossièrement juxtaposés ; seule leur face vue est taillée et ciselée ; encore présente-t-elle des irrégularités plus ou moins dissimulées sous un enduit recouvert lui-même d'une couleur imitant la pierre de taille très foncée ; un tel support est indigne de la cuve et n'a jamais pu lui être destiné à l'origine ; c'est un travail de maçon maladroit.

2° Les bœufs sont en métal massif ; ils n'existent que jusqu'à mi-corps ; la face accolée au gradin est rugueuse et non pas lisse, comme elle devrait l'être si ces animaux, d'abord entiers, avaient été plus tard coupés ou sciés en deux.

Ils sont maintenus, outre la plaque de métal fixée aux pattes, par un scellement au plomb affleurant la face supérieure du gradin.

3° Le fond de la cuve est légèrement convexe et percé au centre d'un trou pour l'écoulement de l'eau. Il ne porte pas de mortaises ; elles sont remplacées par une moulure en creux, sorte de rigole qui règne tout autour du fond, à environ quinze millimètres de l'arête du bassin ; LE PROFIL EN CREUX DE CETTE RIGOLE CORRESPOND A CELUI DES TENONS QUI FONT SAILLIE SUR LE GARROT DES BŒUFS et qui, sans nul doute, devaient s'y ajuster.



Etat actuel *Restitution proposée*

Il est donc dès à présent avéré : que le support est moderne ; que les bœufs n'ont jamais été entiers ; qu'ils doivent reculer sous le bassin jusqu'à ce que les tenons disparaissent dans la rainure.

Ces tenons ont donc la raison d'être que j'ai exposée précédemment ; ils ne prouvent pas une autre destination antérieure des bœufs ; ils paraîtraient constituer plutôt un argument en faveur de l'attribution de ces animaux à l'auteur de la cuve... si les partisans de la thèse de Jean d'Outremeuse ne pouvaient riposter que Lambert Patras fit le bassin en tenant compte du tenon que portaient déjà les petits bœufs.

Aucune indication nouvelle n'est fournie au sujet du nombre primitif des bœufs, la moulure creuse qui tient lieu de mortaises ayant pu en loger un nombre quelconque ; mais il nous paraît inutile de chercher davantage à établir que ce nombre n'a pu être que douze, comme l'attestent les textes anciens, à commencer par celui de la cuve elle-même : BISSENIS. BOBUS. PASTORUM. FORMA. NOTATUR. QUOS. ET. APOSTOLICE. COMMENDAT. GRATIA. VITE. La restitution en plâtre, que j'ai fait exécuter avant de procéder à l'examen du dessous des fonts, montre surabondamment, non seulement que l'espace est beaucoup plus que suffisant, mais encore que les animaux, portés à douze, donc un peu rapprochés les uns des autres, régulièrement espacés et reculés sous le bassin, donnent à l'ensemble un aspect infiniment supérieur en élégance à celui qu'il présente actuellement.

Cette reconstitution a amené une autre constatation : les bœufs ne sont pas absolument de même hauteur ; lorsque le bord du bassin repose sur leur échine, les tenons étant placés dans la rainure, les pattes ne touchent plus toutes le gradin.

Cette remarque m'amène à supposer que le gradin original ne présentait pas une surface plane, mais des ondulations, et que certains des bœufs se trouvaient sur les parties hautes, les autres dans les creux ; j'ai fait exécuter ces ondulations en plâtre ; elles rappellent, avec un peu moins de mouvement, les lignes sinueuses qui figurent les eaux du Jourdain, dans la composition de la cuve représentant le baptême du Christ ; je me demande si l'artiste n'a pas voulu figurer ainsi les ondes d'un fleuve baignant les pieds des bœufs, disposition commentée par la suite de la légende que porte le bord du bassin : OFFICIIQ *(sic)*. GRADUS. QUO. FLUMINIS. IMPETUS. HUJUS. LETIFICAT. SANCTAM. PURGATIS. CIVIBUS. URBEM, ce qui pourrait se traduire par : « et le degré (l'importance) du bienfait par lequel le cours impétueux de ce fleuve rend heu-

reuse la ville sainte, ses citoyens ayant été purifiés».

Il y aurait là une allusion à la Meuse et à Liége.

En quoi était ce gradin primitif ? Pierre ou métal ? L'examen ne donne aucune indication à ce sujet ; le fond du bassin ne porte aucune trace de soudure ou d'attache quelconque.

Quoi qu'il en soit, étant donné l'état du support actuel et en présence de la preuve indiscutable de la disposition primitive des bœufs sous la cuve, il est à souhaiter que l'on exécute, sans retard, un nouveau socle permettant de restituer cette disposition, et que l'on coule deux nouveaux bœufs, d'après des moulages de ceux qui existent ; on rendrait ainsi à la cuve baptismale de Saint-Barthélemy un aspect certainement très rapproché de celui qu'avait conçu son auteur et plus digne, en tous cas, de cette admirable dinanderie. C'est là une question non seulement d'art, mais d'amour-propre national ; l'approche de la date à laquelle l'Exposition de Liége amènera des étrangers qui tiendront à admirer ce chef-d'œuvre si justement réputé, lui donne un caractère tout spécial d'intérêt et d'urgence

La question du nom de l'auteur des fonts de Saint-Barthélemy n'est pas éclaircie. Signalons, à titre de document, le bas-relief représentant le *Baptême du Christ* qui décore les fonts baptismaux en pierre de l'église de Furnaux. La composition offre beaucoup d'analogie avec celle de la même scène, sur la cuve de Liége. Le Christ et saint Jean-Baptiste ont les mêmes poses ; le saint, vêtu d'un manteau sur les fonts de Liége, porte, à Furnaux, la peau de chameau, dont les grandes mèches rappellent le *kaunakès* des bas-reliefs archaïques chaldéens L'ange portant le linge se tient derrière lui, tandis qu'à Liége, il se trouve du côté opposé. Enfin, le Jourdain est figuré sur les deux cuves par un monticule conique ; mais les lignes sinueuses qui simulent les ondes du fleuve paraissent contourner le cône, dans la composition attribuée à Patras, alors que dans l'autre, elles suivent l'inclinaison des pentes.

La sculpture de Furnaux est aussi naïve et rude que celle de Liége est savante et habile ; il ne peut y avoir entre elles aucun rapport d'exécution ; néanmoins, il n'est pas sans intérêt de mentionner les analogies de composition qu'elles présentent : la cuve de Furnaux est fort probablement antérieure à celle de Liége ; l'auteur de cette dernière a pu la voir et y puiser une inspiration ; or, Furnaux n'est guère qu'à une vingtaine de kilomètres de Dinant.

Je signale le fait — sans prendre parti — aux défenseurs de Lambert Patras.

HENRY ROUSSEAU.

12 septembre 1904.

DÉCOUVERTE DES VESTIGES D'UNE STATION PALUSTRE DANS LES TRAVAUX DE DÉRIVATION DE LA DYLE, A MALINES.

Au mois d'avril dernier, les travaux de dérivation de la Dyle que le Gouvernement fait exécuter à Malines, ont amené la découverte, à environ 5 mètres de profondeur, en dessous des prairies du *Neckerspoel*, d'importants vestiges d'habitations sur pilotis antérieures à l'époque romaine.

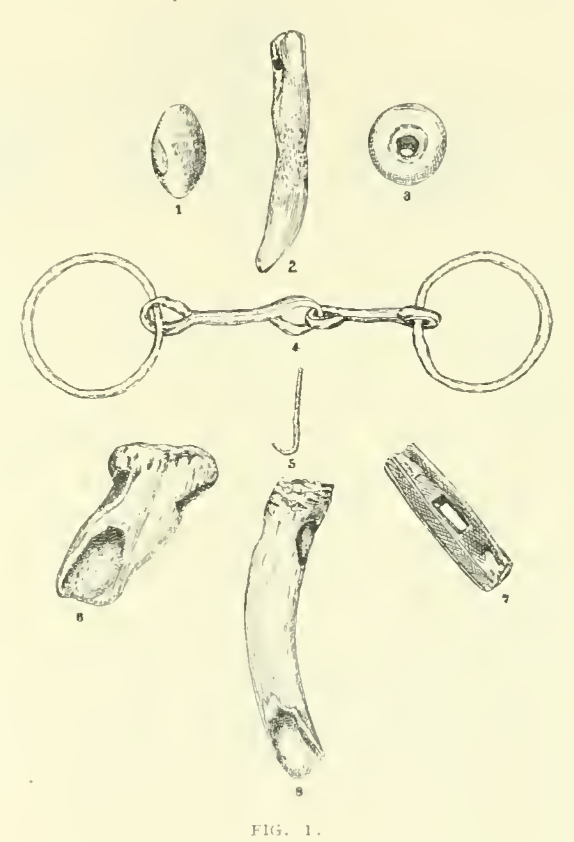


FIG. 1.

On y pouvait voir cinq groupes de pieux bien distincts, quoiqu'assez rapprochés. Chaque groupe paraissait correspondre à une cabane.

Le premier groupe comptait 5 pilotis, mais il est probable qu'il y en avait davantage, car la palafitte semblait se continuer sous le talus de l'excavation. Entre les pieux, distants l'un de l'autre de 2 mètres, étaient de longs bois (traverses) très nombreux, entrecroisés dans tous les sens et des branchages de chêne, de hêtre et de sapin reconnaissables à leurs fruits : glands, faînes et pommes de pin. C'étaient vraisemblablement les restes de l'ossature de l'aire en terre battue, sur laquelle s'élevait la hutte.

Le deuxième groupe, qu'une distance d'environ 20 mètres séparait du premier, se composait de

5 pilotis et formait un rectangle mesurant 4m50 de longueur sur 3 mètres de largeur, dont le cinquième pieu occupait le milieu. Entre les pieux se voyaient des traverses et des branchages, comme précédemment, *mais avec beaucoup de bois brûlé.*



FIG. 2.

Le troisième groupe, de 4 pilotis, était distant du second d'environ 13 mètres. Il formait un carré parfait de 4 mètres de côté. Au centre se trouvaient un gros tronc d'arbre couché ainsi que d'autres bois de moindres dimensions et des branchages.

Le quatrième groupe, composé de 4 pilotis, se rencontrait à environ 8 mètres du troisième. C'était un rectangle de 5 mètres de longueur sur 3 de large. Entre les pieux gisaient des bois entrecroisés, notamment des débris de planches en sapin, mais très peu de branchages.

Enfin, le cinquième groupe, qui passait sous le talus opposé, ne présentait que trois pieux visibles, laissant entre eux un intervalle de 2 mètres.

La plupart des pieux étaient en chêne. Ils mesuraient de 0m50 à 1 mètre de tour. Certaines traverses avaient encore une longueur de 4 mètres.

* * *

Entre les pilotis et groupes de pilotis, ont été rencontrés et recueillis, à la profondeur de 4m50 à 5 mètres, de nombreux fragments de poterie ; des ossements d'animaux ; de véritables provisions de noisettes ; *de très nombreux morceaux de bois carbonisé ;* un broyeur et un fragment de meule en grès ; deux hachettes en bois de cerf (fig. 1, nos 6 et 8), et trois ustensiles de même substance, dont la destination nous est inconnue ; une balle de fronde (?) et une fusaiole (fig. 1, no 3) en terre cuite ; un fragment de montant d'échelle en chêne avec deux trous d'échelon ; un très grand clou, des mors de bride et une sorte de hameçon à pointe simple, en fer (fig. 1, no 5) ; quelques petits morceaux d'ambre brut ; une pirogue faite d'un tronc de chêne évidé ; enfin, d'assez nombreux ossements humains qui permettront peut-être de caractériser le type ethnique de la population de cette station palustre.

La poterie est grossière et évidemment antéromaine, car elle est noirâtre, imparfaitement cuite et façonnée entièrement à la main, c'est-à-dire sans l'aide du tour.

Dix vases ont pu être reconstitués (fig. 2). Nous y retrouvons, sans grande peine, certaines formes des nécropoles Hallstatto-marniennes de la Campine.

Les ossements d'animaux étaient fort nombreux. M. Louis De Pauw, conservateur général des collections zoologiques de l'Université libre, qui a eu l'extrême obligeance de nous en faire gracieusement la détermination et l'étude, y a reconnu : le chien *(Canis familiaris)*, 4 individus de taille différente ; le cochon domestique *(Sus scrofa domesticus)*, 5 individus au moins ; le cheval *(Equus.....)*, 3 individus ; le cerf *(Cervus elaphus)*, 3 individus ; la chèvre *(Capra hircus)*, 3 individus ; le bœuf *(Bos sp.)* représenté sûrement par 8 individus et un grand poisson du genre *gade* qui paraît être la morue.

Bon nombre de ces ossements proviennent, sans aucun doute, des animaux dont se nourrissaient les anciens habitants des marais du Neckerspoel. Ceux-ci, toutefois, n'étaient pas de grands amateurs de moelle, car, aucun os n'est brisé.

Le cheval de notre station est de petite taille et ses membres sont grêles. Il diffère donc totalement du cheval paléolithique *(Equus caballus)* qui était, comme on le sait, grand et massif.

Le bœuf appartient aussi à une race particulièrement petite ; c'est peut-être le *Bos brachyceros (Bos longifrons)* de l'époque néolithique.

Il n'en est pas de même du cochon qui, par sa taille, devait être très apparenté à ceux dont parle Strabon : « Les Gaulois, dit en effet cet auteur ancien, laissent vaguer en pleine liberté, même la nuit, ces animaux, qui sont d'une taille, d'une force et d'une légèreté à la course peu communes. Aussi leur rencontre est-elle aussi dangereuse que celle d'un loup. » (Strabo, IV).

Nous nous demandons quelle a pu être la destination des deux ustensiles en bois de cerf (dont un porte des ornements incisés) que nous reproduisons ici.

C'est d'abord le no 2 de la figure 1 ; faut-il y voir, ainsi qu'on l'a proposé, une amulette phallique ? Nous n'en savons rien et nous ne connaissons qu'un seul objet analogue trouvé dans une station

Bulletin des Musées Royaux des Arts Decoratifs et Industriels, à Bruxelles. Supplement du numéro d'octobre 1904.

COURS PRATIQUES D'ARCHÉOLOGIE

ORGANISÉS DANS LES LOCAUX DES MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE A BRUXELLES, DU MOIS DE NOVEMBRE 1904 AU MOIS DE MAI 1905 . . . .

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les droits d'inscription, sous réserve des dispenses qui pourront être accordées, sont fixés comme suit : pour un seul cours, 20 francs ; pour chaque cours en plus, 10 francs. A raison de la nature spéciale des leçons qui seront données directement sur les objets faisant partie des collections du Musée, le nombre des inscriptions à recevoir est laissé, pour chaque cours, à l'appréciation des professeurs. Les personnes désireuses de suivre les cours sont priées de s'inscrire elles-mêmes aux Musées du Cinquantenaire, auprès des professeurs dont elles voudraient suivre les leçons. Les inscriptions peuvent être prises les mardi et jeudi de chaque semaine, pendant le mois d'octobre, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures de relevée. Les heures de leçons annoncées au programme pourront être modifiées, le cas échéant, suivant les convenances réciproques du professeur et de ses auditeurs.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

Les Arts industriels de l'ancienne Égypte.

M. Jean Capart, conservateur adjoint des Musées royaux.

Vingt leçons. Le jeudi à 2 heures, à partir du 10 novembre.

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

I. Les Bronzes antiques.

M. Franz Cumont, conservateur des Musées royaux.

Vingt leçons. Le jeudi à 3 heures, à partir du 10 novembre.

II. Histoire de la Céramique grecque.

M. Jean De Mot, attaché des Musées royaux.

Vingt leçons. Le mardi à 3 heures, à partir du 8 novembre.

N. B. — Le programme détaillé des différents cours sera adressé à tous ceux qui en feront la demande au Conservateur en chef.

PRÉHISTORIQUE ET BELGIQUE ANCIENNE

I. Archéologie préhistorique. Antiquités belgo-romaines et franques. Généralités.

II. L'Art barbare.

Baron Alfred de Loë, conservateur des Musées royaux.

Chaque partie, dix leçons. Le samedi à 2 heures, à partir du 12 novembre.

MOYEN AGE ET RENAISSANCE

I. La Sculpture et les Arts plastiques en Belgique, depuis le IXe siècle jusqu'au commencement de la Renaissance.

M. Joseph Destrée, conservateur des Musées royaux.

Vingt leçons. Le mardi à 2 heures, à partir du 8 novembre.

II. Histoire du Mobilier religieux.

M. Henry Rousseau, conservateur adjoint des Musées royaux.

Vingt leçons (avec projections). Le jeudi à 2 heures, à partir du 10 novembre.

lacustre de Suisse, à Concise, canton de Vaud. Frédéric Troyon, qui le reproduit à la planche VII, fig. 6 de son ouvrage sur les habitations lacustres des temps anciens et modernes (1), le classe également parmi les objets indéterminés.

C'est ensuite la pièce figurée sous le n° 7 que nous retrouvons en Bosnie (2) et en Basse-Autriche où elle est désignée par le mot *Beinhammer* (3), détermination qui nous paraît peu satisfaisante.

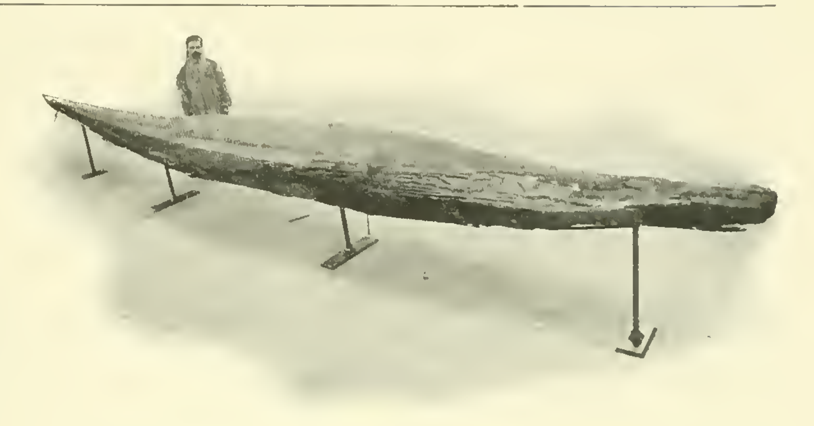


FIG 3.

A signaler aussi tout particulièrement le n° 1 de la figure 1. C'est un objet de forme plus ou moins ovoïde, en terre cuite, ayant subi l'action d'un feu très violent et qui, à notre avis, pourrait être une de ces balles incendiaires que l'on faisait rougir à blanc et qu'on lançait ensuite à la fronde sur l'édifice à incendier.

César (V, 43) rapporte que les Nerviens tentèrent de prendre ainsi le camp de Cicéron : *Septimo oppugnationis die, maximo coorto vento, ferventes fusili ex argilla glandes fundis et fervefacta jacula in casas, quæ more Gallico stramentis erant tectæ, jacere cœperunt.*

Les mors, fort simples, sans branches ni bossettes, du type appelé *mors de filet* ou de *bridon*, sont au nombre de quatre. L'embouchure est formée d'une tige *brisée*, c'est-à-dire composée de deux parties articulées au milieu. Elle est pourvue, à chacune de ses extrémités, d'un grand anneau mobile (fig. 1, n° 4).

Nous connaissons des mors tout à fait semblables trouvés en Suisse, au *champ de bataille de la Tiefenau*, près de Berne (époque de la Tène) (4), et en Bavière. M. Julius Naue date ces derniers de sa troisième période de Hallstatt (de 400 à 300 environ avant J.-C.) (5). En France, c'est le type usuel des attelages gaulois.

La pièce capitale est, certes, la pirogue, faite, comme celles des sauvages modernes, d'un tronc de chêne évidé. La proue est taillée en pointe et légèrement relevée, tandis que la poupe est coupée carrément (fig. 3). Le travail a été exécuté à l'aide d'excellents outils en métal, dont on constate partout les traces bien nettes. Elle mesure très exactement 8m40 de longueur et 1 mètre à sa partie la plus large, mais ses dimensions primitives devaient être plus grandes, car il y a à tenir compte du retrait du bois qui a dû être assez considérable.

Sa découverte a été faite vers 5 mètres de profondeur, dans le voisinage immédiat du premier groupe de pieux.

Nous n'insisterons pas sur les difficultés sans nombre que nous avons eues, d'abord pour ramener dans nos locaux cette intéressante épave, ensuite pour la conserver et la reconstituer, mais nous tenons cependant à dire ici qu'il nous a fallu toute la patience et toute l'habileté de notre préparateur Bauwin pour mener à bien l'entreprise.

Le musée de l'Académie royale d'Irlande — le pays des *crannogs* — possède une remarquable collection de ces barques primitives (6) et on en a aussi rencontré assez fréquemment en Angleterre, en Ecosse, en Suisse, en Italie et en France.

La Belgique n'ayant encore fourni — à part le bateau de Bruges dont le type et l'âge sont tout autres — aucune découverte de ce genre, la pirogue du Neckerspoel constitue donc, pour notre pays, un spécimen unique.

Les ossements humains consistent en un crâne féminin et en un crâne masculin d'adultes ; en un squelette complet d'un enfant d'une dizaine d'années à peine et en divers os longs appartenant à plusieurs sujets adultes.

---

(1) *Mémoires et documents, publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. XVII, 1860.

(2) *Glasnik zemaljskog Muzeja u Bosni i Hercegovini, urednik Kosta Hörmann XVI*, 1904, 2, Tabla LVI, 4.

(3) M. HOERNES. *Die älteste Bronzezeit in Niederösterreich.* (Aus dem Jahrbuch der K. K. Zentral-Kommission für Kunst- und Historische Denkmale, BandI, 1903, Hippersdorf, fig. 6.)

(4) FRÉDÉRIC TROYON. *Habitations lacustres des temps anciens et modernes.* (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XVII, 1860, pl. XVII, fig. 34.)

(5) *L'époque de Hallstatt en Bavière, etc.....*, fig. VIII, n° 73 (*in* Revue archéologique, année 1895).

(6) MUNRO, *Notes on Crannogs or Lake Dwellings in Argyllshire.* (Proc. Soc. Ant. of Scotland, March, 1893, pp. 479 et suivantes.)

Il serait téméraire, à défaut d'objets caractéristiques en nombre suffisant, de vouloir préciser l'âge de la station palustre du Neckerspoel, dont on n'a mis au jour qu'une partie seulement. Aussi nous bornerons-nous à dire qu'elle est antérieure à la domination romaine et que l'usage du fer y était connu.

Une cause violente parait en avoir amené la complète destruction, mais plus tard, le point fut réoccupé, d'abord à l'époque romaine, puis au moyen âge.

Nous avons recueilli, en effet, au même endroit, mais plus haut, vers 2m50 de la surface du sol, des débris romains (morceaux de *tegulæ* et fragments d'amphore) ; et plus haut encore, à environ 1m80 à 2 mètres seulement du niveau actuel des prairies, des ossements d'animaux (sanglier, cochon domestique, bœuf et cheval), des débris de vases en terre noire ou grise, à belles *pincées*, appartenant aux XIVe, XVe et XVIe siècles, un fer à cheval, des fusaioles (?) en poterie, des monnaies diverses : Philippe-le-Beau (1478-1506), Charles II (1665-1700), Marie-Thérèse (1717-1780), Léopold II (1790-1792), et des jetons vulgaires, de petites cruches en grès, etc.

Il y a donc là trois niveaux bien déterminés — *protohistorique*, *romain* et *moyen âge* — nettement séparés par des couches épaisses d'alluvions d'inondation.

Enfin, le nom même de *Neckerspoel* que porte le lieu des découvertes, ne laisse pas, non plus, de présenter de l'intérêt, car on y retrouve un souvenir de la mythologie germanique (1).

Bon ALFRED DE LOË.



LA DENTELLE DE COUVIN.

GRACE aux multiples démarches faites par M. et Mme Gérard, Mlle E. Maillieux et M. E. Maillieux, de Couvin, en vue de rechercher pour nos musées des échantillons de la dentelle qui fut spéciale à cette ville, il nous a été possible de réunir une série de types suffisante pour bien montrer le caractère de cette industrie, très importante jadis à Couvin. Nous nous faisons un devoir de remercier vivement ici ces dévoués collaborateurs, d'autant plus que, nous le savons, les documents de l'espèce deviennent de plus en plus rares dans la région couvinoise.

En fait de renseignements historiques, on sait seulement qu'une école dentellière existait à Couvin, dès 1840 et qu'elle fonctionnait encore, il y a une quarantaine d'années, sous la direction d'une religieuse. Mais cette industrie est certainement d'origine plus ancienne dans la localité. Elle peut avoir été favorisée par la présence d'une abbaye de femmes, dans le village voisin de Cerfontaine, où l'on faisait aussi de la dentelle ; mais il paraît plus rationnel d'en attribuer l'établissement aux religieuses récollettines de Couvin même, dont le couvent fut fondé vers 1629.

Mlle la comtesse de Villermont, qui s'est occupée tout spécialement de l'étude de cette dentelle, pense, mais sans preuves positives cependant — que le type de dentelle spécial à Couvin aurait eu pour berceau la ville de Binche.

Il y a une soixantaine d'années — époque à laquelle cette industrie, si prospère alors, était localisée à Couvin et un peu à Cerfontaine — c'était presque exclusivement de la dentelle en soie noire que l'on fabriquait et celle-ci servait principalement à orner les mantes des Brugeoises. Il existe, cependant, de la dentelle blanche du type ancien, mais alors, très généralement et contrairement à la dentelle noire, un gros fil contourne le dessin.

Ce qui caractérise tout spécialement le type dont nous parlons, c'est que le fond est toujours formé du même réseau, le bord est droit, c'est-à-dire sans festons ou à peu près, le dessin d'une grande simplicité formé de pois, parfois isolés ou plus souvent disposés en couronne ou en demi-couronne, etc.

Actuellement cette industrie a presque complè-

(1) TACITE *(Hist.*, IV). PROCOPE *(Bell. Goth.*, II, 25) et GRÉGOIRE DE TOURS *(Hist. Franc.*, II, 10) nous rapportent, en effet, que les Germains avaient coutume d'adresser leurs vœux aux fontaines et aux *lacs*, de même qu'aux rivières, aux arbres et aux rochers.

Les *Nixen*, *Nekkers* ou *Nikkers*, dit Schayes (I, 269), étaient les esprits qui animaient les eaux. On se les figurait de grandeur et de forme humaine, beaux de corps, mais ayant des dents vertes, des yeux d'une dimension extraordinaire, et le sang froid. Ils éprouvaient toutes les passions humaines et recherchaient la société des hommes. *Les Nixes* féminins étaient meilleurs que ceux du sexe masculin : un modèle d'amabilité, de beauté physique et morale. Il arrivait souvent qu'ils s'éprenaient d'un jeune homme et l'attiraient dans leurs palais tapissés de coraux et de coquillages, et y menaient avec lui une existence heureuse qui ne cessait que si l'amant les maltraitait. Ils venaient aussi, au clair de la lune, danser avec les paysannes sous le tilleul, ou filer avec elles dans leurs chaumières. Il en est resté en Belgique des traces dans les dénominations de plusieurs localités, telles que le quartier de la ville de Malines, appelé *Neckerspoel* (marais des Nekkers) ; dans une rue de Bruxelles, la rue de Terre-Neuve, qui portait jadis le nom de Neckerstraet ; la Nekersbeek, ruisseau près de Gand ; la tour de Nekker, à Bruges ; la rue Nekkerstraet au village de Zegescappel, près de Dunkerque, etc.

tement disparu de Couvin et la dentelle noire ne se travaille plus. Quelques vieilles personnes font encore, à l'occasion, de la dentelle blanche, dont le type rappelle généralement l'ancien modèle, mais avec une tendance à se rapprocher de la dentelle torchon.

E. Rahir.



EST-CE MAITRE JEAN OU LE PEINTRE PHILIPPE ?

Dans le numéro du 21 septembre dernier du journal *La Gazette*, M. A.-J. Wauters a fait paraître un article sous le titre suivant : *Un artiste bruxellois oublié. Jean Van Roome dit Jean de Bruxelles, peintre de Marguerite d'Autriche.*

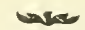
Le critique d'art bruxellois attribue la tapisserie représentant la *Communion d'Herkenbald* appartenant aux Musées royaux, à Jean de Bruxelles ; tandis que nous l'avons donnée à Maître Philippe.

Libre à M. A.-J. Wauters d'interpréter, comme il l'entend, un renseignement d'archives. Mais il aurait bien pu citer la série d'articles que nous avons fait paraître dans le présent *Bulletin* durant les mois de décembre 1902 et février, mars, avril et mai 1903, sous le titre de Maître Philippe, auteur de la *Descente de Croix*, articles dans lesquels M. Wauters a manifestement puisé les rapprochements qui constituent la partie essentielle de sa propre étude.

Le distingué critique nous a fait savoir, il est vrai, qu'il fera prochainement *allusion* à notre travail « dans une brochure où il citera toutes ses sources ». Mais nous avons pensé que cette promesse de nous rendre justice, dans une publication d'un ordre tout différent, ne nous dispensait pas de revendiquer, dès à présent, pour notre *Bulletin*, sa part d'influence dans l'article précité de *La Gazette*.

Nous comptons, d'ailleurs, faire paraître bientôt un travail dans lequel nous rencontrerons un à un les arguments qu'on nous oppose.

Joseph Destrée.



NOS EXPOSITIONS.

M. le Ministre de l'agriculture vient de faire parvenir à notre bibliothèque un exemplaire de l'ouvrage, paru récemment, d'Henri La Nave, ayant pour titre : l'*Art Khmer*. Les planches s'en trouvent exposées à l'extrémité de la galerie courbe (Peinture décorative).



On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

BIBLIOTHÈQUE.

Dans le courant du mois de septembre, notre bibliothèque a reçu les périodiques suivants :

MENSUELS :

Académie roy. de Belgique. — Bulletin de la classe des lettres, des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts.
Architectural Review.
Archives belges.
Art décoratif.
Art et décoration.
Art moderne.
Art pratique.
Art et la vie.
Artist (The).
Biblia.
Bibliographie de Belgique.
Bibliographie de la France.
Bulletin des Métiers d'art.
Chronique des arts et de la curiosité.
Correspondance historique et archéologique.
Deutsche Kunst und Dekoration.
Dietsche Warande en Belfort.
Durendal.
Fédération artistique.
Gazette des beaux-arts.
Intermédiaire des chercheurs et des curieux.
Kunstgewerbe in Elsass-Lothringen.
La Belgique coloniale.
L'Armurerie liégeoise.
La Ligue artistique.
Les Arts.
L'Homme préhistorique.
Man.
Miscellanea d'Arte.
Orientalistische Litteraturzeitung.

Petite Revue illustrée de l'art et de l'archéologie en Flandre.

Rassegna d'Arte.

Revue bibliographique belge.

Revue de l'Université de Bruxelles.

Revue des industries du bâtiment.

Revue universelle.

Société centrale d'architecture en Belgique : Bulletin.

Studio.

Touring Club de Belgique.

Trésors d'art en Russie.

Wallonia.

Zeitschrift für christliche Kunst.

NON MENSUELS :

Revue de l'hist. des religions, n° 2 du t. XLIX.

Ann. soc. archéol. de Bruxelles, liv. III-IV du t. XVIII.

Bull. des comm. roy. d'art et d'archéol. XLIIe année, n°s 9-10.

Revue Néo-Scolastique, XIe année, n° 3.

Mitteilungen des Kaiserlich Deutschen Archaeol. Institut, t. XIX, fasc. 1-2.

Revue de l'Université de Bruxelles, IXe année, n° 10.

Revue des études grecques, n° 75.

Le mouvement sociologique, n° 3.

L'anthropologie, t XV, n°s 3-4.

Académie des Inscript. et Belles-Lettres, n° de Mars-Avril.

Fondation Eug. Piot. — Monuments et mémoires, t. I à X.

Principaux ouvrages entrés pendant le mois de septembre.

PUBLICATIONS RÉCENTES :

Atkinson (T. D.). et consorts. Excavations at Phylakopi in melos, conducted by the British School at Athens. London 1904.

Bourgeois frères. Catalogue composant les collections de tableaux et antiquités appartenant à MM. Bourgeois frères, dont la vente se fera à Cologne en octobre 1904. (Envoi des vendeurs.)

De Loë (le baron A.) Rapport sur les recherches et les fouilles faites en 1897, 1898 et 1899 au profit de la section de la Belgique ancienne. Bruxelles 1903. (Don de l'auteur.)

Evans (A. J.). The Palace of Knossos. London 1904. (Don de M. J. Capart.)

Guimet (Emile). Le jubilé du musée Guimet 25me anniversaire. Paris 1904. (Don de l'auteur.)

Mutter (Max). Neue Darstellungen « Mykenischer » Berlin 1904.

Neffgen (H.). Der Veterinär-Papyrus von Kahun. Berlin 1904. (Don de M. J. Capart.)

OUVRAGES DIVERS

DONS.

De M. F. Cumont :

Biagi (A.D.C.). Monumenta græca. Roma 1785.

Newton (C. T.). Papers respecting the Excavations at Budrum. London 1858.

De la Chausse (Michaelis Angeli). Romanum museum sive Thesaurus eruditæ antiquitatis. Romœ 1707.

De M. Ed. Havez :

De Lapparent (A.). Traité de géologie. Paris 1893.

De M. E. Van Overloop :

Thierry (A.). Histoire des Gaulois. Paris 1870.

Dictionario de la lengua castellana por la Academia española. Madrid 1869.

Graeven (A.). Adamo ed Eva sui cofanetti d'Avorio byzantini. Roma 1899.

Morelli (Mario). Gli arazzi illustranti la battaglia di Pavia conservati nel Museo Nazionale di Napoli. Napoli 1899.

ACHATS.

Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française du Caire. (Tout ce qui a paru.)

Gardner (E.). Ancient Athens. New-York 1902.

De Caumont (A.). Abécédaire ou rudiment d'archéologie. Caen 1868-69-70.

Depuis le 1er septembre, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET C° 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . . . 5 francs. | Pour l'Étranger . . . . 6 fr. 50.

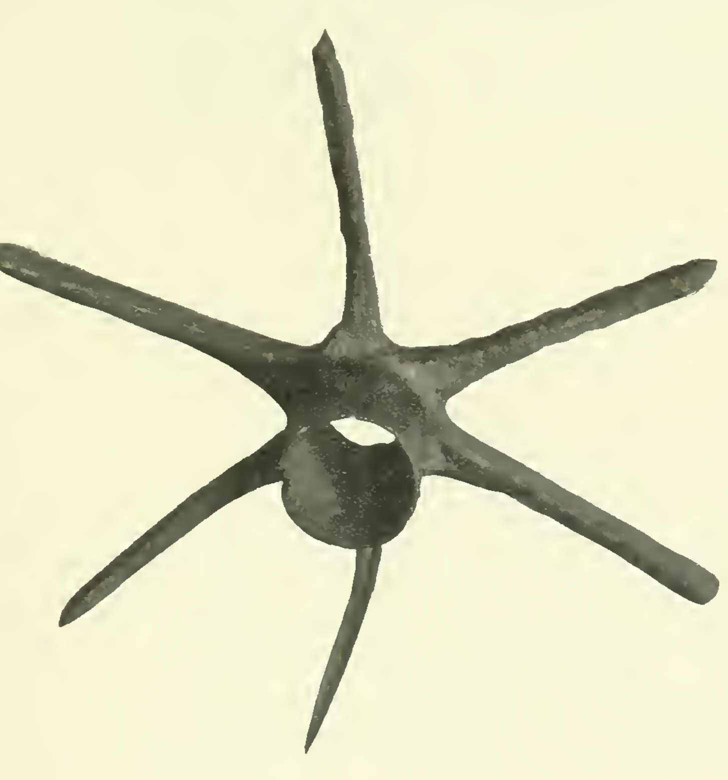
Le numéro : 50 centimes.

TÊTE DE MASSE D'ARMES.

NOUS avons publié, dans le numéro du mois de février 1904 du *Bulletin*, un article consacré à l'étude de la tête de masse d'armes, trouvée, en septembre 1893, au fond d'une fouille, pratiquée dans la rue des Juifs, à Louvain, et qui fait actuellement partie des collections du musée de la Porte de Hal.

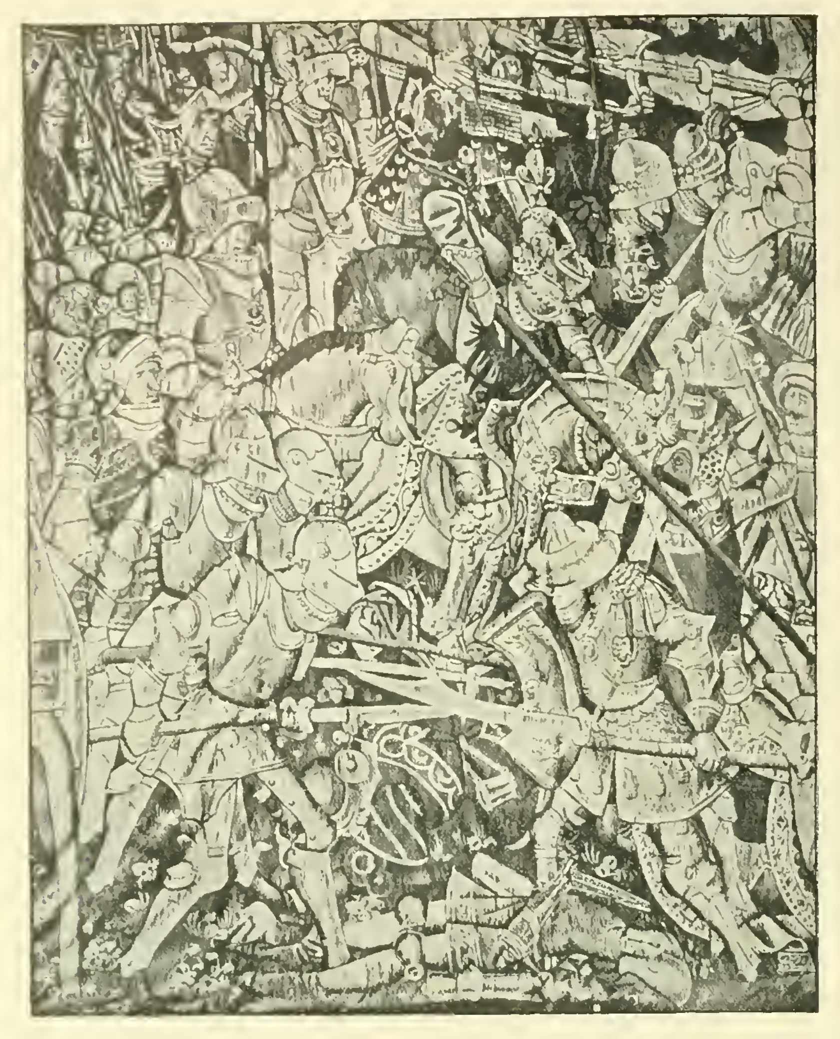
Cet article avait principalement pour objet de démontrer que cet engin, peu connu jusqu'à présent, et sur la nature duquel il avait plané des doutes, est bien une arme.

Nous n'avions, alors, à invoquer à l'appui de notre thèse, que l'opinion raisonnée d'archéologues compétents. Aussi avons-nous terminé cette courte monographie de l'arme en question, en exprimant l'espoir que la découverte ultérieure d'un document graphique viendrait corroborer l'opinion de ceux qui se refusaient à voir dans cet engin autre chose qu'une arme, et aurait pour effet de dissiper les derniers doutes à cet égard.



TÊTE DE MASSE D'ARMES. *(Musée de la Porte de Hal.)*

Le document graphique, dont nous appelions de tous nos vœux la découverte, a été trouvé par notre ami, M. Charles Buttin, cet érudit et infatigable chercheur, dont les lecteurs du *Bulletin* ont eu maintes fois l'occasion d'apprécier la grande valeur, en tant qu'archéo-



VICTOIRE DE CÉSAR SUR ARIOVIST.
(Fragment d'une tapisserie du Musée historique de Berne.)

logue ès armes. Il est utile, croyons-nous, avant de donner une analyse du document auquel nous venons de faire allusion, de reproduire de nouveau la figure de la tête de masse d'armes qui a illustré notre article du mois de février dernier.

Il existe, au musée historique de Berne, une suite de grandes tapisseries représentant l'histoire de Jules César et qui, d'après l'étude très fouillée du Pasteur Stammler (1), de Berne, proviennent de la partie de la Flandre soumise à la France, et datent de la seconde moitié du XVe siècle.

D'après une note qu'a bien voulu nous communiquer M. le major Bleuler, le savant inspecteur des arsenaux suisses, ces tapisseries firent partie des parements de la cathédrale de Lausanne ; elles figurent, d'une manière très précise, sur un inventaire du trésor de la cathédrale, dressé en 1536.

Les quatre tapisseries portent en application les armoiries de la famille de la Baume-Montreval, dont un des membres, Guillaume de la Baume, fut chambellan et conseiller aulique de Charles le Téméraire.

Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, décapité à Paris, le 14 décembre 1475, laissa entre autres *quatre grandes tapisseries avec l'histoire de Jules César*. Louis XI et Charles le Téméraire se partagèrent ses biens. Celui-ci disposa des tapisseries, trouvées à Douai et à Escaudœuvres. Il semble donc probable que ces tapisseries, héritées du comte de Saint-Pol par Charles le Téméraire, ont été données par ce dernier à Guillaume de la Baume, son chambellan, qui, plus tard, les aura léguées à la cathédrale de Lausanne.

Lors de la conquête du pays de Vaud par les Bernois, en 1537, la cathédrale de Lausanne fut pillée et les quatre tapisseries firent partie du butin emporté par eux.

L'une de ces tapisseries, celle dont une partie est représentée ici, a pour sujet la victoire de César sur Ariovist, roi des Suèves.

A l'extrême droite, on remarquera un fantassin qui se sert d'une masse absolument semblable à la nôtre, avec ces différences de détails, toutefois, que le nombre des ailes n'est pas le même, huit au lieu de six, et que ces ailes sont aiguës, au lieu d'être tranchantes. Il ne faut évidemment voir dans le fait de la différence dans le nombre des ailes qu'un détail sans aucune importance.

Quant au changement apporté dans leur forme, il s'explique facilement. L'arme qui fait partie de nos collections doit remonter, ainsi que nous le disions précédemment, à une époque antérieure à celle des armures de plates rigides et solides que ses ailes paraissent trop minces pour attaquer. La longueur de ses ailes, qui les rend fragiles, eût été un défaut à partir du XIVe siècle; c'était, au contraire, une qualité avant cette époque, pour atteindre la chair à travers les matelassures gambisonnées dont

(1) *Der Paramentenschatz und historischen Museum zu Bern*, 1895.

se garantissaient les preux sous leur haubert. Assurément cette masse n'a pas été forgée pour défoncer des plates, mais pour percer des cottes de mailles.

L'exemple, qui nous est fourni par la tapisserie du musée de Berne, remonte seulement à la seconde moitié du XVe siècle, c'est-à-dire à la belle époque de l'armure gothique, formée, comme on le sait, de plates rigides. Le changement dans l'adoubement du chevalier devait entraîner, comme conséquence naturelle, le perfectionnement des armes d'hast. Tandis que les fers en ciseau de notre masse d'armes étaient très suffisants pour percer les défenses de corps du XIIIe siècle, des pointes aiguës devenaient nécessaires, pour s'attaquer avec succès aux armures du XVe.

L'auteur des cartons de cette tapisserie, voulant retracer des batailles de César, a fait visiblement effort pour peindre des armes archaïques. C'est ainsi qu'un des *voulgiers* du premier plan est coiffé d'un chapeau de Montauban qu'on ne trouve plus guère à partir du XIVe siècle. Il a pu s'inspirer du même principe dans le choix des armes d'hast, dont il a armé ses combattants.

Nos prévisions, quant à la manière dont devait être montée cette tête de masse, trouvent leur confirmation dans le témoignage graphique que nous apportons aujourd'hui. C'est bien une arme de fantassin, qui doit être complétée par une pointe dans le prolongement de la hampe.

On a pu émettre des doutes sur la solidité de la hampe, étant donné le diamètre de la douille. On remarquera que dans la tapisserie la tête de masse est enfilée sur une douille de fer beaucoup plus longue, rivée à la hampe, et dont le prolongement fournit la pointe. Ce mode de monture, qui était aussi celui de différentes armes d'hast, du marteau de Lucerne entre autres, était fort solide.

La tapisserie est, d'ailleurs, fort intéressante dans son ensemble, par les nombreux détails d'armes et d'armures qui y sont figurés; et elle présente pour nous ce haut intérêt, qu'elle est sans doute flamande, en sorte que l'arme étudiée serait bien d'un modèle usité dans notre pays.

On rechercherait vainement, dans toute la suite des tapisseries de Berne, la représentation d'un second exemplaire de l'arme dont il est question dans cet article. L'artiste a-t-il voulu, par là, indiquer que son usage en était peu repandu, ou s'est-il simplement appliqué à diversifier ses types en évitant les répétitions ? Cette seconde hypothèse semble plausible, étant donnée la grande variété des armes d'hast représentées.

Ajoutons, en terminant, qu'une arme à peu près semblable à celle de la tapisserie de Berne, sauf qu'elle a quatre ailes, a été vendue à Berlin, à la vente Grunitzky-Hannover, qui eut lieu le 23 février 1904 et jours suivants.

La conclusion s'impose : l'engin que nous avons été amené à étudier ici est, à n'en pas douter un instant, une masse d'armes qui, par sa rareté, constitue un document précieux pour nos collections.

E. DE PRELLE DE LA NIEPPE.



NOS FOUILLES DURANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1904.

FOUILLES EXÉCUTÉES AUX ABORDS DU « MENHIR » DE VELAINE-SUR-SAMBRE, APPELÉ VULGAIREMENT « LA PIERRE-QUI-TOURNE ». La pierre de Velaine (fig. 1) est un des rares spécimens de *pierre levée* que nous possédions encore en Belgique où l'on ne compte plus, aujourd'hui, que quatre *menhirs* isolés, bien authentiques et debout : celui de Gozée, celui de Hollain, celui de Baileux et celui qui nous occupe.



FIG. 1. MENHIR DE VELAINE-SUR-SAMBRE.

Des fouilles ont été exécutées aux alentours du *menhir* de Velaine, afin de rechercher les vestiges qu'avaient pu laisser les populations qui, jadis, durent fréquenter ce lieu.

Ces fouilles mirent au jour des antiquités de divers âges : d'abord des silex taillés néolithiques (nucleus, lames et éclats retouchés, déchets de taille et percuteurs) ; une partie de meule en grès et une hachette en silex poli retaillée ; puis d'innombrables fragments de vases grossiers, faits entièrement à la main ; enfin, de la poterie romaine et des morceaux de *tegulæ*.

Ainsi s'est vérifié, une fois de plus, ce fait de la persistance des peuples dans les usages anciens : les monuments mégalithiques ayant gardé, longtemps encore après l'époque de leur érection, un caractère sacré, les Belges, puis les Belgo-Romains, y vinrent déposer leurs offrandes et y enterrer leurs morts.

* * *

Il serait hautement désirable que l'État, en en faisant l'acquisition, conserve au pays cet intéressant monument que menace, de plus en plus, l'extension des carrières voisines.

CONTINUATION DES FOUILLES DANS LA GROTTE DE SPY. Nous avons poursuivi ensuite, avec le même succès que précédemment, les fouilles que nous avions commencées l'an dernier dans la grotte de la *Brèche-aux-Roches*, domaine de Mielmont, à Spy.

Des restes nombreux de la faune quaternaire, d'abondants débris de repas, des percuteurs en grès, des fragments de poterie, des morceaux d'oligiste, des débris de poinçons en os, des éléments de parures en pierre, en os, en ivoire et en dents de renard et *plusieurs milliers* d'ustensiles en silex ont encore été mis au jour.

Mais la découverte fortuite des vestiges d'une station palustre dans les travaux de dérivation de la Dyle, à Malines, dont nous avons entretenu nos lecteurs, dans le numéro précédent, nécessitant notre intervention immédiate, nous fûmes contraints d'abandonner à nouveau ces fouilles en si bonne voie.

* * *

Il nous est particulièrement agréable de pouvoir adresser ici, à M. le marquis de Beauffort, propriétaire de la grotte de la *Brèche-aux-Roches*, l'expression de notre vive reconnaissance pour l'autorisation de fouille qu'il nous a si gracieusement accordée.

A. L.

DEUX PIÈCES D'ARTILLERIE A POUDRE DU XV[e] SIÈCLE AU MUSÉE DE LA PORTE DE HAL

L'INVENTION de la poudre est bien antérieure, on le sait, à l'invention de l'artillerie à poudre qui, elle, remonte aux premières années du XIV[e] siècle. Jusque-là, le terme d'artillerie comprenait toutes les machines de guerre de l'ancienne poliorcétique (bélier, mouton, baliste, catapulte, etc...)

En ce qui concerne les origines de l'artillerie à poudre, nous savons, d'après Demmin (1), que la ville d'Amberg, en Allemagne, fit, en 1301, confectionner une *grande bouche à feu*.

En 1313, la ville de Gand avait aussi déjà des *pierriers*. Toutefois cette dernière affirmation, basée sur un document communal gantois, est contestée par Henrard (2).

Un manuscrit du musée asiatique de Pétersbourg, *Recueil réunissant les diverses branches de l'art*, cité par Hennebert (3), renferme deux textes qui montrent également que la poudre à canon, considérée comme *agent projecteur*, était connue dès les premières années du XIV[e] siècle.

Quoi qu'il ne soit, il est établi que le canon fut utilisé au siège du Quesnoy en 1340 (4), et l'on sait également qu'en 1346, les Anglais passent pour avoir fait usage de canons à la bataille de Crécy.

Les comptes communaux de Malines, de 1356, nous apprennent qu'à cette époque, Malines possédait un *maître des canons* (Meester van den dond bussen); au surplus, les comptes communaux de Lille, en 1339 (5), attestent déjà l'existence et l'emploi, à cette époque, de bouches à feu qu'ils désignent sous le nom de *tuyau de tonnoire*, puis *tonnoire*, ce qui est la traduction du mot *donderbus* qui, dans les provinces flamandes, servait à désigner ces pièces. Dans les provinces wallonnes, elles portaient le nom de *canons*.

Les comptes communaux de Lille, d'après De la

(1) DEMMIN. *Guide des amateurs d'armes et armures anciennes*, p. 76.

(2) HENRARD. *Histoire de l'artillerie en Belgique*, Bruxelles, Muquardt, 1865, p. 27.

(3) Lieutenant-Colonel HENNEBERT. *L'artillerie*, Paris, Hachette, 1887, p. 17

(4) HENRARD. *Op. cit.*, p. 30 (d'après FROISSARD) et VAN VINCKEROY. *Catalogue des armes et armures du musée royal d'antiquités et d'armures de la Porte de Hal à Bruxelles*, 1885, p. 314.

(5) DE LA FONS-MELICOCQ. *De l'artillerie de la ville de Lille*, p. 8.

Fons-Melicocq, mentionnent déjà le *canon* à la date de 1348 (1).

Pour ce qui est de la forme des premières pièces d'artillerie à poudre, il semble que l'on puisse admettre, avec la tradition, que le premier canon fut un simple mortier domestique. En pilant un jour dans un mortier les ingrédients—soufre, salpêtre et charbon de bois — nécessaires à la confection de la poudre, il a pu arriver que le mélange fit explosion et que le fabricant fut projeté violemment en arrière, lui et son pilon, par la déflagration du mélange détonant. En raisonnant dans la suite sur la cause et les effets de l'explosion, il se pourrait qu'il en vint à chercher et à trouver le moyen de projeter à de grandes distances, au moyen de son mortier, des corps lourds.

Ce fut là le germe de l'invention de l'artillerie à poudre. En perçant au bas de son mortier, un petit trou destiné à permettre l'allumage — sans danger — de la charge de poudre déposée au fond du récipient et en plaçant sur cette poudre un projectile adapté, que l'explosion allait lancer au loin, le *mortier* était trouvé. Ce fut là le prototype des pièces d'artillerie qu'au cours des siècles on allait voir apparaître, très diverses dans leurs formes, mais dont au fond le principe est le même.

Au surplus, de telles armes existent et l'arsenal impérial de Vienne, notamment, possède dans ses collections un de ces canons primitifs.

Il s'agit d'un « mortier allemand monstre, fabriqué de barres de fer forgées qui, placées en long dans l'âme, sont réunies extérieurement au moyen de cercles. Cette pièce qui a 1m10 de calibre et 2m50 de longueur, et où la forme de l'écusson placé entre les anses indique la première moitié du XIVe siècle, a été forgée à Stier, en Autriche, et prise par les Turcs, à qui les Autrichiens l'ont reprise en 1529. » (2)

Nous verrons qu'au XVe siècle le mode de fabrication des pièces d'artillerie n'avait pas varié. Ce n'est guère que vers la fin du XVe siècle que les canons en bronze, qui existaient, du reste, déjà dès les débuts de l'artillerie à poudre, mais dont le prix était trop élevé, devinrent d'un usage plus commun. C'est aussi de cette époque que date l'invention des *tourillons*, c'est-à-dire des pivots latéraux placés au milieu du corps des bouches à feu et qui sont destinés à empêcher le recul de celles-ci et à en faciliter le pointage.

A côté de ces mortiers primitifs, nous voyons apparaître les *canons* qu'on appelait aussi *bombardes*, pour les pièces de gros calibre. Ces bouches à feu étaient, en somme, de véritables mortiers, mais *ouverts aux deux extrémités*, à la bouche et à la culasse. Cette dernière, après avoir reçu la charge, se fermait au moyen de coins en bois ou en métal. Ces canons — ou ces bombardes — tout comme les mortiers, étaient formés de barres de fer forgé, réunies extérieurement par des cercles.

La culasse était percée d'un petit trou — *la lumière* — qui permettait l'inflammation de la poudre de charge.

La lumière était placée le plus près possible de la culasse.

L'inflammation de la charge se faisait primitivement, soit au moyen d'un charbon enflammé, soit à l'aide d'une tringle de fer rougie au feu.

Les petites pièces étaient généralement montées sur des *affûts à roues*, les grosses sur des affûts fixes ou *charpenteries*. Témoin cette bombarde sur chariot de la seconde moitié du XIVe siècle, trouvée dans la vallée de Susa, près de Turin, et faisant partie de la collection du Dr R. Forrer, de Strasbourg.

Le chariot a été restitué d'après un manuscrit de Marianus Jacobus de Siena, surnommé Taccola (München, *Cod. lat.*, n° 197) (3).

De même le canon ou bombarde en fer forgé sans tourillons, sur affût à roues, provenant de la bataille de Morat (1476) qui se trouve au gymnase de Morat (?) et reproduit par Demmin (4).

Quant aux pièces montées sur charpenteries, nous pouvons citer une bombarde à pierres sur affût à vis, datant de la fin du XIVe siècle, trouvée au château d'Issogne, dans la vallée d'Aoste, et faisant également partie de la collection du Dr Forrer (5).

L'affût fixe ou charpenterie a été restitué ici d'après une pièce semblable, datant de 1410 environ, fournie par le Codex de Munich, n° 51. Disons, en passant, que ces reconstitutions de charpenteries et d'affûts à roues sont intéressantes, car elles ont été faites avec soin et d'après des documents authentiques.

L'affût à vis dont il est question ici est muni d'une sorte de *genouillère* en demi-cercle, percée de trous, qui permettait, au moyen d'une cheville, de donner à la pièce l'inclinaison nécessaire pour le tir.

A l'origine aussi, les canons ou bombardes étaient, dans certains cas, tout simplement noyés dans une

(1) DE LA FONS-MELICOCQ. *De l'artillerie de la ville de Lille*, p. 8.

(2) DEMMIN. *Op. cit.*, p. 513, fig. 1.

(3) SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE STRASBOURG. *Catalogue de l'exposition d'armes et de costumes militaires* qui a eu lieu à Strasbourg du 20 septembre au 20 octobre 1903, pp. 6, 7 et 8 (fig.).

(4) DEMMIN, *Op. cit.*, pp. 518 et 519 (fig. 11).

(5) SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE STRASBOURG. *Catalogue cité*, pp. 9, 10 et 11 (fig.).

grossière charpenterie en bois où ils étaient maintenus par des brides de fer. Pour le tir, un heurtoir formant équerre avec l'arbrier fermait ces pièces à une de leurs extrémités (1). D'autres fois encore, on se contentait de faire reposer directement la culasse de la bombarde ou du canon sur le sol, en exhaussant la bouche au moyen d'un coussinet, en bois généralement (2).

Les premiers canons, en général, furent de petit calibre. Ils lançaient surtout des *carreaux*. C'étaient des traits composés d'un fût en bois ou en fer muni à l'une de ses extrémités d'un dard en fer. L'autre extrémité était munie d'une masse de plomb ou d'une rondelle de cuir entrant à frottement dans l'âme de la pièce; ceci, pour que l'action des gaz produits par la déflagration de la poudre put opérer son plein effet.

Bientôt le projectile ne se composa plus que de cette masse de plomb, qui s'appelait *plommée*.

« Les premiers canons, petits tubes en fer forgé, ouverts aux deux bouts, se chargeaient par la culasse et lançaient des balles de plomb ». Un certain nombre de ces canons étaient souvent placés sur une charrette à deux roues, garnie d'un *mantelet* en bois ou *blinde* qui devait servir à protéger le canonnier. L'avant de la charrette était garni de piques et de fers de lance qui en défendaient l'approche. Un tel appareil constituait le *ribeaudequin*, qui portait aussi le nom d'*orgue* (3).

Les boulets de pierre furent en usage dès les débuts de l'artillerie, mais comme la tension des gaz ne pouvait se produire régulièrement, par suite du défaut de frottement de ces boulets dans l'âme de la pièce, on avait recours au moyen suivant : on bouchait la chambre chargée au moyen d'un tampon de bois légèrement conique, que l'on poussait à coup de maillet. Sur ce tampon de bois venait reposer le boulet de pierre, que l'on entourait même quelquefois d'étoupe ou de morceaux d'étoffe enduits de suif, afin d'obtenir une plus complète occlusion de l'âme de la pièce. Ce dernier moyen fut employé dès les tout premiers temps de l'usage de l'artillerie.

Ce n'est guère que vers 1354 qu'on commence à construire des pièces de gros calibre. Les premiers projectiles ne semblent pas avoir dépassé en poids plus de trois livres.

Les premières pièces d'artillerie ne durent pas avoir un effet bien meurtrier. Pas de rapidité, pas de régularité, pas de précision dans le tir de ces pièces. Leur effet était surtout moral : c'est surtout le bruit produit par la décharge de la pièce qui contribuait à étonner l'adversaire et à jeter le trouble dans ses esprits.

Plus tard, à côté du chargement par la culasse, dont nous venons de parler, apparaît un autre mode de chargement plus pratique, car il permettait une plus grande rapidité dans le tir de la pièce : c'est le chargement au moyen d'une *chambre à feu mobile* ou *boîte à poudre*.

Mais ce mode de chargement n'apparaît qu'au commencement du XVe siècle. Nous verrons plus loin comment étaient fabriquées les pièces de l'époque.

Notre musée de la Porte de Hal ne possède pas de bouche à feu du XIVe siècle, mais ses collections en contiennent plusieurs du XVe siècle. Au reste, les bouches à feu du XIVe siècle ne sont en réalité que des variétés de celles du XVe siècle, avec cette différence qu'à cette dernière époque, un progrès avait été réalisé par l'introduction du chargement au moyen de la chambre à feu mobile. C'était là une heureuse innovation qui assurait une plus grande rapidité dans le tir et permettait ainsi aux pièces d'artillerie qui, en général, au XIVe siècle, ne pouvaient guère fournir qu'une seule décharge, de rendre de plus réels services à ceux qui en étaient munis.

Parmi les pièces d'artillerie à poudre du XVe siècle que renferment nos collections, deux surtout sont particulièrement intéressantes. L'une est une *couleuvrine* (4), l'autre un *veuglaire* (5); toutes deux se chargent au moyen de chambres à feu mobiles.

L'une et l'autre ont été trouvées dans les fouilles du château de Bouvignes, près de Dinant, et ont été données à nos musées, en 1862, par M. Alex. Amand, de Bouvignes.

Nous allons examiner en détail ces deux pièces intéressantes.

Remarquons, tout d'abord, que les pièces d'artillerie du commencement du XVe siècle, suivant leur longueur ou leur calibre, étaient appelées *couleuvrines*, *crapeaudeaux*, *bombardelles* et *serpentines*. Ces dernières étaient les plus longues.

Le mot *bombarde* était réservé pour les bouches à feu de gros calibre, et à chambre fixe, qui étaient destinées à lancer de lourds projectiles de pierre. Les bombardes se chargeaient par la bouche.

Quant aux autres bouches à feu de gros calibre, mais munies d'une ou de plusieurs chambres à feu mobiles, elles portaient le nom de *veuglaires*.

(1 et 2). DEMMIN. *Op. cit.*, pp. 516 et 517 (fig.).

(3) VAN VINCKEROY. *Op. cit.*, p. 314. Dans le même sens : NAPOLÉON-LOUIS-BONAPARTE, *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*. Paris, Dumaine, 1846, t. I, pp. 37 et 38 (pl. II, fig. 1).

(4) Série X, n° 13. EDGAR DE PRELLE DE LA NIEPPE : *Catalogue des armes et armures du musée de la Porte de Hal*. Bruxelles, 1902, p. 392.

(5) Série X, n° 17; ibid., p. 393.

Les pièces types de l'époque, *couleuvrines, serpentines, veuglaires*, étaient construites suivant le même principe.

Elles se composaient de deux parties : *la volée*, qui reçoit le projectile, et la *chambre à feu mobile*, appelée aussi *boîte à poudre*, qui contient la charge.

La volée est composée de barres de fer forgé soudées entre elles, à chaud, sur un mandrin ; elles

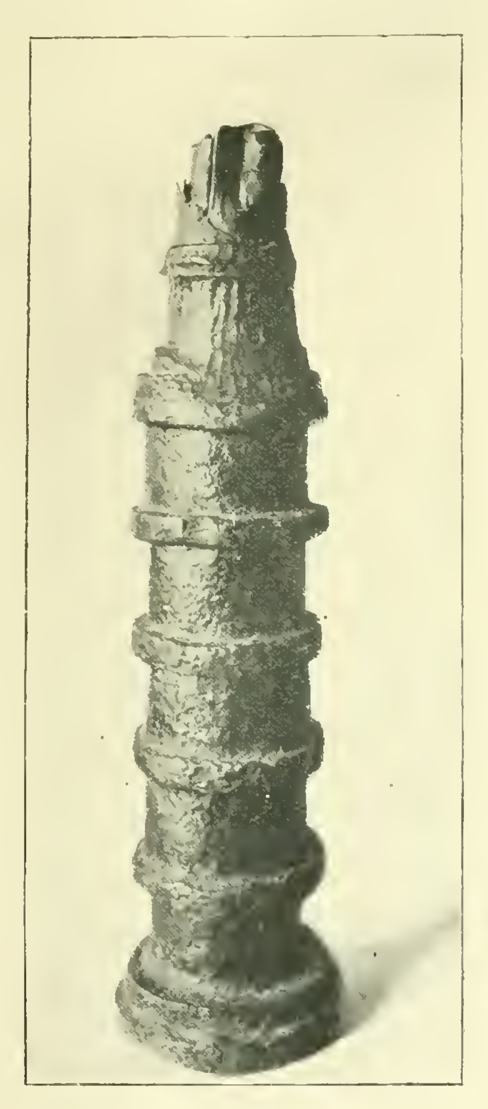


FIG. 1. VOLÉE DE VEUGLAIRE DU XVe SIÈCLE.

étaient ensuite maintenues par des manchons jointifs ou frettes, également en fer, dont les joints étaient eux-mêmes recouverts par des anneaux de même métal.

Un morceau d'une volée de veuglaire du xve siècle (fig. 1), conservé au musée de la Porte de Hal (1), permet de se rendre compte, d'une manière saisissante, de son mode de fabrication. Grâce à une heureuse brisure, on aperçoit à la partie supérieure de cet intéressant document les douves de fer forgé, les frettes qui les maintiennent et l'anneau de fer qui les recouvre.

(1) Série X, n° 21. Ed. de Prelle de la Nieppe. *Catalogue cité*, p. 394.

La chambre à feu mobile ou boîte à poudre était le plus souvent en fer fondu, parfois en fer forgé ; de forme ordinairement cylindrique, elle était munie d'une anse rendant sa manœuvre plus aisée. L'une de ses extrémités, ouverte, était terminée par un cylindre d'un diamètre plus étroit et pouvant pénétrer dans l'âme du canon. Pour le tir, la chambre à feu était maintenue par un coin de serrage que l'on fixait entre elle et l'affût de la pièce.

La lumière était pratiquée vers la culasse, au fond d'un petit auget qui recevait la poudre d'amorce, mise ainsi en communication avec la charge et qui devait provoquer, par sa propre inflammation, la déflagration de cette dernière.

Une pièce était généralement servie par plusieurs chambres à feu.

La charge devait occuper les trois cinquièmes de la chambre, un cinquième restait libre et le dernier cinquième était occupé par un tampon de bois légèrement conique que l'on enfonçait à coups de maillet.

La mise à feu de la pièce s'opérait, au xve siècle, soit comme précédemment, par l'emploi d'une tringle en fer rougie au feu, soit, et plus communément alors, au moyen d'une mèche, qui portait le nom de *chimeau*.

La lumière était ordinairement placée latéralement à l'anse, généralement du côté gauche, et très près de la culasse. C'est le cas pour la plupart des chambres à feu que nous possédons au musée de la Porte de Hal.

(A suivre.) George Macoir.



COURS PRATIQUES D'ARCHÉOLOGIE

Le cours de M. Henry Rousseau : *Histoire du mobilier religieux*, commencera le 8 décembre prochain.

Les inscriptions peuvent être prises jusqu'à cette date.

Les demandes de renseignements et de programmes doivent être adressées à M. le Conservateur en chef des musées du Cinquantenaire.



On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

BIBLIOTHÈQUE.

Dans le courant du mois d'octobre, notre bibliothèque a reçu les périodiques suivants :

MENSUELS :

Académie roy. de Belgique. — Bulletin de la classe des lettres, des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts.
Architectural Review.
Archives belges.
Art décoratif.
Art et décoration.
Art moderne.
Art pratique.
Art et la vie.
Artist (The).
Biblia.
Bibliographie de Belgique.
Bibliographie de la France.
Bulletin des Métiers d'art.
Chronique des arts et de la curiosité.
Correspondance historique et archéologique.
Deutsche Kunst und Dekoration.
Dietsche Warande en Belfort.
Durendal.
Fédération artistique.
Gazette des beaux-arts.
Intermédiaire des chercheurs et des curieux.
Kunstgewerbe in Elsass-Lothringen.
La Belgique coloniale.
L'Armurerie liégeoise.
La Ligue artistique.
Les Arts.
L'Homme préhistorique.
Man.
Miscellanea d'Arte.
Orientalistische Litteraturzeitung.
Petite Revue illustrée de l'art et de l'archéologie en Flandre.
Rassegna d'Arte.
Revue bibliographique belge.
Revue de l'Université de Bruxelles.
Revue des industries du bâtiment.
Revue universelle.
Société centrale d'architecture en Belgique : Bulletin.
Studio.
Touring Club de Belgique.
Trésors d'art en Russie.
Wallonia.
Zeitschrift für christliche Kunst.

OUVRAGES DIVERS

DONS.

De M. E. Van Overloop, conservateur en chef :

Lelius. Les maîtres dans les arts du dessin. Paris 1868.

Zimmeter (K.). Führer durch die Hofkirche. Innsbruck 1902.

De M. J. Capart, conservateur adjoint :

Pellegrini (A.). Il libro della respirazione papiro funerario jeratico del museo egizio di Firenze. Roma 1904. Extr.

Naville (Ed.). [Rapport]. Du caractère religieux de la royauté pharaonique. Thèse présentée par Alex. Moret. 1902. Extr.

Naville (Ed.). A propos de trois corrections. Extr.

Lefébure (E.). La vertu du sacrifice funéraire (ancien et moyen Empire égyptien) 1904. Extr. et diverses autres broch. égyptologiques.

De M. J. Destrée, conservateur :

Destrée (J.). L'aiguière et le plat de Charles-Quint, conservés dans la galerie d'Apollon à Paris. Bruxelles 1900.

Destrée (J.). Étude sur les tapisseries exposées à Paris en 1900. Bruxelles 1903.

Destrée (J.). Maître Philippe auteur des cartons de tapisseries. Bruxelles 1904.

Destrée (J.). Tapisseries françaises des musées royaux. Bruxelles 1904.

Depuis le 1er septembre, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET Cie, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES

4e ANNÉE. No 3 PARAISSANT TOUS LES MOIS DÉCEMBRE 1904

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . . 5 francs. | Pour l'Étranger . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

LA VIERGE DE HAL ET LA SAINTE CATHERINE DE COURTRAI.

PARMI les nombreux services que peut rendre un musée de moulages, l'un des plus appréciables est de permettre des rapprochements, impossibles à réaliser entre des œuvres originales, et, par suite, des comparaisons directes d'une haute utilité pratique. Du choc des observations suggérées par la mise en présence de fac-similés d'objets entre lesquels existe une communauté de date, de sujet, de destination, peut jaillir une lumière qui éclaire leurs origines ; les analogies ou les dissemblances éclatent, tangibles, révélant ici une erreur accréditée, là des rapports insoupçonnés.

Une comparaison de l'espèce va nous mettre en mesure d'apporter peut-être une contribution à l'histoire de la sculpture dans notre pays.

Examinons, dans notre section de l'Art monumental, les moulages nos 1053 et 1220, que reproduisent nos deux planches ci-contre.

Le premier est celui d'une admirable statue en marbre de sainte Catherine, qui appartient à l'église Notre-Dame, à Courtrai. Cette belle œuvre a préoccupé plus d'un archéologue ; l'un des plus considérés, M. le Chanoine Van de Putte, l'attribue de façon positive à André Beauneveu, de Valenciennes (1) ; un esthéticien sur la compétence duquel il ne nous appartient pas d'exprimer une opinion, s'est rallié à cet avis (1), et il nous paraît en tous points fondé.

Beauneveu florissait pendant la seconde moitié du XIVe siècle. Il fut *imagier* du roi Charles V et sculpta, notamment, le tombeau de ce monarque, conservé dans l'ancienne basilique abbatiale de Saint-Denis (2). Son style large et souple, le réalisme tempéré d'élégance et de délicatesse qui caractérisent ses œuvres connues pour authentiques, se retrouvent bien dans la statue de Courtrai. D'autre part, Beauneveu fut l'un des principaux artistes employés à la décoration de la chapelle de Sainte-Catherine par le dernier comte de Flandre, Louis de Maele ; celui-ci lui commanda aussi son tombeau, comme l'établissent les comptes des sommes payées à Beauneveu à valoir sur le prix de ce monument, qui ne fut pas achevé. L'attribution de M. le Chanoine Van de Putte repose donc sur des bases fort sérieuses.

L'autre moulage reproduit la Vierge qui, placée entre deux anges musiciens, décore le tympan du porche oriental de l'église Saint-Martin à Hal.

Malgré la différence des sujets, la pose des deux figures est sensiblement la même ; la Vierge s'appuie un peu plus sur la hanche droite, à cause

(1) *La Chapelle des Comtes de Flandre à Courtrai.* Courtrai, Eug. Beyaert, 1875.

(1) JEAN ROUSSEAU : *La Sculpture flamande et wallonne du XIe au XIXe siècle. (Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, 1877, p. 23.)

(2) Notre moulage no 1424 reproduit la tête de la statue qui décore ce tombeau.

du poids de l'Enfant ; la sainte, qui ne portait dans la main gauche qu'une roue, diminutif de l'instrument de son supplice, n'a pas la même raison d'infléchir le corps.

Dans la main droite de la sainte, la poignée de l'épée remplace la branche fleurie que tient la



FIG. 1. VIERGE, ÉGLISE DE HAL.

Vierge ; mais, bien que l'une *s'appuie* sur le glaive alors que l'autre, au contraire, *soulève* le rameau, le mouvement du bras, de la main, des doigts est identique dans les deux figures. La pose des pieds ne présente pas plus de différence.

Passons au vêtement.

A première vue, nous constatons le même parti pris dans la draperie : tranquillité complète sur le torse, grande simplicité le long de la jambe droite, ondulations rassemblées du côté gauche, où le bras relève l'ample manteau, et limitées par le grand pli oblique tombant du poignet gauche au pied droit. De l'épaule droite des deux femmes descend un même pli, incurvé à la hauteur du bassin et doublé d'un second mouvement d'étoffe qui part du poignet droit et remonte sur l'autre bras ; à



FIG. 2. SAINTE-CATHERINE, A COURTRAI.

toutes deux le bord supérieur du manteau, replié en large ourlet, traverse la poitrine en bandoulière, laissant entrevoir le haut d'un corsage serrant. Enfin le capuchon, posé de la même façon, laisse apparaître, encadrant le visage, la même partie de la chevelure.

Pour bien saisir l'importance et la réalité de ces analogies, il suffit de comparer les draperies que nous venons d'étudier à celles d'autres statues contemporaines de celles-ci, par exemple la Vierge de Tournai (moulage n° 1435) et la sainte Catherine d'Anderlecht (n° 1217) ; la première ne ressemble pas plus à la Vierge de Hal que la seconde à la

sainte de Courtrai (1); or, des analogies entre figures représentant le même sujet s'expliqueraient aisément : une Vierge peut avoir servi de modèle à toute une série de Vierges ; une sainte peut avoir été prise pour type d'une collection de statues de la même sainte ; par contre, on conçoit moins l'auteur d'une Vierge s'inspirant d'une sainte Catherine, ou réciproquement le sculpteur de la sainte prenant modèle sur une Vierge ; mais les similitudes deviennent toutes naturelles si les deux œuvres sont du même auteur.

Du vêtement, passons aux personnes. La ressemblance saute aux yeux.

Mêmes ondulations de la chevelure encadrant le même front large et calme. L'arc des sourcils, le modelé et l'ouverture des paupières, la forme du nez, la bouche petite, la lèvre inférieure un peu boudeuse, le menton arrondi et creusé d'une fossette, l'ovale plein et pur des joues, les attaches du cou, la chute des épaules, les mains potelées, la vie des chairs, tout est semblable, tout s'accorde pour permettre de dire que la même femme a posé pour les deux statues, que toutes deux sont un même portrait, tant soit peu idéalisé sans doute : l'artiste a donné le calme superbe à la sainte triomphante de l'hérétique, l'adoration infiniment douce et profonde à la Mère, qui contemple son fils avec une tendresse nuancée de la fierté de sa gloire future, de la douleur de son martyre pressenti ; il a su traduire ces expressions si diverses presque sans jeu de physionomie, par un imperceptible mouvement des yeux sans pupilles et des commissures des lèvres.

Une remarque cependant : alors que les proportions de chacune des parties du visage, prises au compas, sont rigoureusement identiques dans les deux têtes, le corps de la Vierge est plus élancé que celui de la sainte ; les jambes surtout sont plus allongées ; mais cela n'est-il pas voulu, cherché par le sculpteur, et motivé à la fois par le sujet et par l'emplacement de son œuvre ? Cet allongement qui atténue la matérialité et donne une noblesse presque divine à la Mère du Sauveur, répond aussi aux exigences de la perspective, qui raccourcit et disproportionne les figures vues de près, de bas en haut, comme la Vierge de Hal au fond de son porche.

Les deux anges apportent un autre indice, moins important, il est vrai : M. le chanoine Van de Putte attribue, avec toute vraisemblance, à André Beauneveu les écoinçons de la chapelle des Comtes, à Courtrai ; or, deux de ces écoinçons (moulages nos 1309 et 1362) portent des figurines qui rappellent, autant qu'un minuscule bas-relief puisse rappeler une statue, les musiciens du porche de Hal. L'angelot du no 1309 surtout semble un petit portrait du violoniste (no 1223) qui appuie d'une façon si gentiment câline la joue sur le bord de son instrument, où s'amoncellent les boucles de son opulente chevelure.

De tout cela nous croyons pouvoir conclure, sans nous départir de la prudence qu'exigent de semblables rapprochements, que la Vierge de Hal et la sainte Catherine de Courtrai sont, sinon du même artiste, tout au moins du même atelier — et que toutes deux peuvent, aux mêmes titres, se réclamer du Maître de Valenciennes.

HENRY ROUSSEAU.

(1) Dans cette comparaison, nous ne tenons évidemment pas compte de la tête ni des autres parties modernes de la statue de Tournai.

DEUX PIÈCES D'ARTILLERIE A POUDRE DU XVe SIÈCLE AU MUSÉE DE LA PORTE DE HAL.

(Suite) (1).

TOUTES ces généralités que nous venons d'énoncer trouvent leur application en ce qui concerne les deux pièces d'artillerie à poudre qui font l'objet de notre étude.

D'abord, quant à la couleuvrine de Bouvignes (fig. 2), sa volée est composée de douves en fer forgé renforcées par des frettes dont les joints sont recouverts par dix-sept anneaux de renfort.

Le *bourrelet* (moulure extérieure annulaire de la volée) porte un grain de mire ; la dernière frette vers la culasse porte une petite cavité qui faisait office de hausse.

La longueur de la volée est de 1m38, son *calibre* (diamètre de l'ame) est de 0m04. La volée est munie d'une chambre à feu mobile qui est maintenue par un coin de serrage et dont nous nous occuperons plus loin, en même temps que des autres chambres à feu mobiles que possède notre Musée.

La volée et sa chambre à feu reposent sur un arbrier en bois dans des cavités creusées à cette fin. Trois brides de fer fixées latéralement dans l'arbrier y maintiennent la volée.

Cet arbrier, d'une longueur de 2m73, est monté sur roues pleines, en bois, à tranche garnie d'une lame de métal hérissée de clous à large tête. Il est muni d'un arc de pointage en fer dont les trous alternés permettent, au moyen d'une cheville, de faire prendre à la pièce toutes les positions nécessitées par le tir. Un anneau en fer forgé, fixé à

(1) Voir *Bulletin des Musées royaux*, 4e année, no 2, novembre 1904, p. 12.

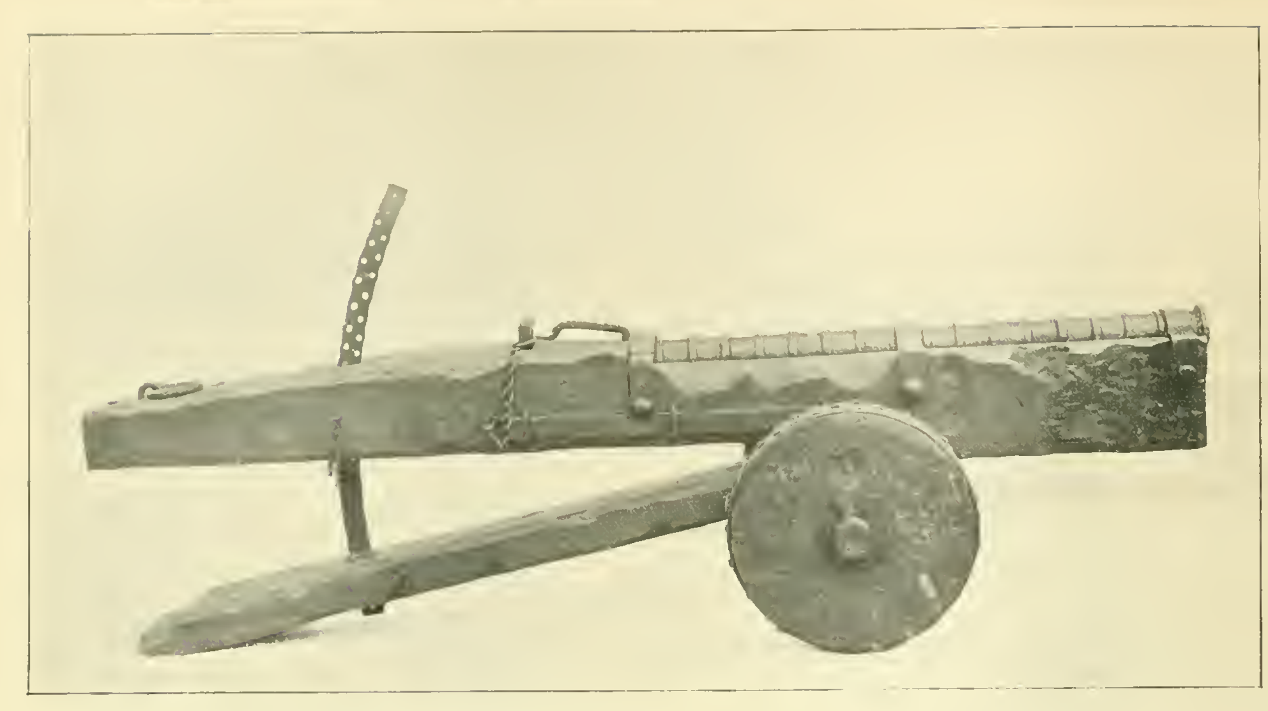


FIG. 2. COULEUVRINE DU XVe SIÈCLE TROUVÉE A BOUVIGNES. *(Musée de la Porte de Hal.)*

la partie postérieure de l'arbrier facilitait la manœuvre de la pièce.

L'arc de pointage, qui traverse l'extrémité postérieure de l'affût, vient se fixer dans un sabot en bois placé sous l'arbrier. Deux traverses en fer forgé, placées longitudinalement à droite et à gauche de ce dernier, supportent, au moyen d'un pivot qui les traverse, le sabot, qui prend également un point d'appui sur l'essieu des roues auquel il est fixé par des brides en fer. La pièce placée dans la position horizontale a une hauteur de 0m70.

Disons en passant que l'affût est moderne et qu'il a été établi par les soins du Département de la Guerre. C'est une bonne reconstitution qui permet de bien saisir le caractère des affûts de l'époque.

Un certain nombre de documents, au reste, nous fournissent des types d'affûts semblables ou à peu près (1).

Les couleuvrines tiraient surtout des boulets de plomb. Les projectiles en plomb du XIVe siècle, dits *plommées*, furent, à l'origine, spécialement destinés aux pièces de petits calibres; au XVe siècle, ils servent aux serpentines et aux couleuvrines.

La plommée était introduite dans l'âme, où on la refoulait au moyen d'un marteau et d'un *refouloir* ou *chasse* en fer (1).

Les comptes communaux de Gand (1418 — fol. 253 v°) nous apprennent, au reste, que les projectiles en er forgé étaient déjà en usage dès le commencement du XVe siècle. On en confectionna bientôt également en fonte de fer ou de bronze pour grosses serpentines (2). C'était là un progrès, comme nous aurons l'occasion de le voir plus loin.

Le tir à boulets rouges date de cette époque. Un manuscrit du commencement du XVe siècle, faisant partie de la collection d'Ambras, à Vienne, et cité par Demmin (3), contient un dessin représentant un canon (ou bombarde) qu'un artilleur charge par la culasse de *boulets rougis au feu*.

Disons en passant que la chronique de J. de Lalaing fait remonter le tir à boulets rouges au siège d'Audenarde, en 1452 (4).

---

(1) Cf. ESSENWEIN : *Quellen zür Geschichte der Feuerwaffen. Facsimilirte Nachbildüngen*, etc., *herausgegeben vom germanischen Museum*. Leipzig. F.-A. BROCKAUS, 1877; pl. A V (aus dem Codex. germ. 600 der Münchener Kgl. Hof. ünd. Staatsbibliotek 1390-1400).

Id. pl. A LXVI. *(Theil eines kupferstiches* von ISRAËL VON MECKENEN. Bartsch. 8,. 1470-1480.) Ce dernier document nous montre des affûts pourvus de roues à rayons et d'une construction beaucoup moins rudimentaire que le nôtre. Les canons dessinés par Israël de Meckenen sont déjà les prototypes de nos modernes canons de campagne.

(1) Cf. *Comptes communaux de Lille*, 1379-80 et 1382 (cités par HENRARD, *op. cit.* p. 185).

(2) *Comptes de l'artillerie*, 1473 (Archives du Royaume. V. GUILLAUME, p. 145). Cf. HENRARD, *op. cit.*, p. 188.

(3) DEMMIN, *Op. cit* pp. 78, 516 (fig.) et 517.

(4) *Chronique de J. de Lalaing*, chap. LXXXI, p. 694. Edit. du Panthéon.

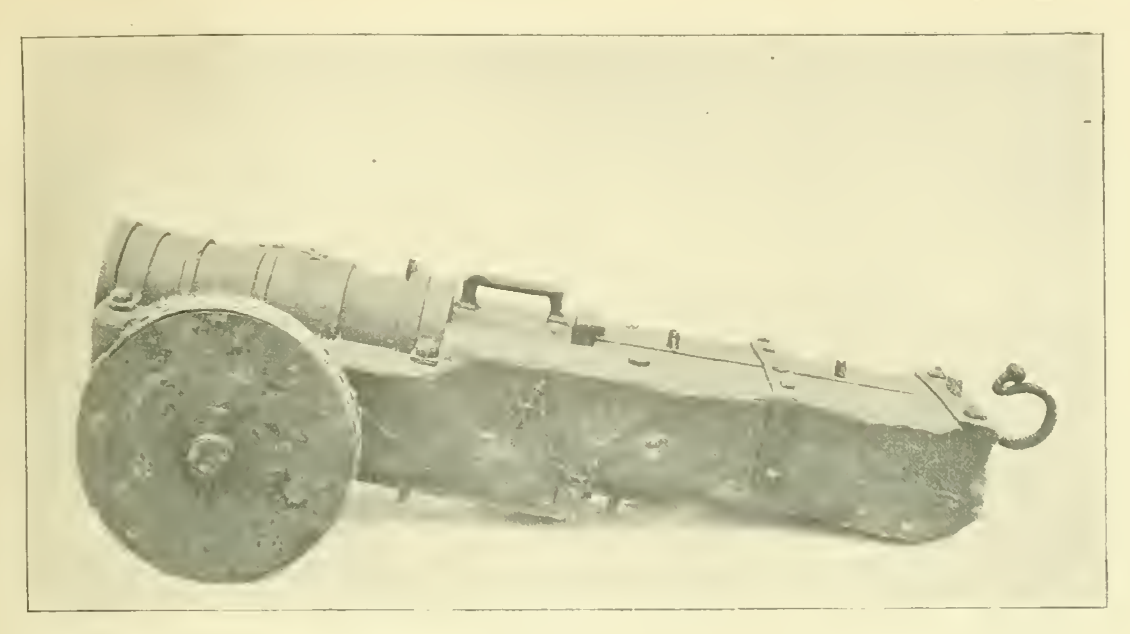


FIG. 3. VEUGLAIRE DU XV[e] SIÈCLE TROUVÉ A BOUVIGNES. (*Musée de la Porte de Hal.*)

Le manuscrit de la collection d'Ambras le date, lui, du commencement du XV[e] siècle. Ceci est un détail intéressant à noter.

Nous en arrivons ainsi à la seconde des pièces qui font l'objet de notre étude : le veuglaire trouvé à Bouvignes (fig. 3).

Cette pièce, comme la couleuvrine, se compose d'une volée et d'une chambre à feu mobile, qui sont supportées par un affût à roues sur lequel elles reposent dans des cavités ménagées pour les recevoir.

La volée est formée de neuf douves en fer forgé, longitudinalement assemblées, renforcées par des frettes dont les joints sont recouverts par cinq anneaux de renfort.

Le premier anneau, à la bouche, est décoré de losanges, de même que le dernier, à la culasse, qui porte aussi un grain de mire en forme de trèfle.

La volée, d'une longueur totale de $0^{m}75$ et d'un calibre de $0^{m}19$, est maintenue sur l'arbrier par quatre brides de fer qui sont fixées horizontalement dans sa partie supérieure.

Cet arbrier, formé d'une seule pièce de bois, renforcée par des brides de fer, a une longueur de $1^{m}90$. Il est terminé par un crochet de manœuvre également en fer forgé.

Deux roues pleines en bois, dont la tranche est encerclée d'une lame de métal garnie de clous à large tête carrée, soutiennent l'avant de l'affût. Celui-ci est dépourvu d'arc de pointage ; un coin en bois placé sous la partie postérieure de l'arbrier permettait de donner à la pièce l'inclinaison nécessaire pour le tir.

Cet affût, comme celui de la couleuvrine, est moderne et a été reconstitué par les soins du Département de la Guerre (1).

Le veuglaire, dans la position horizontale, a une hauteur totale de $0^{m}64$.

Le Musée de la Porte de Hal possède un autre veuglaire (2), trouvé à Bouvignes et donné également par M. Alex. Amand. Cette dernière pièce ne présente rien de particulièrement intéressant : la volée, en fer forgé, suivant le mode ordinaire, d'une longueur de $0^{m}77$ et d'un calibre de $0^{m}15$, est fixée par cinq brides en fer forgé dans une charpenterie en bois de forme rectangulaire, dépourvue de roues. Cet affût, comme les précédents, est moderne et appartient au Département de la Guerre, qui l'a fait restituer dans le style des affûts les plus primitifs.

La volée porte deux guidons en forme de trèfle placés sur deux des anneaux de renfort, l'un à la bouche, l'autre vers la culasse. De la chambre mobile nous ne parlerons pas ici, nous réservant de l'étudier plus loin avec les autres.

Les affûts dont nous venons de parler, ceux des veuglaires et celui de la couleuvrine, ont

(1) Un dessin contenant, en idée tout au moins, un affût semblable à celui de notre veuglaire, se trouve représenté dans *Quellen zur Geschichte der Feuerwaffen*, etc., pl. A. XLIV. (Geschütz abbildüngen aüs der Handschrift des FROISSART, in der Stadtbibliotek zu Breslau, 1468.)

Cf. également WENDELIN BOEHEIM, *Handbuch der Waffenkunde*. Leipzig, A. Seemans, 1890, p. 440 (fig. 518).

(2) Série X, n° 18. ED. DE PRELLE DE LA NIEPPE, *Catalogue* cité, p. 393.

été peints en rouge. On avait l'habitude, en effet, au XVe siècle, de peindre en rouge, à l'huile ou au vernis, les bouches à feu en fer, pour les préserver de la rouille. C'est ce qui ressort de nombreux documents et notamment de la lecture des comptes communaux de Gand (1479, fol. 127 v°), où il est dit :

« ... It. à Liévin Vandenbossche, peintre, pour repeindre les engins de la ville avec de la peinture à l'huile rouge, savoir : 19 veuglaires *(veugheleers)*, 15 grandes serpentines, 53 grands canons, etc. (1). »

Si l'on peignait en rouge les parties en fer des canons, nul doute que celles en bois, telles que les affûts et les roues, ne reçussent pareil badigeon préservatif. Le document intéressant que nous avons cité ci-dessus semble bien, en tout cas, l'indiquer.

Quels pouvaient être les effets d'armes telles que veuglaires et couleuvrines ?

Il est certain que ces canons constituaient un réel progrès sur leurs devanciers. Une couleuvrine comme la nôtre, notamment, grâce à son affût à roues, était d'un transport plus facile; ses chambres à feu mobiles amenaient une plus grande rapidité dans le tir, enfin son arc de pointage permettait de tirer sous des angles jusque-là peu faciles à obtenir.

Mais ces divers avantages étaient cependant bien relatifs : le tir était encore très lent. Il fallait charger de poudre la chambre à feu suivant le mode que nous avons indiqué, introduire son extrémité dans la volée, l'y consolider au moyen du coin de serrage, ensuite mettre le feu.

En outre, pour les grosses pièces, les projectiles étaient encore en pierre et, par ce fait, leur portée était insuffisante.

Parfois les gros projectiles de pierre étaient renforcés d'armatures en fer; parfois aussi on recouvrait de plomb des éclats de grès, pour en former des projectiles que l'on nommait *pierres farsies de ploncq* (2).

On en arriva bientôt à confectionner des boulets en fonte de fer qui, par suite de leur forte densité, permettaient d'obtenir, avec des calibres inférieurs à ceux des boulets de pierre, des effets supérieurs.

Quant aux projectiles tels que les plommées, tirés par les pièces de petits calibres, ils n'avaient aucun effet utile pour battre des murailles en brèche : ils ne pouvaient servir qu'en rase campagne contre des corps de troupes.

D'un autre côté, le recul, par suite de l'absence de tourillons et de *flasques* (3), s'opérait avec violence, ce qui détraquait la pièce au bout de peu de temps.

Ce ne fut que dans la seconde moitié du XVe siècle que l'on commença à employer les tourillons, qui, tout en permettant un pointage sûr et facile dans le sens vertical, supprimaient les effets désorganisateurs du recul.

Notre couleuvrine, ainsi que le veuglaire de Bouvignes, qui datent probablement du règne de Philippe le Bon (1419-1467), sont dépourvus de tourillons.

Un autre inconvénient de ces bouches à feu, c'est qu'elles éclataient souvent: les pièces en fer forgé et cerclé n'offraient pas assez de résistance. De plus, le tampon de bois, quelquefois trop fortement enfoncé dans la chambre à feu, faisait éclater celle-ci. Aussi on avait recours assez fréquemment pour la mise à feu au moyen suivant : on remplissait la lumière de la pièce de poudre d'amorce, puis on répandait sur la volée une traînée de poudre de charge plus ou moins longue, suivant le plus ou moins de grosseur du canon.

L'artilleur mettait le feu à l'extrémité de la traînée de poudre, puis se sauvait. Un manuscrit datant de 1430 environ et ayant pour titre : *Le livre du secret de l'art de l'artillerie et canonnerie*, recommande, en effet, au canonnier, au moment de la mise à feu, de se tenir éloigné de la pièce au moins de dix pieds, car, dit le manuscrit : « En tout baston quel qui soit, fort ou légèrement chargé, n'a point de fiance, » tellement étaient grands alors les dangers d'explosion (4).

Le remède contre ce danger, c'était l'emploi du bronze ou de la fonte de fer ou de cuivre, pour la construction des pièces.

(1) HENRARD, *op. cit.*, p. 152, note 2.

Consulter également à ce sujet : COLONEL FAVÉ, *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, t. III, p. 185.

Il est question ici des pièces d'artillerie prises par les Suisses à l'armée de Charles le Téméraire dans les batailles de Granson et de Morat, et qui furent partagées entre les confédérés ; celles qui furent données aux citoyens de Neuveville ont été conservées jusqu'à nos jours. Ce matériel est partout recouvert d'une couche de peinture qui a servi à sa conservation ; les ferrures sont peintes à l'huile avec du minium, et les parties en bois sont peintes en ocre d'un rouge très vif.

(L'ouvrage cité a été commencé par Louis-Napoléon Bonaparte et continué dans la suite, à l'aide des notes de l'Empereur, par le colonel d'artillerie Favé, l'un de ses aides de camp.)

(2) Cf. Comptes communaux de Lille (1487), cités par HENRARD, *op. cit.*, p. 188, note 2.

(3) On appelle *flasques* les pièces latérales de l'affût qui, des flancs du canon, descendent en arrière jusqu'au sol, selon une ligne plus ou moins infléchie.

(4) Ms. de la Bibliothèque impériale. (Cf. Colonel FAVÉ, *op. cit.*, t. III, pp. 138, 139, 149 et 150.)

Les canons en fonte de fer existaient déjà dès les débuts de l'artillerie à poudre : nous avons eu l'occasion de dire la même chose pour les pièces en bronze et en cuivre (1).

Mais les mêmes raisons économiques qui firent rejeter dans les débuts l'emploi de ces dernières, firent également qu'on n'usa que peu de pièces en fer fondu.

Cependant certains comptes communaux mentionnent l'achat de semblables pièces : ainsi les comptes de la ville de Lille en 1412 et 1414 (2).

Mais ce n'est guère que vers la fin du xve siècle et au commencement du xvie, que l'emploi des pièces en fer fondu, en bronze et en cuivre se généralisa. Au point de vue de la solidité, ce fut là un grand progrès.

Nous avons dit plus haut que le veuglaire et la couleuvrine de Bouvignes, qui semblent dater du milieu environ du xve siècle, sont dépourvus de tourillons. Il importe de remarquer, toutefois, que les tourillons étaient déjà inventés à la même époque, mais qu'on en était encore alors à la période des débuts de l'invention.

Un compte de la ville de Lille pour l'année 1465 (3) l'établit d'une façon catégorique. Disons cependant qu'il ne s'agit là que d'un seul tourillon qui devait probablement être fixé perpendiculairement à l'axe et tangentiellement à la partie inférieure de la pièce, à laquelle il était réuni par des brides en fer.

Mais l'invention se perfectionna bien vite et l'on en arriva ainsi aux tourillons placés latéralement au milieu du corps des bouches à feu.

Une conséquence de l'invention des tourillons fut l'invention des affûts à flasques ayant une grande analogie avec nos affûts Gribeauval.

Une autre conséquence de l'invention des tourillons fut de supprimer progressivement, pour les bouches à feu de gros calibre d'abord, ensuite pour celles de petit calibre, le chargement par la culasse à l'aide de chambres à feu mobiles.

Les canons fermés à la culasse et se chargeant par la bouche vont devenir d'un emploi ordinaire.

La présence dans l'armée de Charles le Téméraire à Granson (1476) de bouches à feu à tourillons, munies d'affûts à flasques et se chargeant par la bouche, est parfaitement établie (4).

(1) Des inventaires de 1428, 1430, 1435 mentionnent l'existence de pièces en cuivre : Voir Louis-Napoléon Bonaparte, *op. cit.*, t. I, pp. 368, 370, 371.

(2) De la Fons Melicocq, *op. cit.*, pp. 15 et 16.

(3) De la Fons Melicocq, *op. cit.*, p. 17.

(4) *Cf.* Colonel Favé, *op. cit.*, t. III, pages 185 à 198 *(passim)* et pl. 27, fig. 1 et 2 (couleuvrine à tourillons munie d'un affût à flasques).

Comme nous venons de le dire, un des résultats de l'invention des tourillons fut l'abandon progressif du système de chargement des bouches à feu par la culasse à l'aide de chambres à feu mobiles. Cependant ce dernier système, qui permettait de préparer plusieurs charges à l'avance et de donner ainsi plus de rapidité dans le tir, présentait de trop grands avantages pour qu'on l'abandonnât immédiatement d'une façon définitive.

On essaya donc de l'appliquer à certaines catégories de bouches à feu, et notamment aux bouches à feu de marine.

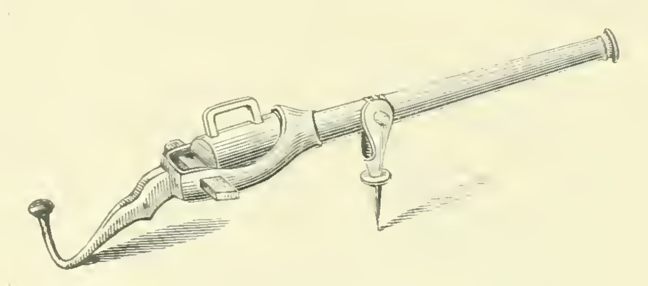


FIG. 4. BOUCHE A FEU DE MARINE DU XVIe SIÈCLE.
(Musée de la Porte de Hal.)

On construisit des pièces dans lesquelles la chambre mobile était introduite dans un *étrier porte-boite*, où elle était maintenue par une clavette. L'étrier se terminait par une queue de culasse facilitant la manœuvre de la pièce.

Les tourillons, fixés dans les yeux d'un étrier à pivot vertical qui s'engageait dans un chevalet, servaient d'axe tournant à la pièce. (Fig. 4.) Seulement ce mode de fermeture, qui n'opposait qu'une faible résistance à la déflagration des gaz produits par l'inflammation de la charge, ne put jamais servir que pour de faibles charges.

On l'employa surtout, comme nous l'avons dit, pour les bouches à feu de marine.

Le Musée de la Porte de Hal possède un veuglaire en fer forgé, à tourillons et à étrier porte-boite, datant de la fin du xve siècle (1). Cette pièce est incomplète, il lui manque sa chambre à feu mobile.

Au xvie siècle, les pièces de ce système étaient encore employées dans l'artillerie de marine.

Nous avons, dans nos collections de la Porte de Hal, une bouche à feu de marine du xvie siècle, munie d'un étrier porte-boite et à laquelle manque également sa chambre à feu mobile (2).

Le dessin que nous donnons ci-dessus de cette

(1) Série X, n° 20. Ed. de Prelle de la Nieppe, *Catalogue* cité, p. 393.

(2) Série X, n° 22. Ed. de Prelle de la Nieppe, *Catalogue* cité, p. 394.

bouche à feu, avec sa chambre à feu mobile restituée, aidera à la compréhension de ce que nous venons de dire au sujet des pièces de ce genre du XVe siècle, qui étaient en tous points semblables à celle que nous reproduisons ici. Cette pièce, qui est en fer forgé, a une longueur de 1^m32 et un calibre de 0^m35. Elle a été trouvée en 1860, dans les fondations du pont de l'Escaut, à Audenarde. Elle porte un poinçon dont nous nous occuperons à la fin de notre étude.

(A suivre.) GEORGES MACOIR.

DONS.

SECTION DE LA BELGIQUE ANCIENNE.

Notre section vient de s'enrichir d'un document fort intéressant : c'est un tronçon de deux mètres environ de hauteur du cuvelage en bois de chêne d'un puits romain rencontré dans les briqueteries de Thielrode (Flandre orientale).

Ce don nous a été fait, grâce à la bienveillante entremise de M. G. Willemsen, président du Cercle archéologique du Pays de Waes, par MM. Théophile Morel de Westgaver et Victor Lapage, respectivement administrateur délégué et directeur de l'importante Société des Briqueteries de Thielrode.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de témoigner à nouveau à ces messieurs l'expression de notre vive gratitude.

Voici quelques renseignements sur cette découverte remarquable :

Le 24 avril dernier, MM. Th. De Decker et G. Willemsen étaient informés par M. Lapage, l'aimable directeur de l'exploitation, que les ouvriers venaient de mettre à découvert des planches épaisses et de longues poutres, semblant appartenir au cuvelage d'un puits de construction très spéciale et paraissant excessivement ancien.

Dès le lendemain, les délégués du Cercle archéologique du Pays de Waes se rendirent sur les lieux et, grâce à l'obligeance de M. Lapage, qui mit aussitôt des terrassiers à leur disposition, ces messieurs purent commencer immédiatement les fouilles.

Celles-ci, écrivent MM. Willemsen et De Decker, ne purent être faites que du côté nord, par suite de la disposition des lieux. A 6 heures du soir, on était arrivé à une profondeur de 4^m90 sous le niveau du sol supérieur et nous pûmes alors nous convaincre que nous nous trouvions en présence d'un puits en bois, identique de construction et de dimensions latérales au puits découvert en 1872 à Steendorp (1). Les fouilles continuèrent sans interruption jusqu'au 4 mai, date à laquelle nous atteignîmes la profondeur de 13 mètres. Des sondages pratiqués alors nous indiquèrent que le cuvelage se prolongeait encore à une profondeur que nous ne pûmes atteindre avec la sonde.

Il en résulte que le puits dont il est ici question présente un intérêt considérable, vu sa profondeur insolite, profondeur qui n'a pas été atteinte dans le puits de Steendorp, ni dans les puits similaires découverts en Hollande.

MM. Th. De Decker et G. Willemsen publieront prochainement, dans les annales de leur cercle, un rapport détaillé sur cette très intéressante découverte, qu'ils ont menée à si bonne fin. Leur travail sera accompagné de vues photographiques prises au cours des fouilles ainsi que du plan du puits (coupe et élévation) à l'échelle de 0^m02 par mètre.

* * *

Nous avons reçu également de M. Léon Hamesse, architecte à Bruxelles, tout récemment initié aux recherches préhistoriques par notre confrère Edmond Rahir, une belle série de silex taillés — un millier environ — recueillis par lui sur les plateaux de l'Amblève, aux environs d'Aywaille.

Les recherches de M. Hamesse, en nous faisant connaître quelques points non encore relevés sur nos cartes, viennent confirmer, une fois de plus, la similitude qui existe entre l'industrie des plateaux de l'Amblève et celle de la grotte de Remouchamps (2).

Nous adressons à notre nouveau collaborateur nos plus sincères remerciements pour le don très appréciable qu'il a bien voulu nous faire.

A. L.

(1) Voir *Annales du Cercle Archéologique du Pays de Waes*, tome V.

(2) Voir *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, tome XXII, 1903.

Depuis le 1er septembre, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET Cie, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES

4e ANNÉE. N° 4 PARAISSANT TOUS LES MOIS JANVIER 1905

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . . . 5 francs. | Pour l'Étranger . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

GAUDENZIO FERRARI.

NOUS avons reçu pour notre bibliothèque l'intéressant et séduisant volume que la princesse Ouroussow a consacré, il n'y a pas longtemps, à Gaudenzio Ferrari, le peintre de Varallo et de Saronno.

L'auteur y exprime avec une délicatesse toute féminine, en même temps qu'avec un sentiment profond et sincère, le charme que recèlent les œuvres parfois candides, mais belles à proportion, de ces artistes de la Renaissance qui, demeurés leur vie presque entière dans la petite ville qui les vit naître, se sont employés à embellir les édifices de leur « paese » sans autre préoccupation que celle de faire leur métier, simplement, quoique souvent avec des envolées vraiment dignes d'admiration.

Tel fut Gaudenzio Ferrari. C'est à Varallo, où il naquit, que cet artiste a laissé les plus nombreuses marques de son talent. Mais c'est à Saronno, toujours dans la Lombardie, qu'éclate peut-être son œuvre la plus remarquable, le concert d'anges — au nombre de cent et dix — qui occupe toutes les parois de la coupole de l'église. La princesse Ouroussow en donne une description charmante, semée d'aperçus délicats : « Cela semble fait sans le moindre effort, écrit-elle ; pas une figure ne se confond avec l'autre. Chacune a sa vie propre, son mouvement, son impression, bref, toute son individualité ; et bien que toute cette multitude n'exprime qu'un même sentiment, la variété y est aussi complète que dans la nature, où la même sensation, perçue par un grand nombre de personnes, a pour chacune une nuance individuelle qui se reflète sur son visage. »

Nous ne céderons pas à l'envie d'en transcrire davantage. Mieux vaut donner le conseil de lire le livre en entier, d'autant plus que son texte s'éclaire admirablement des belles reproductions photographiques dont l'auteur l'accompagne.

Rappelons cependant, en finissant, que l'œuvre de Gaudenzio Ferrari, à Varallo, spécialement dans les chapelles qui parsèment le Sacro Monte, s'y rattache aux travaux exécutés au même endroit par notre compatriote le sculpteur Tabachetti, de Dinant. On sait que les Musées du Cinquantenaire possèdent — et sont seuls à posséder — la reproduction de deux statues du Sacro Monte dues au sculpteur dinantais, reproduction que M. Montefiore-Levi a fait exécuter à ses frais pour nous l'offrir.

Disons également, avant de prendre congé de Gaudenzio Ferrari, d'une part, que le Musée de peinture de Bruxelles possède une œuvre de cet artiste, d'autre part que, dans le dernier numéro de Noël du *Bulletin du Touring Club de Belgique*, Léon Hennebicq consacre aux fresques du peintre de Varallo un article important aussi bien illustré que bien écrit.

E. v. O.

RELIQUAIRE DE LA VRAIE CROIX PROVENANT DE L'ABBAYE DE FLORENNES.

Le musée possède, depuis 1837, un triptyque remarquable de la vraie croix, qui a passé jusqu'en ces dernières années pour provenir de l'abbaye de Floreffe. Le catalogue de 1854 rédigé par M. Schayes n'en donne pas la provenance. Le premier document officiel publié qui en fasse mention est le catalogue de M. Th. Juste, paru en 1867; mais déjà, en 1846, M. A. Schaepkens en avait parlé dans une publication illustrée par son burin d'aquafortiste (1). Informé sans doute que le triptyque passait pour provenir de Floreffe, il n'avait pas hésité à identifier la relique avec un fragment de la vraie croix connu par un document du XIIIe siècle.

« L'histoire de la Belgique s'appuie sur cette relique religieuse et artistique, car elle parle du don qu'en fit Henri de Courtenay, empereur de Constantinople, à son frère Philippe le Noble, comte et marquis de Namur. Aubert Le Mire donne la lettre que l'empereur joignait à l'envoi de la relique; elle porte la date de 1205 (2). » Mais cette relique ne peut être identifiée avec celle qui fut la première fois exposée à l'abbaye de Floreffe le 3 mai 1204, fête de l'Invention de la sainte croix. Ce précieux fragment avait été donné à Philippe le Noble par Baudouin de Constantinople et de là était venu à l'abbaye de Floreffe (3). Les contemporains de la fête à laquelle nous venons de faire allusion constatent, qu'en cette circonstance, des gouttes de sang découlèrent du bois sacré. Le même miracle se renouvela en 1254, au jubilé de la solennité. C'est alors que l'abbé Pierre de la Chapelle fit exécuter un superbe polyptyque en argent ciselé et gravé afin d'y déposer le fragment de la vraie croix.

En 1821, les anciens religieux de l'abbaye de Floreffe, dans un pressant besoin d'argent, vendirent cette œuvre d'art à M. le comte Cornet de Grez pour la somme de 35,000 francs; à la suite de l'exposition rétrospective qui eut lieu à Bruxelles, en 1880, les familles Cornet de Grez et Snoy le revendirent au baron A. de Rothschild pour une somme très élevée. Actuellement ce monument de l'art médiéval se trouve dans le musée du Louvre.

M. Schaepkens, qui ne connaissait pas l'existence de l'œuvre d'art dont il vient d'être parlé, a donc fait une identification hasardée. De son côté, M. le chanoine V. Barbier, qui n'était pas au courant de cette méprise, a tâché de concilier la prétendue origine floreffoise du reliquaire du musée avec un fait de l'histoire de l'abbaye. Il incline à voir dans ce dernier le reliquaire ayant contenu le fragment de la vraie croix qui aurait été donné à l'abbaye par Othon de Trazegnies à la fin du XIIe siècle. Or, il n'est question de semblable donation dans aucun des documents historiques produits par M. le chanoine Barbier. On y voit seulement, qu'en 1195, Gilles de Trazegnies ayant suscité quelques difficultés à l'abbaye au sujet de la dîme de Trazegnies, jura sur la relique de la vraie croix rapportée d'outre-mer par son frère Othon, de ne plus inquiéter les religieux dans leur légitime possession. D'autre part, dans les extraits d'inventaires de reliques datant du XVIIe siècle et reproduits par M. le chanoine Barbier, il n'est question que de la seule relique placée dans le polyptyque exécuté sous le règne de Pierre de la Chapelle. Au surplus, dans le passage que les bénédictins Martène et Durand consacrent à leur visite de Floreffe, ils ne parlent que d'une seule relique de la vraie croix, de celle d'où s'échappèrent, à deux reprises différentes, des gouttes de sang (4).

Tel était l'état de la question il y a quelques années encore et, après avoir réfuté l'erreur commise par M. A. Schaepkens et M. le chanoine Barbier, j'ajoutai : « Le reliquaire n'est pas mentionné dans le mémoire sur les instruments de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de M. Ch. Rohault de Fleury, et cette omission se comprend, le triptyque étant arrivé au musée sans le moindre document. D'autre part, il me fut impossible de l'identifier avec aucun objet renseigné dans les inventaires relatifs à des trésors de nos contrées; les recherches obligeantes des Pères Bollandistes

(1) Pl. XVI et XVII, pp. 15 à 17. *Trésor de l'art ancien en Belgique et dans les provinces limitrophes.* Ce reliquaire a été reproduit dans notre étude parue dans les *Musées royaux du Parc du Cinquantenaire et de la Porte de Hal.* Voyez également dans *La Belgique illustrée*, éditée par M. Bruylant, t. I, p. 203; dans les *Éléments d'archéologie chrétienne,* du chanoine Reusens, t. II, fig. 394.

(2) Cette relique se trouve conservée dans le trésor de la cathédrale Saint-Aubain, à Namur; elle ne peut donc être confondue avec celle qui fut placée par les soins de Pierre de la Chapelle dans un reliquaire admirable.

(3) Chan. V. Barbier, *Hist. de l'abbaye de Floreffe,* pp. 94 et 131.

(4) Voir p. 127 le supplément du *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.* Paris, MDCCXXIV. Ils ne mentionnent qu'un seul reliquaire avec un morceau de la vraie croix : « On lit sur celui de la vraie croix, une inscription ancienne qui atteste qu'il en est sorti deux fois du sang. »

et des PP. Ursmer Berlière et Germain Morin, de Maredsous, n'eurent pas plus de succès.

» Il y a cinq ans, après avoir écrit ma notice (1), M. le chanoine Adriaenssens m'apprit, au cours d'un entretien, qu'il possédait une attestation relative au reliquaire de la vraie croix du musée. Il l'avait reçue du sieur De Beukelaer. L'identification allait donc se faire; mais, par malheur, la pièce dont il s'agit fut égarée et elle n'a surgi de sa cachette que depuis quelques semaines (2). »

Ce document est rédigé et signé par un ancien prémontré de Floreffe, Philippe Florenville, né à Morialmé le 7 décembre 1758, et qui prit l'habit religieux à l'abbaye de Floreffe sous le nom de Pierre, le 24 juin 1780. Il prononça ses vœux monastiques le 8 décembre 1783 et reçut la prêtrise le 5 juin de l'année suivante ; il fut vicaire à Franière, le 30 octobre 1781, et à Beaumont, le 13 mars 1791 ; il desservit, après le Concordat, la cure de Rosée. Il devint en 1803 curé primaire de Fosses et fut promu à un canonicat titulaire le 17 septembre 1821; la même année, ses collègues l'élurent secrétaire du chapitre. Mgr Barrett le nomma archidiacre le 26 juin 1833. M. le chanoine Florenville mourut le 19 juin 1837, âgé de 78 ans et 6 mois. (Cf. Ch. Barbier, *Hist. du chapitre de la cathédrale Saint-Aubain*, p. 169.)

La carrière qui vient d'être rappelée en traits sommaires prouve que l'ancien religieux était honoré de l'estime de son évêque et qu'il occupait des fonctions importantes. Le témoignage que nous devons à sa plume offre donc un intérêt tout spécial. Le chanoine Florenville rédigea cette attestation pendant les fêtes de Pâques de l'année 1820. Je me bornerai à en extraire ce qui a trait strictement à notre étude.

Le signataire nous apprend en quelles circonstances le reliquaire de la vraie croix est arrivé à l'église de Fosses.

En l'année 1795, le monastère de Florennes ayant été supprimé et détruit, Dom Gérard Lebuque, proviseur religieux du monastère, fut nommé en 1803 curé de Falizolle et fit don, l'année suivante, par les mains de M. Florenville, à l'église de Fosses, de la relique de la vraie croix. Il la remit intacte, dans un reliquaire de chêne orné d'argent et de gemmes et placé sous verre. En 1805, Mgr Pisani, lors de la première visite de l'église de Fosses, les témoignages relatifs à la relique ayant été exhibés, déclara également la relique authentique, permit qu'on l'exposât à la vénération publique. M. Florenville le fit, avec beaucoup de respect, aux principales solennités.

Il déclare ensuite qu'il a trouvé les principaux témoignages du livre qui lui avait été recommandé par le donateur précité et qui a pour titre : *Triumphus sancti Joannis Baptistæ in monasterio Floriniensi*, etc., de Marchantius, imprimé à Mons en 1644.

Le dit ouvrage, que j'ai lu avec soin, dit Florenville, note qu'au sommet (3) de la croix est déposée une partie du clou. Aujourd'hui la place est vide.

La croix à double traverse contient sept morceaux de la vraie croix ; à la partie inférieure on voit un morceau de fer long de 0m230, ne serait-ce pas là la partie du clou à laquelle il a été fait allusion plus haut. On constate, il est vrai, un vide dans le lobe supérieur de l'arcade du triptyque. Indiquer ce qui devait s'y trouver autrefois serait assez difficile ; peut-être ce vide était-il occupé jadis par un motif, telle qu'une main bénissant ou une main tenant une couronne.

En 1820, la vitre protectrice du reliquaire fut brisée par les paroissiens de Fosses le jour de la fête de la sainte Croix. M. Florenville la fit renouveler et il affirme, sur sa foi de prêtre, de n'avoir rien substitué ni enlevé à la relique et qu'il la laisse pour être à jamais un objet de vénération et de secours pour la paroisse de Fosses (4).

---

(1) *Musées royaux du Parc du Cinquantenaire et de la Porte de Hal* avec la collaboration artistique de MM. Hannotiau et Kymeulen.

(2) « La pièce en question m'a été remise, m'écrit M. le chanoine Adriaenssens, par Beukelaers ou de Beukelaer, à qui j'ai administré les derniers sacrements peu de jours avant sa mort, qui doit être arrivée de 1874 à 1880. En la remettant il m'a dit que cette pièce il l'avait trouvée dans un reliquaire de la vraie croix qu'il avait vendu au musée, et qu'il croyait que cette pièce écrite en latin pourrait peut-être avoir quelque intérêt pour moi. Il m'a même engagé à aller voir cette œuvre d'art, ce que j'ai fait avec M. Alph. Jacobs, de Louvain, alors attaché aux musées. »

Extrait d'une lettre du 9 décembre 1904, de M. le chanoine M. L. Adriaenssens, aumônier de la garnison de Namur. Il est assez surprenant qu'à la suite de la remise de ce document par le vendeur, l'erreur ait subsisté quand même sur l'étiquette relative au triptyque. M. Jacobs a été attaché au Musée de la Porte de Hal, du mois de septembre 1883 au mois de mars 1886. C'est dans l'intervalle compris entre ces deux dates que la visite dont il s'agit a dû se produire.

(3) *In summitate*. Il ne m'a pas été possible de trouver le passage auquel il fait allusion dans le *Triumphus* de Marchant.

(4) Hoc anno 1820 cum post infinita parochianorum oscula, in adoratione Stæ Crucis, vitrum de quo supra effractum fuisset hoc novum substitui asseverans fide sacerdotali me nihil substituisse nec sustulisse sed sacram reliquiam uti mihi fuit concessa et authentica declarata intactam hic me reliquisse ad perpertuam meæ parochiæ auxiliam et parochianorum venerationem.

Il résulte du texte très précis qui vient d'être lu que l'intention de M. Florenville était bien de laisser le reliquaire à l'église de Fosses.

Passant à Namur en 1821, donc un an à peine après la déclaration dont un extrait vient d'être donné, il ne lui sera, certes, pas venu à l'esprit de se déjuger en emportant avec lui à Namur un reliquaire qu'il considérait comme un trésor pour la paroisse de Fosses, qu'il avait administrée pendant de longues années.

M. Florenville décéda le 19 juin 1837 et, fait intéressant à constater, c'est la même année que cette pièce précieuse, à plus d'un titre, entre dans les collections de l'État, qui étaient à peine en voie de formation.

Plusieurs hypothèses se présentent à l'esprit : ou bien les héritiers ont trouvé le reliquaire au nombre des objets délaissés par le défunt, et alors ils se seront empressés de le vendre, ou bien l'un des successeurs de M. le chanoine Florenville à la cure de Fosses, sachant qu'il n'avait plus à redouter de réclamation de la part de son devancier, n'aura pas hésité à l'aliéner ou bien le reliquaire aura été volé. La première hypothèse, pour le motif énoncé dans un paragraphe plus haut, nous paraît inadmissible. D'autre part, j'ai interrogé M. le chanoine Mallar, révérend curé-doyen de Fosses, et il ne trouve pas la moindre trace, dans les archives, de la vente survenue.

Il semble que l'abbaye de Florennes ait été perdue de vue par Raisius, qui visita, pour rédiger son *Hierogazophylacium belgicum*, publié à Douai en 1628, la plupart des anciens trésors de nos contrées, car il n'en parle point.

Marchant, dans son *Triumphus sancti Johannis Baptistæ*, semble lui reprocher une omission qu'il tâcha, comme il le déclare, de réparer en insérant une sorte de catalogue de reliques (cf. p. 184) qui lui fut envoyé par une personne sûre. De leur côté, les deux bénédictins Martène et Durand omirent la visite du monastère de Florennes. On en est donc réduit au témoignage qui se trouve dans l'ouvrage de Marchant.

(A suivre.) JOSEPH DESTRÉE.

DINANDERIES.

LA section d'art monumental s'est enrichie récemment d'une série de fac-similés d'objets d'art dont les originaux sont en laiton, en cuivre ou en bronze.

A l'entrée, en regard des célèbres fonts baptismaux de Liége, on a placé ceux de la cathédrale d'Hildesheim, cuve cylindro-conique supportée par quatre figures humaines personnifiant les quatre fleuves du Paradis terrestre, décorée de bas-reliefs et munie d'un couvercle orné de même. Près de ces fonts se trouve la reproduction de la cuve qui appartint jadis à l'église de Saint-Germain à Tirlemont et fait partie aujourd'hui des collections de la section des anciennes industries d'art et antiquités ; à défaut de la base primitive qui est perdue, on a posé le moulage sur un support hypothétique affectant la forme d'un petit pilier cylindrique de style roman.

Vers le milieu du grand hall, à proximité de nos moulages métallisés des lutrins de Freeren, de Hal, de Tirlemont, et des fonts baptismaux de Hal, ont pris place les fac-similés des fonts célèbres de Bois-le-Duc, de Zutphen et de Bréda, exécutés respectivement en 1492, en 1527 et en 1540. Ces pièces, de dimensions importantes, se font remarquer par la richesse et l'originalité de leur décoration.

Sous l'arcade centrale du jubé de l'église Saint-Pierre à Louvain est placée la statue gisante d'Isabelle de Bourbon, seconde femme de Charles le Téméraire, dont le tombeau se trouve dans la cathédrale d'Anvers. Sous chacune des deux autres arcades du jubé, l'on voit une face des tombeaux de Marie de Bourgogne et de Charles le Téméraire, avec la décoration d'émaux et de métal doré des sarcophages originaux.

Au fond du hall, une vitrine renferme une collection de vingt-neuf aquamaniles du musée de Copenhague ; ces pièces, qui datent des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, se signalent par la variété pittoresque de leurs formes ; plusieurs d'entre elles sont des objets d'art absolument remarquables.

Tous ces fac-similés et d'autres encore, dont nous reparlerons lorsqu'ils auront pu trouver place dans le musée, ont été acquis par la section artistique de la Commission royale des échanges internationaux, installée à l'Exposition de la dinanderie en 1903 dans l'hôtel de ville de Dinant. La plupart d'entre eux, notamment les fonts baptismaux hollandais et les aquamaniles danoises ont été obtenus à la suite des actives démarches de notre collègue, M. Joseph Destrée, qui fut le dévoué secrétaire général de la commission organisatrice et contribua pour une grosse part, par son zèle et sa science, au grand succès qu'obtint cette intéressante exhibition.

HENRY ROUSSEAU.

CATALOGUE DE LA COLLECTION RAOUL WAROCQUÉ.

DEUXIÈME PARTIE, 1904.

L'ANNÉE 1904 a vu se disperser aux quatre vents des enchères ce qu'il restait des fameuses collections de M. Léon de Somzée. Mais de même qu'à la vente de 1902 l'État belge avait largement glané parmi les pièces les plus remarquables, de même la vente de 1904 a permis à la Belgique de conserver la majeure partie des objets, tout au moins les principaux d'entre eux.

Le gouvernement, aidé d'ailleurs puissamment par la générosité privée, a pu se rendre acquéreur de quelques-uns des plus beaux antiques qui faisaient la gloire de la collection et, du coup, le Musée du Cinquantenaire a passé, comme l'a dit un juge autorisé (M. Salomon Reinach, *Revue archéologique* 1904, I, p. 412) du troisième au second rang des collections d'antiques.

Le Musée de Mariemont — on peut, en effet, donner ce titre à la collection Raoul Warocqué — a été aussi favorisé que le Musée du Cinquantenaire, car, tandis que celui-ci n'acquérait pas moins de trente-six objets antiques (1), le Musée de Mariemont s'assurait trente et un marbres ou bronzes.

En tenant compte que, d'après la volonté formelle de M. Warocqué, publiquement exprimée, la majeure partie de ses collections seront réunies un jour à celles du Cinquantenaire, l'on constate que la fleur de la collection Somzée fait encore partie du patrimoine artistique national et ne lui sera jamais ravie.

Nous avons signalé l'intérêt du premier fascicule du catalogue de la collection Warocqué paru en 1903 (2) et qui contenait les objets numérotés de 1 à 100.

Six mois s'étaient à peine écoulés que paraissait un second fascicule comprenant, celui-ci, les numéros 101 à 240 (3).

L'importance numérique de cette seconde série, qui complète admirablement la première, est telle que nous ne pouvons songer à nous occuper de toutes les pièces remarquables.

Nous passerons sous silence celles provenant de la collection Somzée, comme étant connues du public bruxellois et des archéologues, et nous nous contenterons de signaler quelques-uns des monuments inédits les plus importants (4).

La série égyptienne s'est enrichie d'un lot d'antiquités acquises à la vente Amelineau à Paris (fouilles d'Abydos), dont de superbes vases en pierre dure datant de la Ire dynastie.



HERMÈS D'ALCAMÈNE.

Passant aux antiquités grecques et romaines, nous nous contenterons de citer ces quelques petits bronzes :

Une admirable statuette de cheval ayant fait partie d'un attelage, et que son caractère d'archaïsme nerveux et élégant doit faire dater du début du ve siècle (n° 187).

Une petite Victoire, les pieds posés sur une sphère qui, probablement, ornait quelque meuble (n° 189).

Une statuette reproduisant la statue de marbre d'Auguste de Prima-Porta.

(1) Voir *Bulletin* 1903-1904, pp. 61 et suiv.

(2) Voir *Bulletin* 1903-1904, p. 30.

(3) M. Warocqué a consenti à permettre à la librairie Lamertin, 20, Marché-au-Bois, à Bruxelles, de mettre en vente quelques exemplaires du catalogue, destiné primitivement à la circulation privée.

(4) Voici la liste des numéros du catalogue de vente Somzée qui ont passé dans la collection Warocque (chiffres entre parenthèses) : 4 (140), 1 (141), 19 (143), 8 (144), 11 (145), 12 (146), 67 (149), 14 (150), 36 (151), 26 (152), 38 (153), 86 (154), 30 (156), 32 (157), 43 (163), 189 (164), 51 (165), 55 (166), 85 (167), 146 (173), 118 (176), 188 (180), 202 (188), 204 (194), 225 (193), 205 (194), 209 (197), 230 (206), 216 (207), 238 (209), 106 (226), 215 (238).

Une figurine de Mars casqué, provenant, semble-t-il, de Provence et qui est une réplique parfaite de l'Arés barbu et nu, créé, sans doute, au IVe siècle, par quelque artiste attique (n° 237).

Parmi les ustensiles, mentionnons une anse de vase archaïque grecque (n° 201) et une muserolle de cheval de l'époque d'Auguste (n° 204), objet relativement rare jusqu'à présent.

Parmi les marbres, nous ne pouvons que mentionner une belle tête de femme, peut-être un portrait d'époque alexandrine (n° 160), un curieux bas-relief représentant Hercule cueillant les pommes des Hespérides (n° 150) ; l'on peut se demander si l'on n'est pas en présence d'un original du début du IVe siècle. N° 158, un beau buste de Sérapis. N° 147, un gracieux lecythe funéraire... Mais nous avons hâte d'arriver à une des pièces qui contribuera le plus au renom de la collection : c'est la tête barbue qui porte le n° 142 et que M. Warocqué a eu l'amabilité de nous permettre de reproduire. Son caractère sévère et majestueux, la stylisation minutieuse de la chevelure et de la barbe, qui semblent plus archaïques que le visage lui-même, font songer à une image divine datant de la période immédiatement antérieure à Phidias. Et l'on évoque aussitôt ces grandioses sculptures des frontons d'Olympie, chez lesquelles la gravité archaïque n'exclut pas le souffle de la vie. Mais ici il semble que quelque contrainte religieuse ait retenu la main du sculpteur qui a buriné plutôt que taillé les boucles. La tête avait été trouvée à Athènes, depuis près d'un an, entre l'Acropole et le temple de Thésée, paraît-il, lorsqu'en novembre 1903 une tête très semblable, quoique d'exécution très inférieure, surmontant celle-ci une herme, fut découverte dans les fouilles allemandes de Pergame, en Asie Mineure. Toutes deux devaient être la réplique d'un même original, d'une herme, et, dès lors, s'expliquait l'archaïsme quelque peu voulu qu'avait nécessité la forme traditionnelle et la signification religieuse de l'œuvre. Il existe également d'autres répliques, de valeur inférieure, d'ailleurs.

Mais l'intérêt capital de la découverte de Pergame résultait du fait que la gaine de l'herme porte une inscription attestant que l'on a sous les yeux une copie de l'Hermès d'Alcamène — l'illustre sculpteur athénien — qui se trouvait aux propylées d'Athènes. Cette sculpture est mentionnée par Pausanias, qui omet le nom de l'auteur.

Les conséquences de cette découverte sont considérables. La majorité des archéologues avait mis en doute l'attribution que fait Pausanias de l'un des frontons d'Olympie à Alcamène. Nous savons, qu'encore après 403 avant Jésus-Christ, Alcamène aurait exécuté pour Trasybule une Athena et un Heraclès pour célébrer l'expulsion des trente tyrans. A moins de lui accorder la verdeur artistique du Titien qui dura soixante-dix ans, l'on hésitait à croire qu'il eût pu exécuter avant 456 une œuvre de l'importance du fronton d'Olympie. La découverte de Pergame prouve que l'attribution de Pausanias n'est pas aussi fantaisiste qu'on le pensait, d'autant plus que M. Loeschcke semble avoir établi (*Jahrbuch des Arch. Inst.* 1904, p. 24) que l'Hermès des propylées a pu parfaitement avoir été érigé peu après 450 avant Jésus-Christ. Le même savant se demande s'il ne faut pas en revenir à une hypothèse mise en avant dès longtemps par lui : les textes permettent de restituer deux Alcamène, l'un d'eux originaire de Lemnos, rival de Phidias, avec lequel il fut en compétition pour un Athena, l'autre, citoyen athénien, élève de Phidias. Ces dédoublements de personnes sont un moyen commode, dont les archéologues abusent quelque peu lorsqu'ils se trouvent en présence d'une invraisemblance. Mais en fait, la longévité d'Alcamène serait-elle une chose tout à fait impossible ? Nous avons déjà cité le cas du Titien, nous pourrions ajouter ceux de Donatello vivant quatre-vingts ans et mort le maillet à la main, et Michel-Ange mort à quatre-vingt-neuf ans et que sa cécité seule éloigna de son art. Ajouterons-nous à cette liste notre illustre Constantin Meunier qui, à soixante-treize ans, est encore en pleine production artistique (1)?

La découverte inattendue de Pergame prouve que plutôt que de faire preuve de trop de scepticisme ou de trop d'ingéniosité, il vaut parfois mieux patiemment attendre.

L'intérêt que présente la tête de Mariemont nous a entraîné au delà des limites permises à un compte rendu, que nous devons forcément clore sans avoir pu nous étendre sur les autres pièces intéressantes que contient le petit musée.

Une planche annexée au catalogue peut donner une faible idée de l'ensemble, mais il faut l'avoir vu pour juger de la somptuosité de ce temple de marbre blanc et rouge, aux murs décorés de rutillantes fresques pompéiennes et de purs bas-reliefs attiques. Au centre, entouré de statues de marbre qui encadrent les vitrines contenant les petits bronzes et les objets précieux se dresse, colossal, le

(1) L'on a taxé de fable la succession de sept rois seulement à Rome en deux cent quarante-quatre ans. Or, il suffit de jeter les yeux sur une liste des rois de France, entre autres, pour se rendre compte que cela n'a rien d'anormal et que la moyenne de trente-quatre années de règne a été souvent dépassée. Ceci soit dit, en passant, sans vouloir en rien prendre position pour ou contre la chronologie de Tite-Live.

Guerrier, de l'ancienne collection Somzée, qui, dans ce riche écrin, semble grandi encore.

Plus d'un grand musée enviera à son heureux propriétaire les trésors d'art enfermés dans le petit temple tapi sous les arbres séculaires du parc de Mariemont.

J. D. M.



DONS

SECTION D'ETHNOGRAPHIE.

La section d'ethnographie a reçu de M. Rosseels, consul général de Belgique à Athènes, une quenouille, un porte-aiguille et un fume-cigarette, ainsi qu'un couteau à manche en bois. Ces objets ont été fabriqués et ornés de sculptures naïves par les bergers de l'Acarnanie et de l'Eurythanie.

On attache généralement peu d'importance aux documents de cette nature et cependant ils sont intéressants et il y a lieu de remercier le donateur de nous les avoir fait parvenir. J. B.

SECTION DES MOULAGES ET REPRODUCTIONS.

Nos collections viennent de s'enrichir d'un excellent moulage d'une des ravissantes têtes d'enfant, par Donatello.

Ce moulage a été exécuté avec soin et directement sur l'original, qui fait partie des collections de M. G. Dreyfus, de Paris. C'est à la générosité de ce distingué collectionneur que nous devons d'en posséder un exemplaire.

Nous l'avons exposé dans notre galerie de la peinture décorative (section de l'Italie ancienne). Nous tenons à adresser tous nos remerciements à M. Dreyfus pour l'intérêt qu'il a bien voulu témoigner à notre musée. G. M.

AVIS.

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin* envoyés sous bande par la poste et qui n'arrivent très souvent à destination qu'en mauvais état, ce qui n'en permet pas la conservation.

Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de fr. 0.50 sur le prix de l'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le Bulletin dans des rouleaux en carton.



On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

BIBLIOTHÈQUE.

Dans le courant du mois de novembre, notre bibliothèque a reçu les périodiques suivants :

NON MENSUELS :

Ann. du Cercle archéologique de Termonde, t. X.

Bull. des comm. royales d'art et d'archéol., XLIIe année, n°s 5, 6, 7 et 8.

Ann. du Cercle archéol. du pays de Waes, t. XXII, 2e liv.

Bull. de la soc. d'hist. et d'archéol. de Gand, XIIe année, n° 5.

Le mouvement sociologique, V^e année, n° 2.

Arte italiana decorativa et industriale, XIIIe année, n°s 1 et 2.

L'anthropologie, n° 2 du t. XV.

Académie des inscript. et b. l. — Comptes rendus des séances, n° de janv.-févr.

Ann. du Cercle histor. et archéol. de la Campine, 1re année, n°s 1 et 2.

Principaux ouvrages entrés pendant le mois de décembre.

PUBLICATIONS RÉCENTES :

Beckers (Léon). L'enseignement supérieur en Belgique. Bruxelles 1904. (Don de M. Fr. Cumont.)

Cagnat (R.). Diane et Actéon sur une mosaïque africaine. Paris 1904. Extr. (Don de M. Fr. Cumont.)

De Créqui Montfort et Sénechal de la Grange. Rapport sur une mission scientifique en Amérique du Sud. (Bolivie, République Argentine, Chili, Pérou.)

de Raadt (J.-Th.). Les sobriquets des communes belges. Bruxelles 1904.

Drexler (C.) et Th. Strommer. Der Verduner altar, ein emailwerk des XII Jahrhunderts im stifte Klosterneuburg bei Wien. Wien 1903.

Du Bois (Albert). Évolutions bruxelloises. Bruxelles 1904. Extr. Don de l'auteur.)

Erman (Adolf.). Aegyptische Chrestomatie. Berlin 1904. (Don de M. J. Capart.)

Garstang (John). Tombs of the Third Egyptian Dynasty. Westminster 1904. (Don de M. J. Capart.)

Hedicke (Robert). Jacques Dubroeucq. Der Meister des lettners von Ste-Waudru in Mons. Strassburg 1904. (Don de l'auteur.)

Laking (Guy-Francis). The armoury of Windsor Castle European Section. London 1904. (Don de l'auteur par l'intermédiaire de M. le Bon de Favereau, ministre des affaires étrangères.)

Mansion (Joseph). Les gutturales grecques. Gand-Paris 1904. (Envoi du ministère de l'intérieur.)

Paternotte (R.). Souvenirs de Cambron-Casteau. Bruxelles [1904]. (Don de M. E. de Prelle de la Nieppe.)

Schumann (Hugo). Die Steinzeitgraber der Uckermark. Prenzlau 1904.

Somville (Edm.). Répertoire bibliographique à l'usage du touriste en Belgique. Bruxelles 1903. (Don de Mlle M. Mali.)

Vanderkindere (Léon). La chronique de Gislebert de Mons. Bruxelles 1904. (Envoi de l'Acad. royale de Belg.)

Wauters (A.-J.). Une ambassade flamande chez le pape Jules II en 1508. Bruxelles 1904. Extr. (Don de l'auteur.)

Weill (R.). Le vase de Phaestos. (Un document de l'hist. du monde créto-asianique.) Paris 1904. Extr. (Don de M. J. Capart.)

Winter (Franz). Die antiken Terrakotten : die typen der Figürlichen Terrakotten. Berlin und Stuttgart 1903.

OUVRAGES DIVERS

DONS.

De M. Ernest Lefebure :

Lefebure (Ern.). Dentelles, tulles, broderies et passementeries à l'Exposition universelle de 1889 à Paris. Paris 1891.

De M. Henri Hénon :

Hénon (H.). Dentelles, broderies et passementeries à l'Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. Paris 1901.

Hénon (H.). Dentelles, broderies, tulles, passementeries à l'Exposition internationale de Bruxelles 1897. Calais 1897.

Id. L'industrie des tulles et dentelles mécaniques dans le Pas-de-Calais 1815-1900. Paris 1900.

De M. Jean De Mot :

Karo (G.). Di un vaso etrusco, trovato à Chiusi. Parma 1900. Extr.

De M. Lagye :

Froehner (W.). Bulles métriques. Deuxième série. Mâcon 1884.

De M. J. De Mot :

Benndorf (Otto). Stele in Museum von Kandia. 1903. Extr.

De M. R. Warocqué :

Collection Raoul Warocqué, antiquités égyptiennes grecques et romaines, nos 101 à 240. Mariemont 1904.

De M. J. Capart :

Birch (S.). Facsimiles of two papyri found in a tomb a Thèbes. London 1863.

Du ministère de l'agriculture :

Durrieu (Paul). Les très riches heures de Jean de France, duc de Berry. Paris 1904.

De M. Jean Capart :

Coutil (Léon). Les figurines en terre cuite des Eburovices, Veliocasses et Lexovii. Évreux 1899.

Petrie (W.-M.-F.). Methods & Aims in archaeology. London 1904.

Davies (N. de G.). The rock tombs of El Amarna. Part. I. The tomb. of Meryna. London 1903. 18 brochures diverses relatives à l'égyptologie.

ACHATS.

Mantz (Paul). François Boucher, Lemoyne et Natoire. Paris, s. d.

Guiffrey (Jules). Antoine Van Dyck, sa vie et son œuvre. Paris, s. d.

Desjardins (Abel). La vie et l'œuvre de Jean Bologne. Paris 1883.

Mantz (Paul). Hans Holbein. Paris, s. d.

Lafenestre (Georges). La vie et l'œuvre de Titien. Paris, s. d.

De Rivoli (le duc). Bibliographie des livres à figures vénitiens de la fin du xve siècle et du commencement du xvie. 1469-1525. Paris 1892.

Depuis le 1er septembre, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET Ce, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES

4e ANNÉE. N° 5 PARAISSANT TOUS LES MOIS FÉVRIER 1905

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . . . 5 francs. | Pour l'Étranger . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

DONS.

TABLETTES CHALDÉENNES.

M. FRANZ CUMONT a fait récemment don à nos séries rudimentaires d'antiquités assyro-chaldéennes d'une série de dix tablettes en terre cuite et d'un sceau de même matière recouverts d'inscriptions cunéiformes archaïques.



Ces tablettes proviennent certainement de Tello, localité rendue célèbre par les fouilles de Sarzec, qui ont donné au Louvre la plus riche collection d'antiquités chaldéennes qui soit au monde.

En 1894, Sarzec découvrit « tout un gisement de tablettes d'argiles couvertes d'inscriptions cunéiformes. C'est un véritable dépôt d'archives et d'actes authentiques analogues aux dépôts qui ont été trouvés sur les emplacements de Ninive, de Sippara, de Niffer. Celui-ci présente l'intérêt particulier d'appartenir à la très ancienne cité sumérienne de Shirpourla (ou Lagash), qui ne nous est connue que par les monuments, mais qui n'en a pas moins été un centre de civilisation primitive, où l'écriture et les arts avaient commencé de fleurir dès le quarantième siècle avant notre ère. Ces plaquettes en terre cuite, régulièrement superposées sur cinq ou six rangs d'épaisseur, remplissaient des galeries étroites se coupant à angle droit, construites en briques crues et garnies des deux côtés de banquettes sur lesquelles s'étendaient d'autres couches de semblables monuments » (1).

Des dépôts analogues furent trouvés successivement au cours des fouilles. M. Thureau Dangin s'est attaché à l'étude de ces tablettes et il y a consacré plusieurs articles importants dans la *Revue d'Assyriologie*. « Il est probable, dit-il, que ces documents proviennent des archives d'un de ces temples, grands propriétaires fonciers, qui font songer aux abbayes du moyen âge, ou encore à certains monastères orientaux de nos jours. L'administration de ces organismes complexes exigeait une comptabilité constamment tenue à jour » (2).

(1) HEUZEY, Mission de M. Sarzec en Chaldée, dans la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, III, 3, 1894, pp. 65-66.

(2) THUREAU-DANGIN, la Comptabilité agricole en

Les tablettes que nous devons à M. Cumont proviennent des mêmes dépôts exploités furtivement par les Arabes en l'absence de Sarzec. D'après les recherches de M. Thureau-Dangin, on peut les rattacher toutes à la période la plus ancienne, antérieure à la domination d'Agadé(1). M. Pinches, de Londres, qui a bien voulu étudier nos tablettes, y a lu les noms des rois (ou patésis) Ouroukagina et Lugalanda, appartenant à ce qu'on appelle la première période de l'histoire de Lagash, précédant la première destruction de cette ville.

D'après les lectures provisoires de M. Pinches, on trouverait dans ces tablettes des listes du personnel du harem, des listes d'animaux, de céréales, de dattes, de vins, de poissons, de vêtements (?) Le sceau en argile aurait servi à sceller un panier en jonc contenant les poissons pêchés par les pêcheurs de mer et d'eau douce.

On voit donc l'intérêt de ce petit lot d'antiquités pour la connaissance de l'organisation sociale de la plus ancienne Chaldée. On jugera, par la photographie d'une de ces tablettes, de l'aspect que présentent ces archaïques monuments qui remontent certainement au troisième millénaire avant notre ère.

J. C.



FIGURE A.

POÊLE EN FAIENCE DE BRUXELLES.

TOUS les Bruxellois ont vu, sans l'avoir suffisamment remarqué, le petit monument en faïence polychrome qui décorait, Montagne-du-Parc, le jardinet attenant aux bureaux de la Société générale.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que la Société générale vient de faire généreusement don à nos musées de cet objet et que celui-ci a pris place dans nos collections d'art ancien.

La figure A représente le monument tel qu'il nous est arrivé de la Montagne-du-Parc. La figure B représente le même monument restitué dans son état original par les soins de notre préparateur Dujardin. La colonne est en faïence au décor blanc et jaune pâle. L'ornementation n'est pas très complexe car elle consiste en cannelures interrompues par des courses de petits rinceaux. Les guirlandes de fleurs et fruits qui s'accrochent à la partie supérieure sont modelées très gracieusement. Quant au vase, traité, comme la colonne, dans le style de l'époque Louis XVI, il est en terre cuite rosée sans couverte. Tout récemment encore une épaisse couleur noire lui donnait, même à une courte distance, l'aspect d'un bronze d'élégante facture ; mais il y avait là une supercherie ingénieuse et la colonne n'était, en réalité, qu'une partie intégrante d'un poêle, ainsi que cela résulte de la présence d'une épaisse couche de suie qui couvrait les parois intérieures.

Le tuyau pour le dégagement de la fumée s'adaptait à l'amortissement consistant en une sorte de bourrelet de $0^{m}09$ de haut. Cette dernière pièce a été retrouvée dans la base de la colonne qu'elle a servi à consolider pendant de longues années. Cet amortissement était sans nul doute rehaussé de feuillages stylisés qui ont totalement disparu.

La colonne s'adaptait à son tour à un foyer de fonte ou de forte tôle de fer.

On peut se rendre compte de la disposition de ce genre d'objets grâce au poêle en faïence de Bruxelles conservé dans nos collections et qui procède de la fabrique d'Artoisenet. Nous pencherions à croire que la pièce ci-contre a la même provenance.



FIGURE B.

Chaldée au troisième millénaire, dans la *Revue d'Assyriologie*, etc., III, 4, 1896, pp. 118 et suiv.

(1) Id., Tablettes chaldéennes inédites, *ibid.*, IV, 3, 1897, pp. 69-86 et XXXII pl.

(2) Id., la Ruine de Shirpoula-Lagash, *ibid.*, VI, 1904, pp. 26-32.

Nous tenons à exprimer publiquement notre reconnaissance non seulement envers la Société Générale pour favoriser l'Industrie Nationale, mais également envers M. Beernaert, ministre d'État, qui, après avoir conçu la première idée de ce transfert, a bien voulu nous prêter son excellent appui pour le faire aboutir.

Jos. Destrée.

FIGURINES D'ÉPOQUE MYCÉNIENNE.

PLUSIEURS dons récents sont venus enrichir nos collections, d'une série d'idoles mycéniennes, dons nous donnerons une description succinte.

1° Idole du type mycénien habituel (Inv.-A. 1101, h. 0,09), don de M. Wilhelm Vollgraff, chargé de cours à l'Université d'Utrecht. Plis de la robe et cheveux peints en vernis noir. Geste dit de l'Aphrodite pudique. Provient d'Argolide. Nous possédions déjà une figurine analogue. (Inv. A. 28). M. Vollgraff nous a donné en même temps une collection de tessons provenant de ses fouilles d'Argos.

2° Idole (tête brisée, h. 0.14), don de M. Jean Capart. Provient d'Argolide. Type rare (Inv. A. 30) un exemplaire analogue sans enfant de Mycènes. *Ephemeris Archaiol.* 1888 pl. IX, 15). Elle porte dans les bras un nourrisson très rudimentaire, vêtu d'une chemise (fig. 1).

Des traits peints indiquent une jupe à volants, un corsage (visible dans le dos) ouvert sur la poitrine, des bracelets et un collier, ce qui correspond au costume minoïen crétois tel que nous le connaissons par les monuments trouvés à Cnossos, entre autres. Les cheveux, indiqués plastiquement, pendaient dans le dos.

3° Fragment d'idole en terre cuite mal épurée. (Inv. A. 1307. h. 0,10), don de M. Eugène Hanssens, professeur à l'Université de Bruxelles, qui l'avait acquis à Haghioi Deka (Gortyne) en Crète. Elle provenait sans doute de Phaestos ou de sa nécropole (Haghia Triada). Les bras, levés, sont brisés au coude. La tête et le bas du corps manquent. Les seins sont indiqués d'une façon rudimentaire. Traces d'engobe blanche (dans le dos restes de couleur bleue, qui, se retrouvant à la cassure, ne me semblent pas antiques). Le type semble être celui de la déesse brandissant des serpents (1) assez fréquent en Crète à l'époque minoïenne (vers le XVe siècle avant Jésus-Christ) (fig. 2).



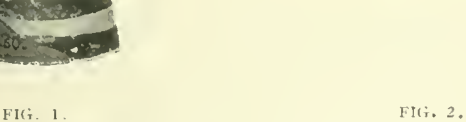


FIG. 1.



FIG. 2.



FIG. 3.

A cette liste ajoutons le fragment d'un très important objet de même époque : c'est une tête de chien (probablement un lévrier sloughi) (Inv. A. 1199) en terre cuite fumigée *(bucchero)* acquise par M. Jean Capart à Nauplie et donnée par lui au Musée. Grâce à la comparaison avec des objets analogues et surtout avec les représentations d'objets apportés par des Crétois en tribut au roi d'Égypte Amenophis III (vers le XVe siècle avant

(1) Mariani, *Monumenti dei Lincei*. VI, p. 170, fig. 2; Sam Wide, *Athenische Mitteilungen* XXVI, 1901, p. 247 et s.; A.-J. Evans, *Annual of the British school of Athenes*. IX, 1902-03, p. 77 et s.

Peut-être le bas du corps s'évasait-il et la figure portait-elle le costume crétois dont il a été question plus haut ? L'absence de peinture ne permet pas de répondre à cet égard

Jésus-Christ) représentations qui se voient dans des peintures égyptiennes, l'on a pu reconnaître dans cet objet le fragment d'un vase en forme de tête de chien qui rappelle certains vases grecs d'époque beaucoup postérieure (fig. 3).

La figure ci-jointe donne une idée de la reconstitution qui a pu en être tentée : le liquide était introduit par une ouverture se trouvant à l'occiput, et pouvait s'écouler par un petit trou situé à l'extrémité du museau. La tête, sans doute polychromée aux yeux, au museau et à la bouche, semble avoir été la reproduction d'un objet métallique incrusté sorti de quelque atelier crétois (1).

J. D. M.

FRESQUE DE BOSCO-REALE.

GRÂCE à l'aimable entremise de M. Ch.-L. Cardon, membre de notre Comité de la Peinture décorative, et de M. Raoul Warocqué, membre de la Chambre des Représentants, nos musées ont pu acquérir à la vente qui a eu lieu à Paris, le 8 juin 1903, une des fresques provenant des fouilles de la villa de L. Herennius Florus, découverte en 1900 sur le versant sud-est du Vésuve, à Bosco-Reale, près de Pompéi. Nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'intérêt que présentait la collection des fresques qui ont été découvertes en cet endroit (2).

Nous pouvons classer ces peintures en trois groupes : les unes, comme notre fresque, sont des imitations de marbres : l'artiste a cherché à imiter les combinaisons variées que l'on peut obtenir au moyen d'un placage d'incrustation de marbres, en y ajoutant des encadrements et des colonnes corinthiennes.

Les autres sont des trompe-l'œil divers, où le rococo et l'horreur du vide se font déjà sentir, mais où la perspective n'est pas encore surchargée. Ces trompe-l'œil sont en somme fort intéressants et par leur facture, l'emportent sur beaucoup de morceaux semblables trouvés à Pompéi et ailleurs.

Enfin un troisième groupe de fresques comprend des portraits ou des scènes de genre. Elles sont infiniment plus intéressantes que les précédentes : ici la composition est simple, l'interprétation savante, le coloris délicat. Le souci évident de faire vrai a fait rejeter à l'artiste qui a peint ces fresques l'illusionnisme dont ses confrères de l'époque abusaient trop souvent.

Toutes ces fresques découvertes à Bosco-Reale ont été trouvées en place, et sur les parois des murs qu'elles avaient pour but de décorer. Lorsqu'il s'est agi de les enlever pour les transporter à Paris, où elles furent vendues, on s'est contenté de démolir chaque pan de muraille derrière les fresques — sans toucher à celles-ci — et on a coulé du plâtre à la place des briques et des moellons ainsi enlevés. Puis le morceau choisi était entouré d'un solide cadre en bois.

De l'ancienne muraille il ne restait donc, après l'opération, que l'épaisseur du stuc sur lequel la peinture avait été exécutée.

Détail curieux à noter : Pline l'Ancien, dans son *Histoire naturelle*, nous donne l'exemple d'un transport semblable d'une fresque : « Muraena et Varron dans leur édilité, firent scier à Lacédémone une belle fresque peinte sur une muraille de brique; on la renferma dans des cadres de bois, et on la transporta à Rome pour orner les comices. La fresque, admirable par elle-même, fut encore plus admirée à cause du transport (3). »

Les temps ont changé et nous n'avons plus de ces étonnements aujourd'hui !

Notre fresque de Bosco-Reale, qui est exposée dans la section de la Peinture décorative, mesure $3^{m}13$ de long sur $2^{m}32$ de haut. Elle constituait primitivement une partie d'un des pans de muraille d'une petite salle qui était située à côté du grand *triclinium* (grande salle à manger) de la villa de L.-H. Florus (4).

Elle imite des parois à bossage de marbres de différentes couleurs (jaune, rouge, vert, brun, avec des encadrements rouges), peintes sur stuc.

Au milieu de la fresque circule une corniche

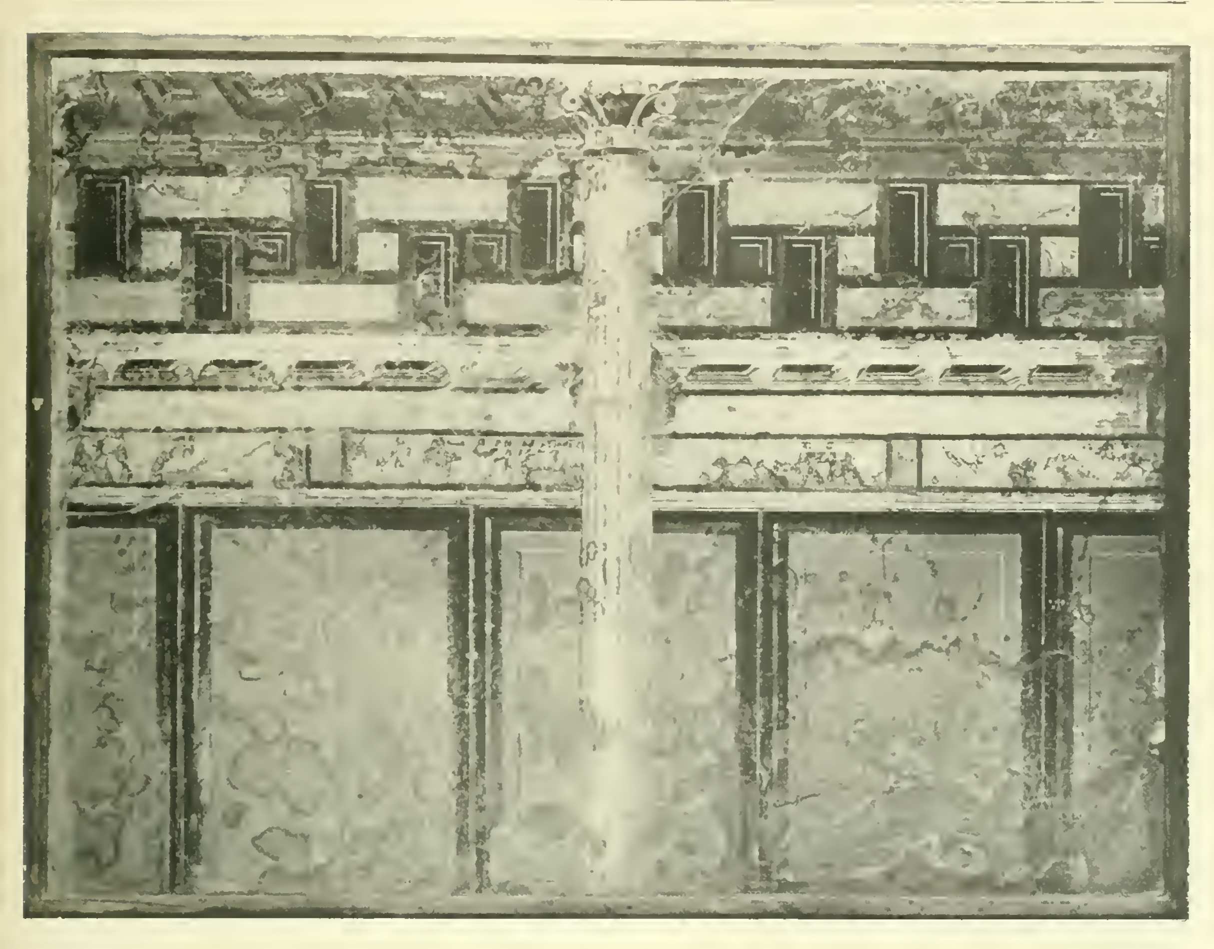
(1) Cet objet remarquable a été étudié d'une façon détaillée dans un article de la *Revue archéologique*, 1904, II, p. 201-224. J'avais cru y reconnaître les traces d'un collier. Je pense plutôt qu'il s'agit de plis de la peau fréquents chez les chiens de race.

Je me fais un plaisir de signaler le don que nous a fait M. Léon Janssen, directeur des Tramways bruxellois, d'un moulage du beau vase de pierre dure trouvé dans les fouilles italiennes de la nécropole de Phaestos (Haghia Triada), moulage qu'il a rapporté d'une visite au musée de Candie.

(2) Voir *Bulletin des Musées royaux*, 2e année, n° 8, mai 1903, p. 63. Consulter également : S. Di Giacomo, les Fresques de Bosco-Reale, dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXV, 1901, pp. 15 à 26 (fig.) ; *Il Mezzogiorno artistico*, n° 1, janvier 1901 (article sur les fresques de Bosco-Reale) ; F. Barnabei, *la Villa Pompeiana di P. Fannio Sinistore*, etc., Rome, 1901 ; *les Fresques de Bosco-Reale* décrites par Arthur Sambon. (Catalogue de la vente avec d'excellents fac-similés d'aquarelles ; Canessa, Paris, 1903.)

(3) Pline, *Histoire naturelle*, livre XXXV, chap. XLIX, § 4 (traduction Nisard).

(4) Voir le plan de la villa, exposé dans un cadre, à côté de la fresque, en compagnie de fac-similés d'aquarelles reproduisant quelques-unes des plus belles d'entre les fresques trouvées à Bosco-Reale.



FRESQUE DÉCOUVERTE A BOSCO-REALE. *(Musée du Cinquantenaire).*

blanche et brune. L'extrémité supérieure de la fresque représente les caissons d'un plafond vu en perspective et reposant sur une colonne d'ordre corinthien, placée au milieu de la paroi. Une moitié environ d'une colonne semblable s'aperçoit à la partie gauche de la fresque. La perspective de ce faux plafond et de ces colonnes donne l'illusion que les parois à bossage sont vues à travers un rang de colonnes corinthiennes.

La conservation de cette fresque, que nous reproduisons ci-dessus, est parfaite, sauf quelques petites piqûres produites par l'humidité — et survenues, du reste, pendant le transport — mais qu'on espère bien voir disparaître à la longue.

Notre fresque constitue un document original des plus intéressants en ce qui concerne la décoration dite pompéienne.

L'on peut diviser l'évolution de celle-ci, d'après le professeur allemand August Mau, en quatre périodes correspondant à autant de styles distincts.

1. Premier style. — C'est la période pré-romaine ou gréco-samnite. Elle commence au IIe siècle et va jusqu'à l'an 80 avant Jésus-Christ.

La caractéristique de ce premier style pompéien, c'est l'imitation du marbre par le stuc polychrome, les couleurs étant mélangées au stuc lui-même.

Des corniches denticulées courent le long des murs qui sont eux-mêmes divisés en panneaux rectangulaires en relief, en stuc polychrome, reproduisant des parois à bossage de marbre.

En général les couleurs semblent avoir été appliquées *a fresca*, sur l'enduit frais.

2. Second style. — Le second style décoratif pompéien florissait sous la République. Il s'inspire des mêmes principes que le style précédent, mais ici le relief disparaît. Les panneaux et les détails d'architecture en relief font place à leur imitation en peinture.

La perspective commence ici à apparaître pour produire l'illusion du relief. Les panneaux composant la décoration d'une paroi sont coupés par des imitations de colonnes peintes, surmontées de chapiteaux ioniques ou corinthiens.

Les peintures de ce genre étaient ordinairement exécutées *a tempera*. Nous nous expliquerons plus loin sur la valeur de ce terme.

Notre fresque, par tous ses détails, appartient à ce second style décoratif pompéien. Une des salles de la Casa delle Nozze d'Argento, à Pompéi, contient une décoration conçue dans le même style.

3. Troisième style. — Ce style, qui est dit des premiers empereurs, est caractérisé par l'emploi d'ornements délicats, patiemment et finement détailles, futiles même.

On l'a appelé le style du *Candelabrum*, car l'ornement caractéristique de ce nouveau style est une sorte de candélabre, de colonnette quelquefois, agrémenté de motifs variés, de rubans, de torsades et terminé par des attributs divers. L'influence égyptienne s'est aussi fait sentir dans ce style et dans certains cas se révèle par l'apparition, l'abondance même, d'attributs égyptiaques fort variés. L'on voit apparaître aussi des trompe-l'œil architectoniques, d'où le nom de *style d'architecture* donné également à ce troisième style décoratif.

Quatrième style. — Ce dernier style, le plus connu, nous conduit jusqu'aux dernières limites de l'art décoratif pompéien. La décoration se surcharge souvent d'ornements, devient parfois théâtrale par l'apparition de baldaquins, posés sur de fragiles colonnettes. L'imagination se donne libre cours : des animaux divers, des scènes variées, où la bizarrerie le dispute à l'originalité, remplissent les panneaux.

Les trompe-l'œil se multiplient : des maisons, des personnages se dessinent dans les perspectives d'une architecture de fantaisie.

Quelquefois cependant les œuvres de ce style, tout en restant dans sa note caractéristique, se montrent à nous dans des compositions d'une ordonnance parfaite, aux détails soignés, au coloris savant. La maison des Vettii, à Pompéi, en est un exemple typique.

Il est à remarquer que cette division de la peinture pompéienne en quatre styles, comme toutes les divisions du reste, est un peu arbitraire. Souvent l'on a fait usage, à une époque, d'un style décoratif caractéristique d'une époque écoulée. Souvent aussi telle maison, telle villa, s'est trouvée renfermer des échantillons des divers styles et surtout des second, troisième et quatrième. C'est notamment le cas pour la villa de L. H. Florus.

Les peintures romaines sont en général l'œuvre d'artistes grecs et la peinture romaine n'a été que l'imitatrice, peut-on dire, de celle de la Grèce, qui a exercé sur elle la plus grande influence.

Cette influence est encore plus marquée dans les peintures d'Italie Méridionale (Pœstum, Ruvo) et dans celles de Pompéi et des villes avoisinantes. Ici ce sont des artistes grecs pour la plupart, qui ont travaillé, et surtout des artistes alexandrins.

Au point de vue technique, les peintres décorateurs de l'époque employaient trois procédés : l'encaustique, la fresque, et la peinture *a tempera*. Nous ne parlerons pas de la peinture *a fresca*, le procédé de la fresque étant de ceux que l'on connaît bien. Les artistes de la Renaissance l'ont beaucoup employé : Raphaël, Michel-Ange, l'ont utilisé et la tradition en est parvenue jusqu'à nous comme étant la meilleure expression de la peinture monumentale.

Dans le procédé à *l'encaustique*, le peintre utilisait des pains composés de cire et de couleurs mélangées que l'on faisait fondre ensuite dans une palette à godets, légèrement chauffée. Au moyen d'un pinceau, l'artiste étendait cette cire liquide sur l'espace à décorer et traçait l'ébauche de son tableau. Seulement comme la cire sèche rapidement, il devenait impossible d'utiliser le pinceau par la suite pour racheter les bavures et fondre les lignes de la composition.

On utilisait pour cela des fers spéciaux, chauffés au préalable (*cauteres*) et dont le type est le *cestrum*, sorte de spatule dentelée en forme de feuille de bétoine.

Au moyen de ces fers, et en les passant légèrement sur la paroi peinte, l'artiste fondait les teintes, liait son dessin, aplanissait les rugosités produites par la cire refroidie.

Disons tout de suite que ce n'est ni le procédé *a fresca*, ni celui à l'encaustique qui ont servi à l'artiste qui a peint la fresque exposée dans nos Musées.

Dans le procédé à l'encaustique, en effet, l'emploi du *cestrum* chauffé laisse toujours une empreinte en creux là où il a passé. Rien de semblable ne s'observe sur notre fresque.

Reste le troisième procédé, *a tempera*, qui est celui qui a été mis en œuvre par le décorateur inconnu qui a peint la fresque dont nous nous occupons aujourd'hui.

Disons d'abord que toutes ces décorations en général étaient exécutées sur du stuc, appliqué lui-même sur la surface de la muraille à décorer. La préparation de ce stuc est importante à noter ; aussi nous allons nous y arrêter un moment.

Le stuc est formé de marbre pilé.

D'après Vitruve, qui nous a laissé des détails à ce sujet, le marbre était pilé et broyé de manière à former trois sortes de poudres.

« La plus grosse, dit-il, que l'on mêle avec de la chaux, sert à faire, comme il a été dit, la première couche de l'enduit ; celle qui est de moyenne grosseur s'emploie ensuite, et la plus fine sert pour la dernière couche. Ces couches bien frottées et bien

repoussées sont en état de recevoir les couleurs »(1).

Le battage était obtenu au moyen de mollettes en bois *(baculi)* dont l'emploi rendait le stuc poli comme le marbre.

Cette première opération terminée, on enduisait la surface extérieure du stuc avec de la cire punique fondue et mélangée d'huile et à laquelle on ajoutait souvent une couleur rouge, jaune ou noire. Cela fait, au moyen d'un réchaud à charbon, que l'on promenait sur la surface du mur, on faisait fondre la cire, de manière à bien l'étendre et à l'unir.

Après cela il ne restait qu'à peindre à froid sur la surface ainsi préparée, au moyen de couleurs, où il entrait de la cire et des matières résineuses, mélangées aux matières colorantes (1).

C'est là le procédé *a tempera* qui a servi pour la décoration de notre fresque.

Nous continuerons à l'appeler fresque : c'est le mot employé ordinairement. En réalité il ne s'agit point, dans cette pièce, de peinture *a fresca*, car l'emploi de la cire ne permet pas l'utilisation de ce procédé.

Il ne peut être question non plus, nous l'avons vu, du procédé à l'encaustique ; reste donc le procédé *a tempera* et c'est celui que nous estimons avoir été employé par le décorateur qui peignit jadis cette fresque de Bosco-Reale exposée dans nos galeries.

La présence de la cire dans cette fresque est nettement établie. Voulant nous en rendre compte d'une manière positive, nous avons détaché un petit morceau à sa surface et nous l'avons confié à M. J. Jacobsen, Docteur en sciences, Assistant aux Laboratoires de chimie de l'Université de Liége. L'analyse chimique à laquelle il a été procédé a démontré clairement la présence de la cire dans la couleur (2).

Nous tenons à adresser ici tous nos remercîments à notre aimable collaborateur et ami, pour l'aide qu'il a bien voulu nous prêter dans cette recherche.

Pour terminer, disons un mot de l'époque relative des fresques de Bosco-Reale. Des recherches auxquelles se sont livrés divers savants ont permis d'établir que la villa de Bosco-Reale avait été vendue aux enchères le 9 mai de l'an 12 de notre ère.

D'un autre côté, cette villa fut ensevelie lors de la catastrophe de l'an 79 de notre ère ; et à ce moment, comme elle avait probablement souffert des tremblements de terre qui se produisirent l'an 63, elle était en réparation, notamment en ce qui concerne la salle de bains et les chambres à coucher.

Quant aux autres chambres et parmi elles le grand *triclinium*, elles étaient intactes, ou à peu près, au moment de la catastrophe.

Tout compte fait, en prenant pour base la vente aux enchères du 9 mai de l'an 12 après Jésus-Christ, nous pouvons affirmer que les peintures découvertes à Bosco-Reale, et notre fresque notamment, datent, soit des premières années du premier siècle de notre ère, soit de la fin du dernier siècle avant Jésus-Christ (3).

GEORGE MACOIR.



On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

(1) M. VITRUVE-POLLION, *de l'Architecture*, liv. VII, chap. VI (traduction de CH. PERRAULT, revue)

(1) Pour tous les détails relatifs à l'historique et à la technique de la peinture romaine et pompéienne, consulter A. MAU, Pompeji, *In Leben und Kunst*, Leipzig 1900, fünfter theil. kap. LIV; et également A. MAU, *Geschichte der decor. Wandmalerei in Pompeji*, Berlin 1882; OVERBECK et MAU, *Pompeji in seinen Gebauden... dargestellt* ; P. GIRARD, *la Peinture antique* (Bibl. de l'Enseig. des Beaux-Arts) ; CROS et HENRY, *l'Encaustique et les autres procédés de la peinture chez les anciens*.

(2) Nous reproduirons ici les termes du rapport que nous a adressé M. J. Jacobsen relativement à l'analyse à laquelle il a procédé à notre demande

RAPPORT.— *Recherche de la cire ou autre substance dans la peinture de la fresque de Bosco-Reale faisant partie des collections des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels.*

Une couche de 1 1/2 cm² de peinture jaune ainsi que du plâtre (en tout 0 gr. 970) ont été traités une quinzaine de fois par de l'ether dans un extracteur Soxhlet. La solution éthérée a été évaporée et a laissé un résidu appréciable, blanc, très légèrement jaunâtre, de consistance solide, ayant nettement l'aspect de la cire. Ce résidu, purifié dans l'éther anhydre et desséché a, comme point de fusion, 62°5-64°, ce qui est approximativement celui de la cire jaune. D'après l'examen du résidu, il résulte que la couleur employée provenait de substance inorganique.

(s) Dr JULES JACOBSEN,
Assistant aux Laboratoires de Chimie
de l'Université de Liége.

Bruxelles, 31 juillet 1903.

(3) Les belles collections de M. Raoul Warocqué, au château de Mariemont, renferment également un certain nombre des fresques découvertes à Bosco-Reale.

Mentionnons notamment deux fresques semblables à la nôtre, mais plus petites ($0^{m}72 \times 0^{m}75$ et $0^{m}78 \times 0^{m}75$). Il y a aussi des morceaux plus importants : ainsi trois morceaux de la paroi de gauche du *triclinium* d'été. ($5^{m}015 \cdot 3^{m}00$).

Cfr. SAMBON, *loc. cit.*, p. 17, nos 27-28 (vignette) et p. 78, nos 29-31 et pl. VII.

BIBLIOTHÈQUE.

DANS le courant du mois de janvier, notre bibliothèque a reçu les accroissements suivants :

Principaux ouvrages entrés pendant le mois de janvier.

PUBLICATIONS RÉCENTES :

HILPRECHT (H.). Explorations in Bible Lands. Edinburgh, 1903.

KRCZMAR (Adalbert). Die Einteilung der Agyptischen Geschichte im Altertum und das Chronologische Problem des Umfangs derselben. Prag, 1904.

SCHAFER (H.). Die Mysterien des Osiris in Abydos, unter König Sesostris III. Leipzig, 1904.

OUVRAGES DIVERS

DONS.

De M. Fr. Cumont :

QUARRÉ-REYBOURBON. Alphonse Colas, peintre d'histoire, 1818-1887. Paris, 1904.

HENRARD (Paul). Jules César et les Éburons. Bruxelles, 1882.

BLANCHET (Adrien). Vases de la Gaule indépendante. Caen, 1905.

SOGLIANO (Antonio). Irimutamenti nel Museo nazionale di Napoli. Napoli, 1905.

De M. J. Capart :

FRANCOTTE (H.). Loi et décret dans le droit public des Grecs. Louvain, 1904.

MAYENCE (Fernand) et SEYMOUR DE RICCI. Papyrus Bruxellensis I, papyrus inédit de la Bibliothèque royale de Bruxelles (recto). Louvain, 1904.

HOERNES (Moriz). Primitive-Man. London, 1900.

VON BISSING (W.). A propos de Beni-Hassan. Extr., 1904, et plusieurs autres brochures relatives à l'égyptologie.

De Mlle M. Mali :

CARTER (Sybil). Industrie de la dentelle chez les Indiens d'Amérique. New-York, s. d.

De M. Charles Michel :

LIEBLEIN (J.). Handel und Schiffahrt auf dem rothen Meere in alten Zeiten. Leipzig, 1886.

De M. Vromant :

Congrès national des architectes belges. Session de 1904. Louvain, 1904.

BRAUN (TH.). La vie moderne à l'Exposition internationale de Bruxelles 1897. Bruxelles-Paris, 1898.

De M. le baron J. Bethune :

BETHUNE (le baron J.). Exposition ouverte à Courtrai du 13 au 27 août 1902, à l'occasion du 600e anniversaire de la bataille des Éperons d'or. Catalogue descriptif. Édition spéciale illustrée.

De M. Oscar Colson :

COLSON (Oscar). Le « Cycle » de Jean de Nivelles. Nivelles, 1904.

De Mme la comtesse di Brazza :

BRAZZA (la comtesse di). A Guide to old and new Lace in Italy. Exhibited at Chicago in 1893. Venezia, 1893.

De M. Albert Du Bois :

DU BOIS (Albert). Un prédécesseur de Combes au XVIIIe siècle. Bruxelles, 1904.



ERRATUM

Dans le *Bulletin* de janvier 1905 : page 28, 2e colonne, ligne 40. Au lieu de « installée à l'Exposition de dinanderie en 1903 » etc., lire : « à l'Exposition de la dinanderie installée en 1903 » etc.

Depuis le 1er février, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET Cie, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES

4e ANNÉE. N° 6 PARAISSANT TOUS LES MOIS MARS 1905

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . . . 5 francs. | Pour l'Étranger . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

RELIQUAIRE DE LA VRAIE CROIX PROVENANT DE L'ABBAYE DE FLORENNES.

Suite et fin (1).

Voici le texte : « *Præter, Reliquias S. Baptistæ S.S. Mauri et Timothei, exhibetur ibi insignis pars Crucis Dominicæ, cum particula Clavi ejusdem Domini et Salvatoris nostri.* » Outre les reliques de saint Jean-Baptiste, de saint Maur, de saint Timothée, on montre là une partie insigne de la croix de Notre-Seigneur, avec une particule du clou du même Seigneur et Sauveur du monde.

L'auteur ne donne aucun détail concernant les reliquaires et la châsse. Il dit, toutefois, qu'on a coutume, dans le monastère de Florennes (2), de faire déverser par-dessus les fragments de la vraie croix et du clou de Notre-Seigneur, l'eau qu'on donne à boire aux malades et aux fous, etc. (3).

Des reliques furent remises, comme l'apprend Marchant, à Florennes, par Frédéric, évêque de Ptolemaïs, aujourd'hui Saint-Jean d'Acre, où il résidait en 1152. Or, il résulte d'une lettre retrouvée récemment à la cure de Voignélée, qu'il ne s'agit que des reliques de saint Jean Baptiste (4).

Le triptyque de Florennes constitue un monument du plus haut intérêt au point de vue archéologique. En voici les dimensions : hauteur totale $0^{m}514$; largeur du triptyque ouvert, $0^{m}565$. Il est formé d'une âme de bois de chêne et est orné de figurines en argent repoussé, ciselé et doré, de plaques en cuivre oxydé, donc décorées par le procédé connu sous le nom de vernis brun, de plaques filigranées et gemmées alternant avec des émaux. Ces derniers donnent les couleurs suivantes : bleu pâle, bleu foncé, rouge vif, vert foncé, blanc et jaune. On ne remarque pas de dégradations de tons. Ces plaques émaillées offrent l'aspect de petites mosaïques obtenues par l'emploi simultané du procédé du champlevé et du cloisonné. On ne rencontre pas, que je sache, de productions du même genre

(1) *Bulletin* de mars 1905.

(2) Voir *Bulletin des Musée royaux*, n° du 10 janv. 1905.

(3) A propos du clou, voir p. 27, 4e année, du présent *Bulletin*. Ce n'est pas $0^{m}230$, mais $0^{m}0230$ que mesure le morceau de fer, qui pourrait être considéré comme une partie du clou.

Op. cit., p. 187.

Solet in Florinensi Cœnobio particulæ crucis et Clavi Dominici junctis Reliquiis SS. Joannis et Mauri, superinfundi aqua quæ ab ægris vel etiam ab energumenis epota, etc.

(4) *Op cit.*, p. 185.

Cette lettre a été retrouvée encore munie du sceau en plomb de cet évêque; elle est à moitié rongée par le temps. Elle a été récemment retrouvée à Voignélée, où elle avait été transportée par l'un des derniers moines de Florennes qui y fut curé après la Révolution de 1793. Dom Ursmer Berlière se propose de publier, avec commentaires, ce document intéressant. Je dois ces renseignements, avec d'autres données, à l'obligeance de Dom Thiéry Réjalot de l'abbaye de Maredsous.



RELIQUAIRE DE LA VRAIE CROIX. (OUVERT.) *(Musées du Cinquantenaire.)*

dans les objets d'origine limousine. Par contre, les émaux mixtes semblent constituer une particularité propre aux ateliers des émailleurs rhénans et mosans.

La gravure n'intervient que pour des parties accessoires.

Quant à l'argent niellé, il a été employé pour le pommeau piriforme, pour le tore qui encadre le panneau médian et les demi-arcades des volets.

La partie médiane est occupée par une croix à double traverse, contenant des fragments de bois de la vraie croix, un morceau de clou. Ces diverses reliques sont maintenues au moyen de bâtes festonnées et encadrées d'une bordure formée de menus ornements filigranés, qui sont rehaussés de gemmes serties dans des bâtes au rabattu procédé dont l'orfèvre s'est également servi pour le reste du triptyque. Il est manifeste que la croix pouvait être enlevée à volonté du creux dans lequel elle est fixée.

A droite de la croix se trouve l'image de Marie, enveloppée de son voile, la tête reposant sur la main gauche et tenant en main un livre. Il y a lieu de noter l'attitude de saint Jean qui saisit de la main gauche le poignet droit. A ces deux figures correspondent, disposées chacune dans un lobe, l'image de l'Église, le front ceint d'une couronne et tenant un calice, et celle de la synagogue, tenant un étendard dont la hampe est rompue, et détournant la tête privée de son diadème.

Le volet à droite de la partie médiane nous montre, dans une niche cintrée, un saint chauve et barbu. Derrière sa tête est posé un nimbe discoïde en argent niellé. Il porte de la main un objet sur lequel on n'est pas d'accord et qu'il semble bénir, sinon indiquer, de la main droite. Le lobe surmontant cette figure, est occupé par un ange, vu de face; les ailes en argent ciselé ont été rapportées. Derrière sa tête est posé un nimbe discoïde en argent niellé. L'ange correspondant, dans l'autre volet, se présente dans les mêmes conditions, mais avec cette différence qu'il tient un petit chandelier.

Le personnage figuré dans le volet à gauche de la

croix, apparait jeune, imberbe, tenant de la main droite un encensoir et de la main gauche un livre (1). Quels sont ces deux personnages ? M. le chanoine Reusens y avait vu deux anges sans ailes. C'est apparamment une inadvertance sur laquelle il n'est pas nécessaire d'insister. Le saint chauve et barbu nous rappelle évidemment le type de saint Pierre. L'objet tenu de la main gauche serait, d'après M. A. Schaepkens, un siège « symbole de l'unité chrétienne » qu'il semble montrer du doigt. On y voit aussi des fonts, par allusion au baptême que saint Pierre administra au centurion Corneille. Le schéma de cet objet est tellement problématique qu'il est difficile de se prononcer. Feu Mgr Barbier de Montault voyait dans le personnage représenté pieds nus, chauve et barbu, saint Pierre, et dans le saint imberbe, saint Jean l'Évangéliste. Pour lui, c'était une allusion à leur visite au saint Sépulcre, rappelée dans la strophe d'*O filii* :

A Magdalena moniti
Ad ostium monumenti
Duo currunt discipuli
Sed Joannes apostolus
Cucurrit Petro citius.
Ad sepulcrum venit prius.

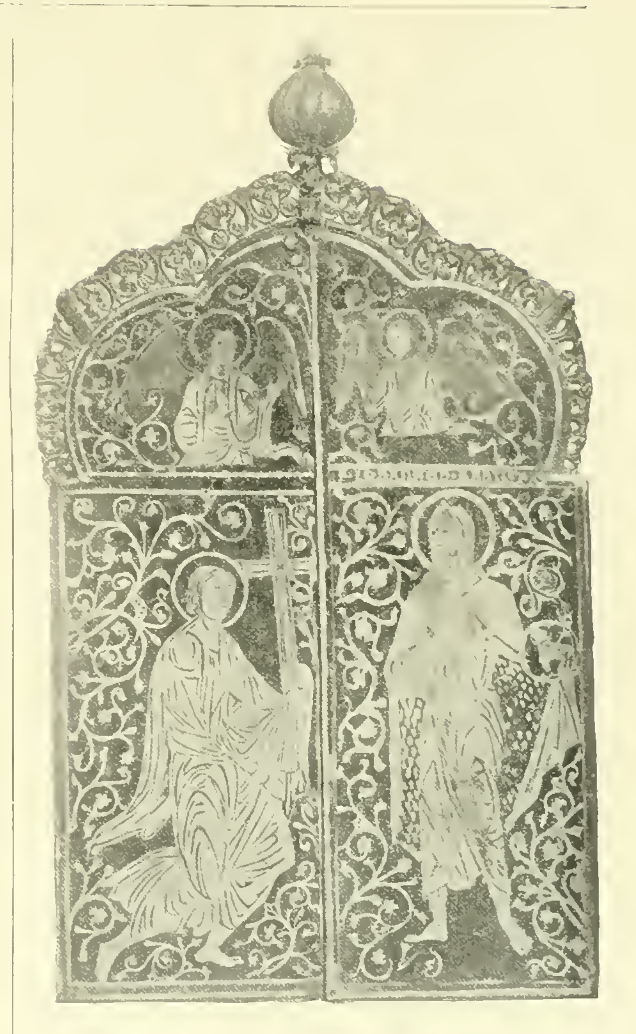
L'explication est ingénieuse, reste à savoir si l'artiste a songé si loin. Dom Germain Morin incline à y voir des allusions au culte des saints honorés dans le monastère de Florennes.

Le saint du volet de droite serait saint Maur qui a subi le martyre à Reims et dont la châsse, conservée à Florennes pendant plusieurs siècles, subsiste encore (2).

L'objet en discussion serait, de l'avis de Dom G. Morin, un billot, le saint ayant eu la tête tranchée, ou bien encore des fonts baptismaux, car il est dit, dans les actes du martyre de saint Maur, que ses disciples, saint Timothée et saint Apollinaire, lui amenaient ceux qu'il avait convertis, afin que lui, prêtre, les baptisât.

Chez les Grecs, encore maintenant, le diacre tient l'encensoir.

Fermé, le reliquaire présente deux plaques en cuivre oxydé. L'artiste a obtenu, en grattant à la pointe, des figures et des motifs décoratifs s'enlevant en clair sur un fond brun mordoré, de là l'expression de procédé connu sous le nom de *vernis brun*. L'une des figures représente saint Jean-Baptiste. Le précurseur, dont le type rappelle des monuments byzantins, est représenté debout, vêtu d'un long manteau en poils de chameau, et tenant un médaillon discoïde sur lequel est représenté l'Agneau. Au-dessus on lit l'inscription : S. JOHANNES BAPTISTA.



RELIQUAIRE DE LA VRAIE CROIX. (FERMÉ.)

Faisant pendant à cette image, apparaît un jeune homme imberbe, nimbé, pieds nus, vêtu d'une tunique, tenant en mains une croix dans les plis d'un voile. Pour Mgr Barbier de Montault, ce serait Dismas le bon larron. Cette représentation, sous cette forme et dans cette attitude, nous paraît insolite. Peut-être serait-il possible d'y voir une image de la Foi. Mais au point de vue iconographique, cette image symbolique se comprendrait moins que celle d'Isaac qui, dans l'art chrétien, a toujours été

(1) *Elément d'archéologie chrétienne*, II, p. 342.
Op. cit., p. 16.
Cfr. notre étude parue dans les *Musées royaux, du Parc du Cinquantenaire et de la Porte de Hal*, correspondant au signe : *Croix formée de cinq points noirs*.

(2) Elle se trouve actuellement en Bohême dans un château appartenant au duc de Beaufort. Le départ de ce monument important constitue une perte sensible pour le patrimoine artistique du pays.

considérée comme une figure du Christ. Cette interprétation a pour elle l'avantage d'être mieux en harmonie avec la destination de l'objet destiné à commémorer le grand drame de la Passion préfiguré par Isaac au moment où il va être immolé par le Père des croyants. Pour les personnages de l'intérieur des volets, qu'on y voie l'image de Pierre et de Jean, ou de Maur et de Timothée, tous ces saints ont rendu témoignage au Christ par le martyre. Dans la partie trilobée proprement dite, se trouvent deux anges à mi-corps, les ailes déployées. Des feuillages d'un style conventionnel occupent les espaces laissés libres par les figures.

Le reliquaire doit provenir d'un atelier mosan. Il est apparenté, pour l'emploi des plaques émaillées et filigranées, avec un reliquaire provenant d'une abbaye de la Meuse, qui a été vendu au fils de feu M. le sénateur Vergauwen de Gand (1). On peut encore le rapprocher, au point de vue du style des figures, avec les groupes de la *Châsse de Notre-Dame*, conservée à la cathédrale de Tournai et due à Nicolas de Verdun.

Apparemment l'auteur du triptyque est beaucoup moins habile, mais il est certain qu'il semble procéder de la même manière dans l'exécution des draperies. Il y a, d'autre part, dans le modelé et dans les attitudes, telle gaucherie, telle lourdeur, qui ne permettent pas de l'attribuer à Nicolas de Verdun ; l'œuvre procède d'un artiste appartenant à son école.

Le grand charme de ce triptyque réside donc moins dans la perfection artistique des figures que dans l'harmonie qui se dégage de l'ensemble, et qui fait de cet objet une œuvre hors ligne de l'art du début du XIIIe siècle sur les bords de la Meuse.

JOS. DESTRÉE.

MAINS VOTIVES DU DIEU SABAZIUS.

Le musée du Cinquantenaire possède deux mains votives en bronze, dont l'interprétation a déjà, à plusieurs reprises, mis à l'épreuve la sagacité des archéologues (2). Elles tiennent toutes deux une pomme de pin ; ont le pouce, l'index et le médius étendus, tandis que l'annulaire et le petit doigt sont repliés sur la paume. L'une d'elle a, en outre, le poignet entouré d'un serpent et est décorée de divers symboles : tête de lion entre deux étoiles, caducée, crotales et flûte, croissant lunaire, etc.



MAIN VOTIVE DU DIEU SABAZIUS.

Ces bronzes énigmatiques viennent d'être rapprochés d'une cinquantaine d'autres analogues, par M. Blinkenberg, conservateur du musée de Copenhague (3), et il a démontré que tout ce groupe d'ex-voto doit être rattaché aux mystères du Jupiter phrygien, Sabazius. La main est celle du dieu lui-même et elle fait un geste liturgique de bénédiction et de secours — geste qui s'est perpétué dans l'Église jusqu'à nos jours. Les divers emblèmes qui la décorent s'expliquent par les croyances et les rites du culte orgiaque pratiqué par les adorateurs de cette divinité asiatique.

Or, l'une des deux mains votives de notre musée, a été trouvée à Rumpst, sur le Rupel, en 1823, et l'autre, qui fut acquise d'un amateur belge en 1875, a probablement aussi été découverte dans notre pays. D'ailleurs d'autres exemplaires proviennent de Tournai (4), de Valenciennes et de Sedan, et une statuette de Sabazius a été mise au jour à Amiens. Comme M. Blinkenberg l'a fait ressortir, cette série de trouvailles prouve, que sous l'empire romain, les mystères phrygiens s'étaient largement répandus dans le nord de la Gaule. Peut-être y avaient-ils été propagés par les troupes établies le long de la frontière du Rhin, peut-être des esclaves orientaux, employés dans les exploitations agricoles, leur avaient-ils servi de missionnaires.

F. C.

---

(1) Voir *Album des objets d'art religieux du Moyen Age et de la Renaissance*, exposés à Malines en 1864. Photographies par J. Maes. Texte descriptif par M. W.-H. James Weale.

Ce reliquaire a quitté le pays. Il se trouve actuellement dans la collection de M. Martin-Leroy.

(2) S. cfr. SCHUERMANS, *Bulletin des comm. d'art et d'archéologie*, 1873, p. 441, pl. V; Musée Ravestein, n° 2297.

(3) *Archeologische Studien*, 1904, pp. et 66 ss.

(4) Une statue d'Attis fut mise au jour en même temps que cette main; mais une inscription mentionnant un *archigallus*, qui est souvent citée d'après ORELLI (n° 3221), est falsifiée, cfr. CIL XIII, 3566.

VERRES ÉGYPTIENS.

Depuis quelques années, des découvertes assez nombreuses sont venues modifier les connaissances relatives à la fabrication du verre en Égypte.



Fig. 1.

On a reconnu tout d'abord que l'on s'était trompé en prétendant que, dès l'ancien Empire, on soufflait le verre dans la vallée du Nil (1). Le verre, à ces époques reculées, était simplement coulé dans des moules. Dès les temps de la première dynastie, on se servait, non seulement de matières vitrifiées, mais bien de verre, comme on l'a démontré par l'examen d'une pièce récemment entrée au Musée d'Oxford (2). Ce que l'on s'était habitué à considérer comme la représentation du soufflage du verre, n'est autre chose que la scène des forgerons activant la combustion du foyer au moyen de chalumeaux rudimentaires actionnés par le souffle humain. L'invention du soufflage du verre n'est pas antérieure à l'époque romaine.

(1) *Beni Hasan*, IV. Londres, 1900.
(2) *Report of the Keeper of the Ashmolean Museum for the year 1904*, p. 3

Mais, si l'Égypte n'a pas connu cette industrie, elle a montré, dans l'emploi du verre coulé, une habileté réellement surprenante. On a fait longtemps honneur aux Phéniciens de la fabrication des vases en verre multicolore. L'ouverture de tombeaux soigneusement datés et dans lesquels on a rencontré de ces verres, a démontré qu'à l'époque de la XVIIIe dynastie, on était arrivé, en ce genre de travail, à une perfection qui surprend, de nos jours encore, les experts les plus compétents. Orner le col ou le panse d'un vase en verre d'élégants motifs de couleurs variées, introduire, dans la pâte, de délicats hiéroglyphes donnant un nom de roi, cela n'était qu'un jeu pour les habiles ouvriers thébains. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les planches de quelques ouvrages récents, pour être absolument convaincu de leur maîtrise (3).

Grâce à l'obligeance du professeur Petrie, nous possédions, depuis quelques années déjà, des fragments de verres découverts à Tell-el-Amarna, deux fragments de creuset et des scories de fabrication. Les fouilles de l'*Egyptian Research Account* à Gurob en 1904-1905 ont amené la découverte, dans plusieurs tombes, de bons exemplaires de verreries de la XVIIIe dynastie. Nous devons à la générosité du comité de l'*Egyptian Research Account*, deux magnifiques spécimens de cette série de monuments. Notre figure 1 permettra, mieux que toute description, de se rendre un compte exact des deux pièces. L'une, en forme de colonnette surmontée d'un élégant chapiteau à palmes,

(3) Voir surtout *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*. Daressy, *Fouilles de la vallée des rois*, pl. XLIII, XLIV et XLV; Carter et Newberry, *the Tomb of Thoutmosis IV*, pl. XXVII.



Fig. 2.

peut compter parmi les meilleurs spécimens que l'on connaisse (1).

On peut donc, maintenant, étudier dans nos collections, la verrerie égyptienne de la XVIIIe dynastie.

Une série de petites figurines, achetée à la vente de Somzée, permet de se rendre compte de l'état de cette industrie à l'époque ptolémaïque. Les momies étaient alors couvertes d'une véritable armure magique, composée d'une série d'amulettes que l'on disposait sur le corps dans un ordre savamment réglé (2). Au moyen de pâtes de verre multicolore, on avait fait des figurines de pleureuses, d'oiseaux à tête humaine, de chacal, de divinités diverses. Certaines de ces figures sont composées de fragments de verre de diverses couleurs, découpés et juxtaposés à la manière des mosaïques. Notre figure 2 donne une idée de ces objets curieux et rares.

Les fouilles de la section gréco-romaine de l'*Egypt Exploration Fund* nous ont apporté, l'année dernière, quelques spécimens encore de vases en verre de l'époque ptolémaïque et romaine.

J. CAPART.



DEUX PIÈCES D'ARTILLERIE A POUDRE DU XVe SIÈCLE AU MUSÉE DE LA PORTE DE HAL.

(Suite et fin) (3).

APRÈS avoir examiné comme nous l'avons fait les deux pièces d'artillerie à poudre les plus intéressantes de notre Musée, nous allons étudier leurs chambres à feu mobiles : d'abord la chambre à feu de la couleuvrine trouvée à Bouvignes et dont nous avons parlé. (Série X, n° 13.) Elle est de forme cylindrique, en fonte de fer, avec poignée de manœuvre en fer forgé. Cette poignée est fixée à la chambre du côté de la culasse seulement; l'autre extrémité, repliée, est simplement rapprochée de la paroi de la chambre.

(Longueur de la chambre: 0m27, calibre 0m04). La lumière est placée sur le côté gauche de l'anse de manœuvre (4). De ce même côté, et sur la même ligne que la lumière, on remarque deux B placés à la file et imprimés en creux sur la surface cylindrique de la chambre. (Voir fig. 5.)



FIG. 5.

Cette pièce, de même que la couleuvrine à laquelle elle appartient, a été trouvée dans les fouilles du château de Bouvignes. (Don de M. Alex. Amand, en 1862.)

La chambre à feu du veuglaire trouvé à Bouvignes (série X, n° 17), est en fonte de fer, de forme cylindrique à l'intérieur, et façonnée extérieurement en prisme à huit pans. La poignée de manœuvre est en fer forgé.

(Longueur de la chambre: 0m30, calibre 0m075). La lumière est percée vers le milieu de la longueur de la chambre et à peu près en dessous de l'anse de manœuvre.

La partie supérieure de l'anse de la chambre porte, du côté de l'ouverture de celle-ci, un poinçon, qu'il n'est plus possible de lire. Il semble que l'extrémité opposée de l'anse, vers la culasse de la chambre, a dû porter, elle aussi, une marque. (Voir fig. 6.)

Trouvée dans les fouilles du château de Bouvignes. (Don de M. Alex. Amand, en 1862.)

Comme nous l'avons déjà dit, les chambres à feu mobiles ou boîtes à poudre étaient le plus souvent en fer fondu, mais parfois aussi en fer forgé.

Presque toutes les chambres à feu du Musée de la Porte de Hal sont en fonte de fer, avec anse en fer forgé.

---

(1) Une pièce identique de la collection Salt a été payée, par le British Museum, 31 livres sterling. Voir d'ATHANASY, *Brief Account of the Researches...* Londres, 1836, pl. XI et p. 227.

(2) Voir BIRCH, *Fac-similes of two papyri found in a tomb at Thebes*. Londres, 1863, pl. IV, fig. 2;

PETRIE, *Abydos*, 1, pl. LXXVIII.

(3) Voir *Bulletin des Musées Royaux*, 4e année, n° 2, Novembre 1904, pp. 12-15 (fig. 1), et n° 3, Décembre 1904, pp. 19-24 (fig.).

(4) Par *côté droit* et *côté gauche* de l'anse de manœuvre, nous entendons la partie de la chambre à feu située immédiatement à droite et à gauche de l'anse, quand l'extrémité ouverte de la chambre étant engagée dans la volée, l'anse se trouve placée verticalement dans l'axe de celle-ci.

L'une d'entre elles, cependant, est composée de cinq anneaux en fer forgé, soudés l'un à l'autre à recouvrement et renforcés par deux cercles de faible dimension qui maintiennent les pattes de l'anse, également en fer forgé, et qui est mobile. (Série X, n° 35) (fig. 7.)

Les chambres de ce genre sont rares.

Nous avons vu que, pour des raisons économiques, ce n'est guère que vers la fin du XVe siècle, ou au commencement du XVIe, que l'emploi des pièces d'artillerie en fer fondu, en bronze et en cuivre se généralisa.

Pour les chambres à feu mobiles, il n'en est pas ainsi : on commença plus tôt à employer couramment pour leur fabrication la fonte de fer, le bronze et le cuivre.

Ce fait s'expliquera assez facilement si l'on veut bien considérer qu'il était beaucoup plus facile de couler de la fonte de fer ou du bronze en fusion dans un moule *ad hoc*, pour en retirer ensuite l'engin désiré, plutôt que de fabriquer celui-ci péniblement, au moyen d'un martelage souvent fort long.

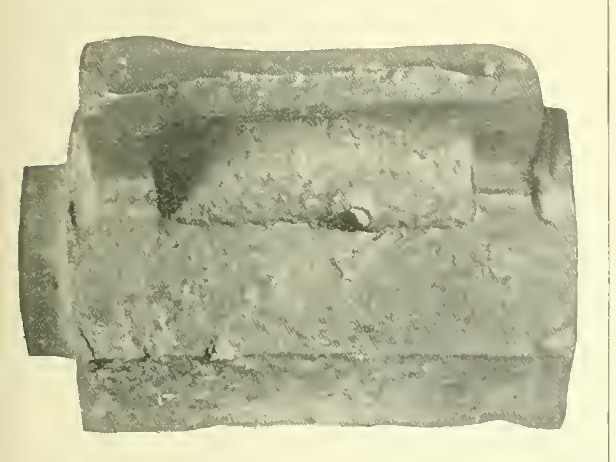


FIG. 6.

Au point de vue de leur forme intérieure, les chambres à feu de notre Musée ne nous apprennent pas grand' chose. La généralité des pièces de ce genre que l'on a retrouvées ont une âme cylindrique. Toutes les chambres à feu du Musée de la Porte de Hal suivent cette règle, sauf une.

Celle-ci, qui est de forme tronconique, a été trouvée dans le lit de la Voer, au cours de travaux exécutés près du port d'Eegenhove (Brabant). (Voir fig. 8.) Cette pièce constitue probablement un essai, produit d'une invention qui peut-être n'eut pas grand succès, car les chambres à feu à âme tronconique sont fort rares. L'on n'a, en général, employé que des chambres à feu à âme cylindrique, qui remplissaient du reste parfaitement leur office. Pour l'usage auquel elles étaient destinées, les chambres à feu à âme tronconique n'ont pu, en effet, présenter aucun avantage marquant qui pût les faire préférer à celles ayant une âme cylindrique.



FIG. 7

Cette chambre à feu trouvée dans la Voer ne constitue en somme qu'un document, du reste des plus intéressant.

L'intérêt que présente cette pièce a déjà été signalé dans notre *Bulletin* par M. Edgar de Prelle de la Nieppe (1).

Extérieurement, les chambres à feu peuvent présenter des formes assez variées : en général elles sont de forme cylindrique. (Voir fig. 5.) D'aucunes affectent des formes prismatiques, sont façonnées extérieurement à six ou huit pans. (Voir fig. 6.)

D'autres, rares celles-là, sont tronconiques, témoin cette chambre à feu trouvée dans le lit de la Voer et dont nous venons de parler. (Fig. 8.)

La poignée de manœuvre est le plus souvent en fer forgé ; ceci s'explique, car la fonte de fer est cassante et les anses ont souvent à supporter une grande fatigue, exposées qu'elles sont à des chutes et à des heurts nombreux.

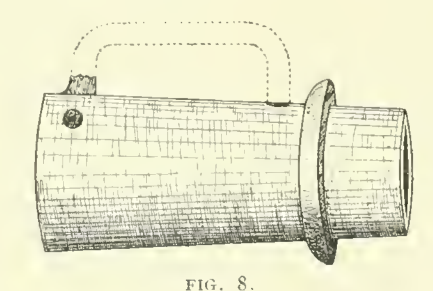


FIG. 8.

C'est pourquoi on fabriquait des poignées de manœuvre en fer forgé, beaucoup plus solides que

(1) Voir *Bulletin des Musées Royaux*, 1er année, n° 5, février 1902, p. 38.

celles en fonte, et qu'il était très facile de souder à la chambre en fonte lors de la coulée.

L'on peut remarquer assez souvent que les chambres à feu portent, soit sur leur surface, soit sur leur anse de manœuvre, des marques diverses : lettres, poinçons, armoiries, etc. Plusieurs des chambres à feu du Musée de la Porte de Hal portent de ces marques, qui étaient probablement soit des marques de fabricants, des marques de possession ou des marques ou des poinçons d'épreuve (1).

Nous ne pouvons entreprendre ici l'examen de ces marques diverses ; l'étendue de la matière nous force à réserver cette étude pour une publication spéciale que nous allons entreprendre et où nous donnerons les explications et les notes complémentaires sur l'ensemble de la question de l'artillerie à poudre du XV[e] siècle.

GEORGE MACOIR.

(1) Voir notamment les deux B imprimés en creux sur la chambre à feu de la couleuvrine de Bouvignes (fig. 5.) et le poinçon sur l'anse de la chambre à feu du veuglaire trouvé au même endroit (fig. 6).

« Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de dix pour en faire la demande. »

« Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin* envoyés sous bande par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'en mauvais état, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton. »



On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

BIBLIOTHÈQUE

DANS le courant du mois de février, notre bibliothèque a reçu les accroissements suivants :

Principaux ouvrages entrés pendant le mois de février.

OUVRAGES DIVERS

DONS.

De M. Louis Banneux :

BANNEUX (Louis). L'éducation manuelle. Bruxelles, 1905.

De M. Louis Stroobant :

STROOBANT (Louis). La nécropole par incinération de Grobbendonck. Anvers, 1905.

De M. Ch. Buls :

BULS (Ch.). Le nationalisme dans l'art. 1905.

De M. A. Blomme :

BLOMME (A.). Rapport sur le mémoire de Maeterlinck intitulé : Le genre satirique dans la peinture flamande et wallonne. S. d.

De M. Adrien Oger :

OGER (Adrien). Les frères Jean et Nicolas de Wespin, dits Tabaguet, sculpteurs dinantais (XVI[e] et XVII[e] siècles). Namur, 1904.

De M. J. Capart :

FOUCART (Paul). Le culte de Dionysos en Attique. Paris, 1904.

De M. Eug. Van Overloop :

La description de la ville de Louvain tant ancienne que moderne, celle de ses faubourgs et de la Chef-Mayerie, avec la description des Mayeries d'Aerschot, Caggevine, Meerhout, Sichem, etc.

Memorial de Artilleria, 3[e] s., t. III. Madrid, 1881.

Depuis le 1[er] avril, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET C[ie], 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . . . 5 francs. | Pour l'Étranger . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

STÈLES ÉGYPTIENNES.

JE voudrais, en quelques lignes, attirer l'attention de nos visiteurs, sur divers monuments égyptiens entrés dans nos collections dans les dernières années. Les antiquités égyptiennes nécessitent parfois, pour retenir l'intérêt, des explications plus longues que n'en comporte une simple étiquette.

Le premier monument dont j'ai l'intention de parler, est une petite stèle découverte à Gurob par M. Loat, pendant l'hiver 1904-1905, et donnée à nos musées par le comité de l'Egyptian Research Account. Elle provient d'une chapelle consacrée au culte de Thoutmès III de la XVIIIe dynastie. Le culte des rois morts est un fait bien connu dans la religion égyptienne, et il n'y a pas lieu d'y insister longtemps. Thoutmès III, de même qu'un grand nombre de ses prédécesseurs, fut l'objet d'un culte divin : on connait plusieurs personnages qui portent le titre de prêtre de Thoutmès III. Notre figure 1 donne une photographie de la stèle et permet d'en apprécier les dispositions (1). Un personnage, la tête rasée, vêtu d'un grand pagne bouffant du bas, est en adoration devant un roi, assis sur un trône, la tête couverte du casque guerrier et tenant en main le sceptre. Au-dessus du roi, l'inscription montre qu'il s'agit de Thoutmès III. Au-dessus de l'adorant quatre lignes d'hiéroglyphes nous indiquent à qui s'adressent les adorations et par qui elles sont faites : « Adorations à ton *double* âme, Thoutmès III, fils d'Amon, pour qu'il (sic) donne



FIGURE 1.

(1) Hauteur, 0m34. Polychromie en grande partie conservée.




FIGURE 2.

tien : « *Mer-An* aimant Héliopolis » (2), l'autre sémitique que Mariette transcrivait *Ben Mat'ana* du pays de *T'arbasana*. Ce second surnom nous indiquerait l'origine de notre personnage si l'on savait exactement où localiser *T'arbasana* (3). Ce nom apparaît dans les documents cunéiformes de Tell el Amarna sous la forme *Ziribasani*. On cherche à placer *Ziribasani* au nord-est de la Palestine, dans la région trans-jordanienne (4).

On voit donc l'intérêt de notre stèle, qui est la seconde à faire connaître une personnalité importante de la fin de la XIX[e] dynastie. Un sémite, ou plutôt un égyptien né d'un père sémite, est investi de hautes fonctions à la cour, et il est attaché, entre autres charges, au culte de

vie, stabilité, santé, richesse (?) louanges et amour au double du royal..... ? du roi *Ramsès-em-per-ra* ». Je ne sais trop comment traduire le titre laissé en blanc et qui s'allie, comme nous allons le voir dans un instant, à ceux qui sont portés par les plus hauts dignitaires de l'entourage du roi. On connaît, en effet, ce *Ramsès-em-per-ra*, grâce à un autre monument fort important, découvert lors des fouilles de Mariette, à Abydos (1). Il s'agit d'une stèle funéraire où notre personnage étale complaisamment ses nombreux titres : c'est lui qui lave les mains du roi, il porte le chasse-mouche à la droite du roi, il est le premier héraut de Sa Majesté ; il a encore deux autres titres composés avec le même signe que dans notre inscription et que je ne puis comprendre. Ce qui est curieux, c'est que le père de *Ramsès-em-per-ra* était d'origine étrangère, il portait un nom asiatique. Nous ne connaissons pas le nom de sa mère. Le père semble avoir été un de ces nombreux Syriens qui, à l'époque de la XIX[e] dynastie, s'étaient établis en Égypte : son fils, notre personnage, aurait commencé sa carrière sous le règne de Ramsès II dont il dit avoir été aimé, sa fortune se serait affermie sous le règne du successeur de Ramsès II, *Ménephtah* dont les noms sont gravés sur la stèle d'Abydos. Ce dernier monument offre une particularité encore qu'il faut signaler : *Ramsès-em-per-ra* portait deux surnoms, l'un égyp-

Thoutmès III, un des rois de la dynastie précédente. Rappelons que c'est sous le règne de *Ménephtah* qu'aurait eu lieu l'exode des Hébreux guidés par Moïse (5).

Sur la figure 2 j'ai reproduit deux petits monuments achetés à Thèbes en janvier 1901 (6). Leur intérêt consiste en ce qu'ils sont tous deux consacrés au culte populaire des animaux. M. Maspero, parlant de la population ouvrière de la nécropole thébaine à l'époque du second empire thébain, s'exprime comme suit : « L'instruction manquait à ces pauvres gens, et leur religion était médiocre. Ils vénéraient les dieux officiels, Amon, Mout, Isis, Hâthôr, et les souverains tels qu'Aménothès I[er] et Nofrîtari, mais ils avaient leur Panthéon particulier où les animaux dominaient, l'oie d'Amon et son bélier Pa-rahoninofir, le bon joueur de corne, l'hippopotame, la chatte, le poussin, l'hirondelle, les reptiles surtout » (7). Nos deux petites stèles appartiennent à la série des monuments qui font connaître ces cultes populaires. Sur l'une on distingue un serpent, la tête surmontée d'une couronne ornée de deux hautes plumes ; sur deux autels sont accumulées, à l'intention de la déesse, des offrandes nombreuses. Sur l'autre stèle, un singe, un cynocéphale, gravement assis sur une base, reçoit imperturbablement l'hommage de l'encens que lui offre un petit personnage debout. Malgré leurs mutilations, ces monuments conservent donc

(1) MARIETTE, *Catalogue des monuments d'Abydos*, pp. 422-423 ; reproduit dans *Abydos*, II, pl. 50.

(2) C'est peut-être une allusion à son nom : « Ramsès l'a engendré dans le temple de Ra ». « *Temple de Ra* » est également le nom de la ville d'Héliopolis.

(3) MAX MULLER, *Asien und Europa nach altagyptischen Denkmalern*, p. 273.

(4) PETRIE, *History of Egypt*, II, p. 319.

(5) Signalons, à ce sujet, la brochure récente de SPIEGELBERG, *der Aufenthalt Israels in Ægypten im Lichte der ägyptischen Monumente*. Strasbourg, 1904.

(6) Hauteur, 0m155 et 0m18.

(7) MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, pp. 536-537.



FIGURE 3.

une réelle valeur en nous permettant de jeter un coup d'œil sur la religion populaire opposée à la religion officielle.

La figure 3 donne enfin la reproduction d'une stèle de l'époque grecque provenant d'Alexandrie (1). Ce monument a fait partie, avant d'entrer dans nos musées, des collections Hoffmann et de Somzée. Au-dessus de la figure du personnage on remarque encore les restes de deux oiseaux qui sont des signes hiéroglyphiques. Ceux-ci paraissent avoir été gravés là simplement à titre d'ornement et sans qu'on en ait peut-être connu la signification. Le monument entier est-il un simple modèle d'atelier ? Cela serait assez vraisemblable. Le vêtement du personnage assis, sa coiffure, sa barbe, pourraient faire songer à un Syrien. Je me suis demandé s'il ne fallait pas reconnaître, au sommet, à droite, des restes d'une inscription en caractères phéniciens.

(1) Hauteur, $0^{m}38$.

Tels sont les monuments que j'ai cru intéressant de signaler : ils viennent enrichir notre série de stèles qui commence à devenir assez complète déjà, et dont j'aurai d'ailleurs l'occasion de parler dans un prochain article.

JEAN CAPART.

BRIQUES SUSIENNES.

IL y a quelques semaines, je signalais l'entrée dans nos collections orientales d'une petite série de tablettes chaldéennes provenant de Telloh. J'ai, aujourd'hui, à enregistrer l'entrée dans nos musées d'une collection d'inscriptions susiennes sur briques.

Les fouilles de M. de Morgan, à Suse, ont fait sortir du sol, se déroulant en pages nombreuses, l'histoire de l'empire d'Elam ou d'Anzan, entièrement inconnue il y a quelques années. A côté de l'Égypte et de la Chaldée, on constate l'existence d'un grand empire, rival de la Chaldée dès le quatrième millénaire avant notre ère et qui survécut à la ruine des deux empires de Chaldée ainsi qu'à l'empire assyrien.

Les textes gravés sur les briques permettent de rétablir dans ses grandes lignes l'histoire de l'Elam et, grâce aux déchiffrements du R. P. Scheil, on peut entrevoir avec suffisamment de netteté déjà les phases successives de l'évolution de ce puissant empire.

C'est à l'obligeante intervention de S. E. M. Naus, ministre d'État, ministre des Douanes et des Postes de l'empire Perse à Téhéran, que nous devons une intéressante série de briques susiennes à inscriptions cunéiformes. Elles nous ont été envoyées par M. de Morgan lui-même, par les soins de son dévoué secrétaire et collaborateur M. G. Lampre. Elles ont été publiées et traduites par le R. P. Scheil dans les *Mémoires de la délégation en Perse*. (Tomes II et III.)

Voici l'inventaire sommaire de cette précieuse collection :

Brique de Kouk-Kirpiach, soukhal (gouverneur ?) de Suse et d'Elam Sipar (vers 2100 av. J.-C.) relatant la construction d'un grand temple.

Brique du prince Idadan (environ 2150 av. J.-C.) relatant la construction d'un grand temple.

Sept briques du roi Ountach-Gal (vers 1800 av. J.-C.) relatives à la construction des temples des dieux Nakhounte, Gal, In Chouchinak et Sin

Quatre briques du roi Choutrouk Nakhkhounte (vers 1140 av. J.-C.) relatives à la construction de temples, entre autre celui du dieu In Chouchinak.

Une brique du roi Chilkhak In Chouchinak (vers 1100 av. J.-C.) relative à la construction du temple du dieu In Chouchinak.

Enfin une brique émaillée et deux briques ordinaires dont les textes ne sont pas identifiés.

Ces inscriptions d'un empire, hier encore inconnu, viennent heureusement accroître notre série d'antiquités orientales : à ce titre elles attireront certainement l'attention du monde scientifique sur notre petite collection. Pour le public général, une chose surtout mérite d'être notée, c'est la difficulté énorme qui entoura les fouilles en Susiane. Je renvoie ceux que la chose intéresse, au petit volume de M. de Morgan, intitulé : *la Délégation en Perse du Ministère de l'Instruction publique 1897 à 1902*. Paris, Leroux 1902. J'en détache une page typique p. 55 et suiv. : « Chaque nuit, par les temps sombres, ces gens (les brigands) s'approchaient du camp dès la tombée du jour et nous tenaient éveillés jusqu'au matin..... Le gouvernement de Téhéran, sur la demande de notre chargé d'affaires, envoya au gouverneur de l'Arabistan des ordres formels de nous protéger par tous les moyens, mais ce gouverneur, qui d'ailleurs depuis, fut mis à pied, profitant de la grande distance qui le séparait de la capitale, des interruptions des lignes télégraphiques et des difficultés postales, n'avait d'autre souci que de tirer du pays le plus d'argent possible..... Pendant ce temps, chez nous, tout le monde fit le service des gardes, Européens comme indigènes, mais les brigands renseignés sur notre situation n'en furent que plus pressants. C'étaient à chaque instant des coups de feu jusque dans notre camp, et les domestiques qui nous servaient à table, n'allaient de la hutte-cuisine à ma tente, qui tenait lieu de salle à manger, qu'un plat d'une main et une carabine de l'autre....

» Les temps de clair de lune nous donnaient quelque répit ; mais, dès que la nuit devenait sombre, tout le monde devait être debout jusqu'au matin....

» Mes attachés se montraient parfaits en toutes circonstances ; aucun ne ménagea sa peine, tous firent bravement leur devoir, mais moi-même, je craignais pour leur vie. Un jour je les réunis et leur déclarai que, la situation me semblant très risquée, je les laissais parfaitement libres de reprendre la route de l'Europe, qu'ils étaient venus pour faire de l'archéologie, et non pour se battre.

» D'un commun accord, M. et Mme Lampre et M. Jéquier, qui, ainsi que mes deux contre maîtres, voyaient le feu presque tous les jours, depuis deux mois, me déclarèrent de la façon la plus catégorique, qu'ils resteraient là où je serais. Ces déclarations faites, l'idée ne vint jamais à personne d'abandonner la partie ; l'on ne supposa même pas que ce fût chose possible ».

Ces difficultés, ces dangers surmontés avec tant de courage, ajoutent encore au prix que nous attachons aux monuments qui sont sortis de terre au cours des fouilles de Suse ; ils augmentent la reconnaissance que nous en avons pour leurs généreux donateurs.

JEAN CAPART.



INSCRIPTIONS PROVENANT DE LA NÉCROPOLE DE SALONIQUE, OFFERTES PAR M. CUYPERS.

Il nous est particulièrement agréable de témoigner, une fois de plus, à M. Cuypers, consul de Belgique à Salonique, notre vive reconnaissance. La liste déjà longue de ses dons semble ne devoir jamais être close. (Voir *Bulletin des Musées Royaux*, t. I, pp. 36, 53, 76 ; t. II, p. 69, t. III, pp. 55, 56). Nous annoncions dans le *Bulletin*, t. III, p. 56, le don d'une série d'objets — inscriptions, vases, bronzes, — provenant de la nécropole de Salonique. Depuis, une nouvelle inscription est venue s'ajouter, à ce groupe intéressant, qui fait l'objet d'une importante étude de M. Paul Perdrizet, maître de conférences à l'Université de Nancy, étude qui a paru dans les Mélanges d'archéologie et d'histoire, 1905, tome XXV, pages 81 et suivantes. Nous nous bornerons à résumer le travail de cette excellent connaisseur des choses de Macédoine.

Inscriptions et petits objets proviennent de la nécropole de Cheikh-Sou, située le long de la muraille Byzantine orientale de Salonique. Certaines inscriptions sont païennes et peuvent remonter au Ier siècle de notre ère, tandis que les inscriptions chrétiennes descendent jusqu'au IVe siècle.

Parmi les quatre inscriptions païennes (Inv. A 1095, A. 1092, A. 1094, A. 1096), la plus intéressante est sans contredit celle qui porte un bas-relief très grossier, représentant les membres de la famille propriétaire du tombeau. L'on y indique le prix des κρούσται, revêtement du mur ou dallage, qui est de 142 deniers et de la πίναξ, c'est-à-dire du bas-relief lui-même, qui est de 600 deniers. « Il est fâcheux, ajoute M. Perdrizet, que nous ne sachions pas la date de cette épitaphe, car faute de cette donnée, les indications de prix que contient l'inscription restent vagues. Le relief fut payé 600 deniers : s'il datait du règne de Dioclétien, où le denier valait environ 2 centimes 1/4 de notre monnaie, il aurait coûté 15 francs. Les κρούσται ayant été payées 142 deniers, soit à peu près le quart du prix du relief, ne devaient pas former un dallage bien considérable (1). Pour apprécier ces prix, il

(1) Ne s'agit-il pas plutôt du revêtement en stuc, qui pouvait être peint, comme on le voit, dans une des photographies reproduites par M. Perdrizet ?

faut se rappeler ce qu'était payée, d'après l'édit du tarif, (de Dioclétien) la journée du marbrier *(marmorarius* et du mosaïste en pavages (*tessellarius*) : 50 deniers — soit 1 fr. 12 de notre monnaie — plus la nourriture. »

Les trois inscriptions chrétiennes (A. 1097, A. 1093, A. 1309) ne sont pas moins intéressantes. L'une (A. 1093) ornait la tombe d'un certain Maximien, militaire faisant partie d'un numérus (νομέρου) mot qui, au IVe siècle, ne signifie pas autre chose qu'un corps de troupe. Il semble qu'il ait appartenu au numerus des Ascarii juniores, qui faisaient partie des troupes cantonnées dans l'Illyricum.

Mais la pièce la plus intéressante est certainement la dernière venue, dont M. Cuypers nous a fait don il y a une couple de mois. C'est une plaque de marbre grossièrement inscrite, qui a été trouvée lors de la construction des fondations du nouvel hôpital municipal.

Voici le texte qui est latin cette fois : *Domesticus positus ad do(mnum) Iaon(nem) dat sol(idos) tres et semis pro memorium ;* Domesticus (1) enseveli auprès du martyr Jean, a donné trois *solidi* et demi pour son tombeau (memorium = μημόριον).

L'expression *ad domnum quemdam* désigne toujours, dans les épitaphes chrétiennes, un martyr. Or il y a deux martyrs Jean à Salonique, et grâce à l'épitaphe de Domesticus, il y a des chances pour que l'on retrouve quelque jour la tombe de l'un d'entre eux.

A ces inscriptions M. Cuypers a joint un certain nombre d'objets provenant des tombes de la nécropole : petits vases striés tels qu'on en trouve dans tout l'Orient dans les tombes chrétiennes du IVe au VIe siècles, fioles de verre et enfin, fibules du type dit en arbalète.

Cet ensemble de monuments macédoniens que nous devons à l'amitié de M. Cuypers, et que nous pouvons espérer voir s'augmenter encore, est surtout précieux au point de vue épigraphique. Nous pouvons maintenant, grâce à des dons et à des acquisitions récentes, présenter, au lieu des quelques inscriptions disparates que possédait jadis le Musée, une série assez complète pour devenir un sujet d'études et d'enseignement. L'on jugera de son importance dans peu de temps, lorsque nous pourrons ouvrir au public les nouvelles installations des antiquités classiques.

J. D. M.



(1) Nom propre ou terme désignant une fonction ecclésiastique. Chantre d'après Jean Cantacuzène *(apud Migne Lexicon manuale.)*

REMARQUES SUR LA CUVE DE SAINT BARTHÉLÉMY.

Depuis quelques mois, la cuve baptismale de saint Barthélémy, à Liége, a fait naître maintes études. Il semble que le sujet n'est pas encore près d'être épuisé. L'œuvre est, d'ailleurs, si importante pour l'histoire de notre art national, qu'il est utile de recueillir tout ce qui peut s'y rattacher d'une façon quelconque.

Ce monument reste jusqu'à présent isolé. Et cependant, l'auteur a dû avoir un maître, il a dû faire partie d'une école ou d'une pléiade. Qu'il appartienne à l'école mosane, personne ne le conteste ; mais on tiendrait à situer son œuvre d'une façon plus précise. Si on loue la clarté antique des scènes qu'il a créées, c'est un indice qu'il a étudié des monuments anciens. Il n'a pas, en tout cas, dédaigné les productions des artistes byzantins du Xe et du XIe siècle, mais il a réussi à donner plus de souplesse aux attitudes des personnages. Quand il fait un emprunt, il le fait avec goût. Dans la scène du baptême, saint Pierre tient en main un phylactère. C'est, à n'en pas douter, un souvenir d'un monument byzantin. On en retrouve, en quelque sorte, l'idée dans un bas-relief représentant le saint précurseur, ayant en main une banderole contenant un texte grec (2).

Renier de Huy eut encore un autre maître, c'est la nature, sinon il n'eût pas réussi à rendre avec tant de vie, certaines attitudes et surtout celles des anges assistant au baptême du Christ et celles des catéchumènes baptisés dans le Jourdain.

Mais où il a déployé encore un rare sens du pittoresque, c'est dans les attitudes, si variées de mouvement, qu'on observe dans les bœufs. Et comme, au point de vue du style et de la facture, il n'y a aucun disparate entre les animaux qui agrémentent le support et les scènes qui se déroulent autour de la cuve, il n'y a pas lieu d'accorder le moindre crédit à Jean d'Outremeuse, qui en faisait des pièces de remploi. Le baron de Chestret a, du reste, bien établi l'inanité de cette assertion.

Que la cuve ait frappé l'attention des artistes du moyen âge, il en existe plusieurs exemples. La cuve baptismale de saint Germain, à Tirlemont, avant d'être transformée au XVe siècle, reposait sur une base cylindrique, agrémentée à l'instar de la cuve liégeoise, de demi-lions, sur lesquels est agenouillé un ange, ou qui est monté par un cavalier.

(2) Voir l'ivoire Byzantin conservé à Liverpool Cfr., no 10, Hans Graeven. *Fruhchristliches und mittelalterliches Elfenbeinwerk in photographischer Nachbildung.* Serie I, *aus Sammlungen in England.*

Mais il faut en convenir : c'est comme une imitation grossière et encore assez éloignée du modèle (1).

Dans le rétable célèbre de 1181, de l'abbaye de Klosterneubourg, près de Vienne, formé de plaques émaillées, on voit la représentation de la mer d'airain (2). Nicolas de Verdun n'a pas voulu tenir compte le moins du monde de la perspective, et il donne la fontaine, de forme cylindrique, et entoure celle-ci, de bœufs aux allures très variées. Apparemment l'artiste n'a pas songé le moins du monde à faire une copie exacte de la cuve liégeoise, mais il a traduit très librement les supports d'un aspect si pittoresque. Comme il est grand observateur de la nature, il a réussi à faire une image ingénieuse là où tout autre n'eût produit qu'un schéma, dépourvu de toute saveur. Point capital, en dehors des mouvements variés, on notera que tous les bœufs, faisant office de supports, ne sont reproduits qu'à mi-corps. Rappelons seulement qu'à la fontaine de l'Alhambra, de Grenade, les lions qui sont censés la supporter sont figurés complets, ayant tous le même aspect de pesante immobilité.

On voit encore une imitation, mais plus flagrante, de l'œuvre de Renier de Huy, dans la scène du baptême du Christ par saint Jean, qui existe sur les fonts d'Hildesheim, exécutés au XIIIe siècle ; mais le monument mosan l'emporte de beaucoup sur l'autre par la clarté de la scène, la justesse des attitudes. Et cependant, plus d'un siècle sépare les deux œuvres.

Quant au couronnement des fonts, disparu, aucun indice n'est parvenu jusqu'à nous. Il nous répugne de lui donner l'aspect d'un cône aussi rigoureusement tracé que celui des fonts d'Hildesheim.

JOS. DESTRÉE.

UNE VOITURE DE VOYAGE AYANT APPARTENU A S. M. LÉOPOLD Ier.

DANS son numéro du dimanche 30 avril 1905, l'*Illustration Belge*, publiée à l'occasion du 75e anniversaire de notre Indépendance nationale, consacre un article illustré à une voiture de voyage ayant appartenu à S. M. Léopold Ier, et qui fait actuellement partie des collections de nos Musées.

Cette voiture de voyage a déjà été publiée dans notre *Bulletin* (2e année, n° 12, septembre 1903).

Nous croyons intéressant, pour nos lecteurs, de reproduire ici le cliché qu'a donné, de cette pièce intéressante, l'*Illustration Belge*, et que celle-ci a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition.

DONS.

M. A. GINDORFF, ingénieur à Smyrne, vient d'offrir à nos Musées une pierre tumulaire provenant de Syrie.

Cette pièce, fort intéressante, est décorée d'une figure de femme, assise dans une attitude mélancolique, la tête appuyée sur la main ; près d'elle se tient une enfant. Une inscription, surmontant le bas-relief, donne le nom de la défunte. La forme des caractères de cette inscription prouve qu'elle doit remonter au moins au Ier siècle avant notre ère.

M. Émile Delehaye, de Bruxelles, nous a fait don, dernièrement, d'un plat fort curieux en forme de hure de sanglier. Cette pièce, en faïence « Vieux-Bruxelles », constitue un bon document pour nos collections céramiques.

M. LE SÉNATEUR COOLS nous avait fait don, il y a quelques années, pour nos collections du Préhistorique belge, de deux fragments de bois de Cervidé, trouvés dans ses importantes briqueteries de Ryckevoorsel.

Notre éminent géologue, le baron van Ertborn, a bien voulu s'occuper d'étudier ces objets intéressants, et il en a confié la détermination à un spécialiste des plus distingués, le Dr Dubois, professeur à l'Université d'Amsterdam et conservateur au Musée Teyler, à Harlem. Le Dr Dubois vient de faire paraître les résultats de son étude dans le *Bulletin de la Société Belge de géologie*. Il rattache les débris en question au pliocène supérieur et n'hésite pas à identifier l'espèce à laquelle ils se rapportent avec le Cervus Falconeri de l'étage

(1) Il ne reste que deux pièces de la décoration de la base, ce sont celles dont il vient d'être question, mais il devait primitivement en exister plusieurs autres. La véritable signification de l'ange et du cavalier n'a été, jamais que je sache, nettement définie.

(2) Voir pl. 15. *Der Verduner Altar. Ein Emailwerk des XII. Jahrhunderts im Stifte Klosterneuburg bei Wien. Herausgegeben und mit erläuterndem Text versehen von* KARL DREXLER *infül. Ehrenabt und Chorherr, etc.* Wien, 1905.

VOITURE DE VOYAGE AYANT APPARTENU A S. M. LEOPOLD Ier.

icenien du pliocène anglais, décrit par M. Boyd Dawkins.

Nous nous permettrons de renvoyer le lecteur, pour le surplus, au *Bulletin de la Société belge de géologie* (tome XIX, 1905, mémoires pp. 121-124). Notre but en en parlant ici, était surtout d'attirer l'attention du public sur l'utilité de nous faire tenir le plus possible de ces anciens objets, alors même qu'ils sont à l'état de débris, ou d'apparence insignifiante. Nous aurons toujours à cœur d'y répondre en faisant le plus possible la lumière sur les pièces qui nous seraient confiées de la sorte et en tirant ainsi le meilleur parti que puissent souhaiter leurs possesseurs.



AVIS.

« Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'en mauvais état, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton. »



« Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de dix pour en faire la demande. »



On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

BIBLIOTHÈQUE

DANS le courant du présent mois d'avril, notre bibliothèque a reçu les accroissements suivants :

Principaux ouvrages entrés pendant le mois d'avril.

PUBLICATIONS RÉCENTES :

BALDRY (A.-L.). Modern mural Decoration. London, 1902.

COLLIGNON (Maxime). Lysippe. Paris, s. d. [1905].

DOLMETSCH (H.) et HOFFMANN (J.). Anthologie de l'ornement. Dictionnaire des styles. Recueil chronologique d'ornements en couleurs de toutes les époques. Paris, s. d. [1904].

L'Art décoratif aux Expositions des Beaux-Arts. Paris. 1902-1903-1904.

LECHAT Henri). La sculpture attique avant Phidias. Paris, 1904.

Les Intérieurs et les boiseries sculptées du château de Rambouillet. Paris, s. d. [1904].

PERROT (Georges). Praxitèle. Paris, s. d. [1905].

ROUSSEL (J.). Monographie des Palais et Parcs de Versailles et des Trianons. Paris, s. d. [1904].

OUVRAGES DIVERS

DONS.

De M. Ed. de Prelle de la Nieppe.

Œuvre de l'art public. Premier congrès international à Bruxelles, 1888.

GASPAR (Camille). Le legs de la baronne de Hirsch à la Nation Belge. La céramique grecque au Musée du Cinquantenaire.

DUPONT (E.). Musée royal d'histoire naturelle. Guide dans les collections. Bernissart et les Iguanodons. Bruxelles, 1897.

VAN ERTBORN (le baron Octave). Le Musée de Bruxelles et les Iguanodons de Bernissart. Anvers, 1902.

DE PAUW (L.-F.). Contribution à l'étude de l'Iguanodon Bernissartensis. Essai de reconstitution de l'Iguanodon dans le milieu où il vivait. Mons, 1902.

WYTSMAN (P.). A propos de l'Exposition d'œuvres des écoles primitives de peinture en Belgique et aux Pays-Bas, à Bruges. Bruxelles, 1902.

CARTON DE WIART (H.). Le réveil du sentiment national en Belgique. Bruxelles, 1902.

ANNECY-CHAMONIX. Excursions dans la Haute Savoie. Annecy, s. d.

VERHAEGEN (Paul). Notice biographique sur Toussaint Dandrimont, premier président de la cour de Liége, 1757-1822. Liége, 1899.

DEMEULDRE (Amé). Soignies, son origine, son nom, ses monuments romans : Église, vieux cimetière. Soignies, 1896.

De M. Pierre Mali, consul général de Belgique à New-York.

GOLDENBERG (Samuel L.). Lace. Its Origin and History. New-York, 1904.

De M. l'abbé Rémy, à Louvain.

LADEUZE (Paulin). Étude sur le cénobitisme pakhomien pendant le IVe siècle et la première moitié du Ve. Louvain, 1894.

De M. J. Capart.

HILPRECHT (Herman). Die ansgrabungen in Assyrien und Babylonien. Leipzig, 1904.

Et diverses brochures relatives à l'égyptologie.

Depuis le 1er avril, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET Cie, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . . . 5 francs. | Pour l'Étranger . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

LES FOUILLES DE M. WAROCQUÉ.

L'EXPLORATION du cimetière belgo-romain de Fayt-lez-Seneffe (1) étant entièrement terminée, M. R. Warocqué a fait reprendre les fouilles commencées en 1889 à Houdeng-Gœgnies (Hainaut) dans le *bois* dit de *La Louvière*.

Il s'agit là, cette fois, non plus de sépultures, mais de substructions d'habitations belgo-romaines découvertes en deux points différents distants l'un de l'autre d'environ 80 mètres, et situés vers la cote 130 sur un versant exposé au midi.

La tradition plaçait en ce lieu un *ancien couvent*. Or, cette tradition fort répandue de l'existence dans un endroit inhabité d'un ancien couvent que personne n'a jamais vu, et dont ne parlent point les écrits, doit attirer l'attention des chercheurs qui la peuvent considérer comme un présage quasi certain de la découverte de substructions romaines.

PLAN I.

Le fait s'est vérifié notamment à Montenaken (province de Limbourg) (2), ainsi qu'à Walsbetz (3) et à Neerlanden (province de Liége) (4). Les découvertes du bois de La Louvière viennent, à leur tour, nous fournir une nouvelle preuve que les traditions et les légendes ne sont le plus souvent que l'écho affaibli et lointain de choses vraies. Dans l'espèce, les restes romains ont été considérés par le peuple comme étant les vestiges d'anciens établissements religieux.

Les fouilles se font, comme précédemment, sous la direction de M. Charles Fontaine, qui y apporte tout le soin et la méthode désirables.

Les travaux, fort avancés déjà, lui ont permis de relever le plan des deux groupes de substructions.

La plupart des murs sont construits en mœllons

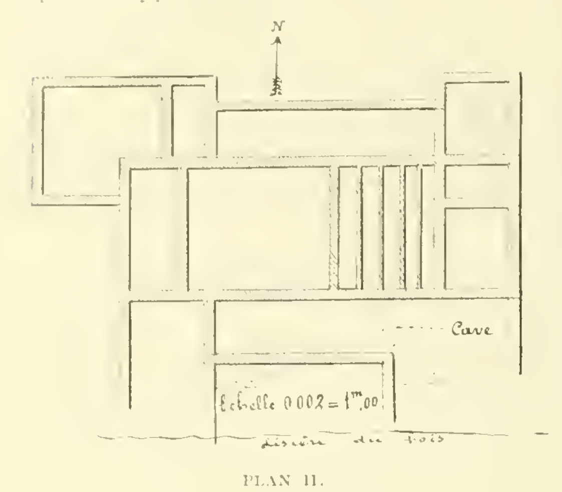
(1) Voir *Bulletin des Musées royaux des arts décoratifs et industriels*, 3e année, n° 8, mai 1904, p. 63.

(2) *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. V, pp. 164 et 458.

(3) *Id. ibid.*, p. 422.

(4) *Id. ibid.*, p. 468.

de grès et de calcaire carbonifère. On a rencontré des conduits souterrains recouverts de carreaux et de tuiles plates *(tegulæ)*, ainsi qu'une aire sur laquelle on a retrouvé quelques briquettes rondes de pilier d'hypocauste.



PLAN II.

La cave B du plan I, qui est à présent entièrement déblayée, possède quatre soupiraux. Du côté opposé à ceux-ci se remarquent les trous carrés dans lesquels reposaient les bouts des gites qui supportaient le plancher de la pièce supérieure. La descente dans cette cave se faisait par le couloir A dont la largeur est de 1m70.

On comprendra qu'il nous est impossible de risquer aucune hypothèse sur la destination des diverses parties de ces habitations avant que celles-ci ne soient complètement décombrées, mais on peut être certain, dès maintenant, que le bâtiment (plan I) a été réoccupé après une première destruction, ainsi que l'atteste l'existence de deux pavements superposés, dont le dernier a été très grossièrement fait avec des *tegulæ* retournées.

Il a été recueilli jusqu'ici, parmi les déblais, deux petites lampes en terre, une fibule en bronze bien conservée mais d'un type très commun, un grand bronze d'Antonin-le-Pieux, plusieurs autres pièces frustes, des clous et des ferrailles diverses, ainsi que d'innombrables morceaux de poteries d'un usage habituel, telles que des terrines, des écuelles, des pots, des plats, des assiettes, des cruches, des jattes, des soucoupes — et surtout des tèles — en terre rougeâtre, grise, brune, blanchâtre, etc....

Deux fragments de rebord de tèles portent un nom de fabricant : sur l'un on lit DIVIOF, sur l'autre VARII.

(1) Sur une assiette de terre brunâtre, couverte d'un enduit bronzé, trouvée dans une sépulture, voir *Messager des Sciences historiques*, année 1848, p. 220.

(2) Ancienne collection Fourmestriaulx.

Pour le premier, la leçon la plus probable est DIVI, rencontré déjà à Flobecq (Hainaut (1), au Châtelet (France) et à Bavay (Nord), mais là avec cette variante : OFF. DIV. (2).

Quant au second, on connait VARII à Juslenville (province de Liége) et VARIATVSF à Tongres.

Un chemin *très long*, venant de Binche et allant vers Nivelles, passe à environ 300 mètres à l'ouest des substructions. Sa rectitude générale et le fait qu'il suit presque continuellement les hauteurs le signalent à l'attention des archéologues.

Les fouilles du bois de La Louvière sont avant tout des *fouilles d'étude*, peu productives d'objets de collection, ou comme on dit vulgairement *d'objets de vitrine*, mais elles sont éminemment utiles car c'est par de tels travaux, souvent répétés, que l'histoire sociale de notre pays sous la domination romaine pourra être écrite un jour d'une façon positive.

Félicitons donc M. Warocqué d'avoir repris ces fouilles, et émettons le vœu qu'il voudra bien les faire continuer autant qu'il conviendra.

Bon Alfred DE LOË.



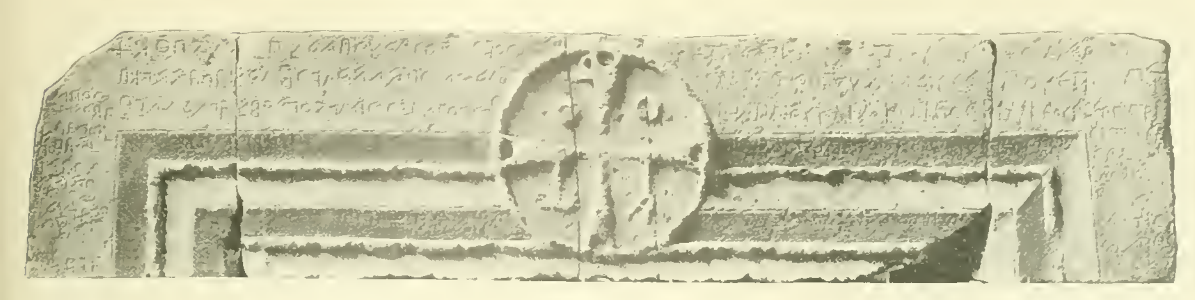
L'INSCRIPTION TRILINGUE DE ZÉBED.

En 1879, M. Edouard Sachau, professeur à l'Université de Berlin, qui explorait le nord de la Syrie, rencontra dans le désert, entre Alep et l'Euphrate, les ruines d'une ville romaine appelée Zébed par les Bédouins. Les murailles de deux basiliques étaient restées debout, et sur le linteau brisé d'un des portails, on lisait une longue dédicace en trois langues, en grec, en araméen et en arabe, datée de l'année 512 après J.-C. Cette inscription trilingue était un document unique en son genre, et la troisième partie, le plus ancien monument de l'écriture arabe avant Mahomet.

M. Sachau a raconté, avec une verve pittoresque (3), au prix de quelles difficultés il put se procurer de l'eau, et exécuter de ces textes si importants, un médiocre estampage qui fut emporté à moitié sec sur le dos d'un mulet. Cet estampage permit au voyageur, rentré à Berlin, de publier la triple dédicace avec un commentaire fort érudit (4).

(3) EDUARD SACHAU, *Reise in Syrien und Mesopotamien*, 1883, p. 126 ss.

(4) SACHAU, *Eine dreisprachige Inschrift aus Zebed* dans les *Monatsb. der Berliner Akademie*, 10 février 1881, cf. *Zeitschr. der Deutschen Morgenländ. Gesellschaft*, XXXVI, 345-352.



INSCRIPTION TRILINGUE DE ZEBED. (Musées du Cinquantenaire.)

Mais plusieurs point restaient cependant douteux et Zébed est situé dans une région si peu accessible, qu'on n'osait espérer obtenir une meilleure reproduction de l'original.

En 1903, le Père Lammens, missionnaire belge à Beyrouth, qui a déjà donné mainte preuve de son dévoûment aux intérêts de notre musée, nous informa qu'une occasion s'offrait d'acquérir ce monument d'un intérêt exceptionnel. Les négociations d'achat et le transport par caravane de cet énorme linteau, heureusement brisé, qui pesait au total plus de sept cents kilos, exigèrent de longs mois, mais nous venons enfin de pouvoir le monter dans notre nouvelle section des antiquités.

La pierre qui est un batalte gris foncé, poreux, mesure 3m05 de long sur 0m67 de haut. Elle est décorée, au milieu, d'un cercle où s'inscrit une croix grecque à branches évasées. Une série de moulures qui se prolongeaient sur les montants encadraient la porte. A droite de la croix, se lit la dédicace grecque, à gauche l'araméenne, au-dessous d'un bout à l'autre l'arabe. Voici la traduction du texte grec.

« En l'année 823 (— 512 ap. J.-C.) le 21 Gorpiaios (= Septembre) fut posée la première pierre de l'église de Saint-Serge sous le périodeute (prêtre en mission) Jean, appelé aussi Annéas, fils de Bukaios, de Sergiopolis. Siméon, fils d'Amraas, fils d'Elie la fonda. Leontios était magistrat de la ville (?) [Les témoins furent] : Satorninos Azizos, Azizos, fils de Sergios, Azizos et Mara, fils de Barka. »

Cet antique linteau, la pièce la plus curieuse, peut-être, de notre nouveau musée lapidaire, n'est pas seulement intéressant pour l'histoire de l'église d'Orient et pour celle de l'épigraphie sémitique, les inscriptions qu'il porte sont l'expression de cette civilisation complexe qui florissait à la frontière romaine de Syrie avant l'invasion musulmane, et nous montrent trois idiomes concuremment employés comme langue littéraire : le grec des maîtres du pays, l'araméen des indigènes et l'arabe des tribus du sud — l'arabe encore relégué à la troisième place, mais qui bientôt s'emparera de la première. F. C.

ACQUISITIONS.

COLLECTION MICHOTTE.

Le Gouvernement vient d'acquérir, pour nos Musées, la collection d'estampes et d'objets d'art japonais de M. Edmond Michotte.

Elle comprend environ 7,000 pièces, réparties comme suit :

Bronzes	111
Gardes de sabres, objets divers en métal	474
Laques : boites, coupes, peignes et divers	84
» boites à médecine (inrôs)	121
Bois sculptés	44
Céramique	172
Ivoires et bois sculptés (nets' kés)	616
Objets divers	502
Estampes	4450
Livres et albums illustrés	370

Parmi les « objets divers » se trouvent des pièces d'une valeur exceptionnelle : divers vases en cloisonné, dont une paire tout à fait remarquable par ses dimensions (2 mètres de hauteur), et sa magnifique décoration ; un paravent en bois incrusté de matières diverses, un vase en ivoire, des meubles en bois laqué ou incrusté.

En formant sa collection, M. Michotte ne s'est pas arrêté à créer, comme tant d'amateurs, des séries d'après un ordre d'idées déterminé, rassemblant ainsi, sous prétexte de documentation, des spécimens souvent sans aucune valeur ; il a su, au contraire, grâce à sa compétence et aux nombreuses sélections qu'il a opérées, condenser en peu d'objets le caractère et l'histoire d'un groupe déterminé de productions.

C'est d'ailleurs une des caractéristiques les plus précieuses de la collection : chacune des pièces qui la compose a sa raison d'être tout à fait précise au point de vue artistique, technique ou historique.

D'autre part, M. Michotte s'est attaché à représenter, de la manière la plus complète possible, certains groupes de productions particulières au Japon : les laques, les nets' kés, les estampes ; cette dernière catégorie constitue un ensemble absolument unique.

Il sera peut être intéressant de connaître la façon dont s'est formée cette collection :

La révolution qui modifia si profondément, il y a près de quarante ans, l'organisation politique du Japon, eut pour principale conséquence, au point de vue européen, d'ouvrir ce pays au commerce extérieur.

Jusqu'alors, en effet, le Japon était resté complètement fermé aux étrangers ; seuls, les Hollandais, au prix de conditions humiliantes, avaient obtenu le privilège d'établir des relations commerciales avec ce pays, mais, en dehors peut-être de certaines porcelaines dites « de commande » et de quelques boîtes en laque, les commerçants néerlandais n'importaient guère en Europe d'objets d'art japonais.

En 1868, à la suite de la révolution, la situation changea ; dès l'année suivante, des ivoires et des laques commencèrent à apparaître sur le marché parisien et attirèrent l'attention des collectionneurs. Le succès qu'ils rencontrèrent décida quelques marchands français à aller faire eux-mêmes des récoltes au Japon ; ce commerce se développa progressivement, tout en restant pendant quelques années exclusivement parisien.

Les objets importés furent, au début, loin de justifier le succès qu'ils obtenaient ; mais bientôt des spécimens d'une valeur artistique plus réelle commencèrent à se montrer; ceux qui récoltaient des objets au Japon s'aperçurent rapidement, en effet, qu'à côté de la relative banalité des articles de vente courante, existait un art supérieur, représenté par quantité d'objets précieusement conservés dans les familles. Des offres de plus en plus élevées décidèrent les Japonais à se dessaisir de ces trésors artistiques. En l'espace de quelques années, le Japon entier fut ainsi drainé jusqu'au jour où les habitants mirent enfin des bornes à la convoitise des étrangers.

Actuellement et depuis longtemps déjà, il est devenu presqu'impossible de se procurer dans le pays un objet d'art ancien de quelque valeur.

Jusqu'en 1880 environ, ce fut une véritable affluence de bronzes, de laques, d'ivoires, de produits céramiques, de métaux ciselés, etc.

A mesure que les amateurs qui, au début, n'avaient eu que le «flair » pour guide, pénétraient plus avant dans la connaissance de l'art japonais, on vit se former les grandes collections des Burty, Bing, Duret, Gonse, Haviland, Montefiore, de Nittis, etc. M. Michotte qui, pendant cette période, passait l'hiver à Paris et était en relations amicales avec Bing et Burty notamment, fit rapidement son éducation artistique dans ce domaine spécial.

Je n'insisterai pas davantage sur la sûreté du jugement artistique de M. Michotte : un simple examen de ses collections démontrera la haute compétence qui a présidé à leur formation.

En dehors de cette grande érudition, des circonstances particulièrement heureuses vinrent encore favoriser ses achats; il eut souvent la primeur des déballages, notamment chez Bing et chez Pohl, deux des principaux importateurs. La plupart des objets de la collection n'ont jamais été exposés à la vitrine d'un marchand, car ils étaient acquis au sortir des caisses d'emballage.

Bientôt de nouveaux collectionneurs surgirent, Gillot, Goncourt, Clémenceau, Camondo; mais les arrivages se faisaient de plus en plus rares, la qualité des objets diminuait et les prix augmentaient. C'est alors que Bing se décida à aller lui-même au Japon, dans l'espoir d'y faire encore une récolte fructueuse. Cet espoir fut déçu; les possesseurs d'objets d'art résistèrent aux offres les plus tentantes et il revint, au bout de quelques mois, les mains à peu près vides.

Il avait rapporté, par contre, une caisse d'estampes. Grand émoi aussitôt parmi les collectionneurs à l'aspect des produits de ce nouveau domaine insoupçonné de l'art japonais, bien que les spécimens en fussent encore assez médiocres.

En présence de ce succès, Bing ordonna aussitôt à ses correspondants d'accaparer tout ce qui pourrait leur tomber sous la main en fait d'estampes. Celles-ci arrivèrent alors par milliers et, dans le nombre, apparurent aux yeux stupéfiés des collectionneurs, les Harunobu, les Kiyonaga, les Hokusaï, etc. C'était toute une orientation nouvelle ; les autres importateurs eurent vent de la chose et la chasse à l'estampe se développa au Japon dans de grandes proportions.

Ce commerce se poursuivit durant une dizaine d'années; dès 1890, tout ce qui était de premier ordre était entré dans les grandes collections spécialement formées dans ce but par des amateurs tels que Vever, Manzi, Rouart.

De nouveau, M. Michotte s'initia rapidement à cette branche de l'art; des *centaines de mille* pièces passèrent par ses mains. Remplaçant sans cesse les estampes qu'il avait acquises par des épreuves plus belles, il arriva peu à peu à la formation d'une collection tout à fait remarquable.

Son activité ne se borna pas à se tenir au courant du marché parisien; il fit de fréquents séjours à Londres où d'importants marchands s'étaient établis vers 1880, et poussa même jusqu'en Amérique pour acquérir certaines pièces.

Il suivit enfin, cela va sans dire, les différentes ventes des grandes collections parisiennes et de nombreux objets provenant des ventes Burty, Appert, Goncourt, Gonse, Hayashi, etc., passèrent dans sa collection.

L'acquisition que vient de faire le Gouvernement va permettre d'initier le public à un art qui lui est encore plutôt inconnu ; les artistes y trouveront une orientation nouvelle, très spéciale et très féconde ; les artisans d'art pourront bénéficier de ce que la technique japonaise renferme de procédés nouveaux, de ressources décoratives et de haute originalité. Chacun y trouvera l'occasion d'étendre le domaine de ses connaissances et de ses jouissances artistiques de la manière la plus attrayante.

On ne saurait assez louer le patriotisme et la générosité de M. Michotte qui, tout en ayant fait de sa collection l'objet d'une vente, a stipulé pour celle-ci des conditions qui équivalent, en réalité, à une donation importante. J. B.



LES SOUVENIRS DU COMTE FRÉDÉRIC DE MERODE AU MUSÉE DE LA PORTE DE HAL.

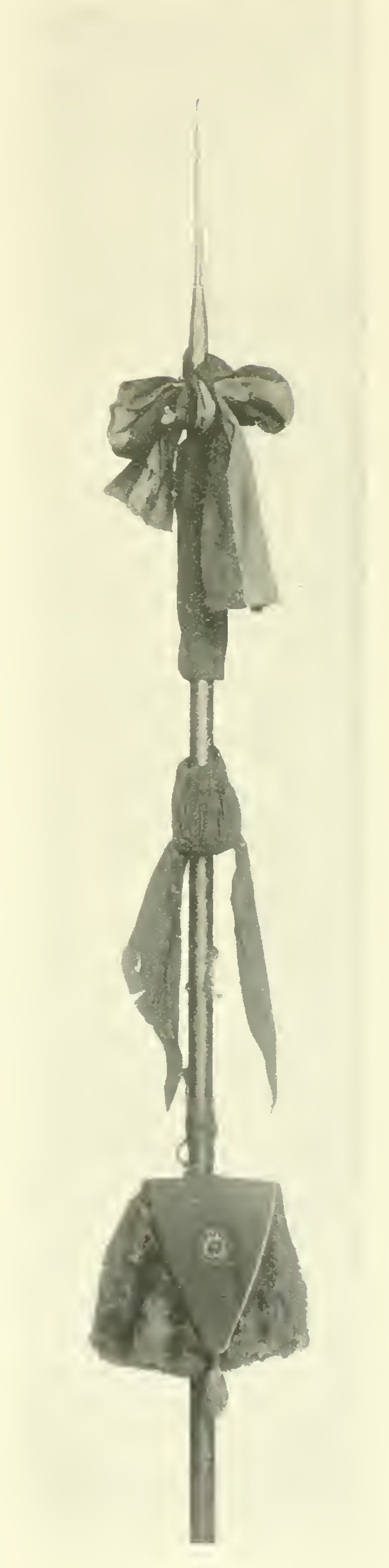
LA maison princière de Merode, dont la filiation remonte à Pierre-Bérenger, troisième fils de Raymond-Bérenger, roi d'Aragon, qui vivait au XIIe siècle, n'a cessé, durant la longue suite de siècles qui nous sépare de ces temps lointains, de s'illustrer par les hauts faits d'armes de plusieurs de ses membres, par des alliances avec les familles souveraines, par les éminents services qu'elle a rendus dans les hautes charges de l'État. Plusieurs comtes de Merode furent créés chevaliers de la Toison d'or. Cette haute distinction honorifique était réservée aux plus puissants seigneurs, et comme récompense des actions d'éclat.

Les armoiries que porte la famille de Merode sont celles des rois d'Aragon, brisées d'une bordure engrêlée d'azur.

L'origine des armoiries des souverains d'Aragon est des plus glorieuse : Charles-le-Chauve, roi de France et empereur des Romains, voyant Geoffroy le Velu, roi d'Aragon, blessé à mort sur un champ de bataille « trempa dans le sang d'iceluy », dit un historien ancien, « les quatre doigts de sa main dextre et puis les glissa du haut en bas de l'escu, faisant par ce moyen la figure de quatre pals de gueules à la couleur du sang ». Ce serait en souvenir de ce fait que dans la suite, lorque s'établit la coutume des écus héraldiques, c'est-à-dire trois siècles plus tard, les descendants de Geoffroy d'Aragon adoptèrent les quatre pals, comme meubles de leurs armoiries. Cette origine, trouvant son explication dans des faits fort lointains, est susceptible d'être taxée de légendaire par d'aucuns. Quoi qu'il en soit, il faut se contenter des affirmations des chroniqueurs et considérer, en tout cas, ces armoiries comme remontant à une haute antiquité.

* * *

Le Comte Louis-*Frédéric*-Ghislain de Merode, le héros de notre Indépendance, est le quatrième membre de cette illustre famille qui trouva la mort sur le champ de bataille. Il naquit le 9 juin 1792 et était fils du comte Guillaume de Merode, prince de Rubempré, ministre plénipotentiaire de Joseph II près des États Généraux des Pays-Bas, chambellan de S. M. Impériale et Royale Apostolique, maire de Bruxelles, membre du Sénat sous Napoléon, Grand maréchal de la Cour de Guillaume Ier, Grand-croix de l'Ordre du Lion Néer-



landais, et de la Comtesse d'Ongnies, princesse héritière de Grimberghe. Il épousa, en 1811, Marie-Antoinette du Cluzel, fille du comte Antoine du Cluzel lieutenant-général au service de France.

Lorsque éclata la révolution, il n'hésita pas à quitter le foyer où tout lui souriait, donnant en cela le plus sublime exemple du dévouement à la patrie. Peu d'hommes en effet, pouvaient se dire, comme lui, comblés des faveurs de la haute naissance et de la fortune. L'homme qui savait prendre, sans hésiter un seul instant, cette héroïque résolution, était destiné au commandement. Aussi, après avoir été incorporé dans les chasseurs Chasteler, fut-il mis, avec quatre autres chasseurs, Jenneval, Peeters, Spitaels et Dansaert-Ingels, à la tête des tirailleurs de l'avant-garde du corps du général Niellon, qu'ils rejoignirent le 16 octobre, entre Louvain et Aerschot. Huit jours plus tard, le 24 octobre, la jonction s'opéra à Vieux-Dieu, entre ce corps et celui des volontaires du général Mellinet. Un plan de campagne fut discuté et décidé entre les deux généraux. Le même jour eut lieu le combat de Berchem, pendant lequel le comte de Merode fut aux avant-postes, montrant l'exemple de la bravoure, de l'intrépidité et de l'héroïsme. Une balle lui brisa l'os de la cuisse droite ; la blessure était mortelle, et il ne tarda pas à se rendre compte de la gravité de sa position. Il déploya en présence de la mort le même sang-froid et le même courage qu'il avait montrés en face de l'ennemi.

* * *

Le Musée royal d'armes et d'armures de la Porte de Hal possède différents souvenirs de la révolution de 1830, entre autres, deux drapeaux offerts par la comtesse Capiaumont et par le baron Hody ; deux balles et un éclat de projectile, retirés, en 1870, d'un arbre du parc de Bruxelles et donnés par le comte Léopold de Beauffort ; deux piques d'officiers de la compagnie liégeoise ; le sabre d'honneur, offert, en 1865, au général Mellinet, par les volontaires belges de 1830.

Précieux entre tous sont les souvenirs du héros de Berchem que le musée de la Porte de Hal a la bonne fortune de posséder ; ces glorieux trophées sont : le bonnet de « Chasseur Chasteler » porté par le comte F. de Merode au combat de Berchem, et qui fut donné à l'État, en 1872, par la famille de Merode ; le drapeau des volontaires du général Niellon porté au combat de Berchem, et la cravate que portait le comte de Merode blessé à mort dans ce même combat, donnés, en 1865, par le comte Xavier de Merode, ministre des armes de S. S. Pie IX.

C'est cette cravate que le comte de Merode remit aux mains des volontaires qu'il ne pouvait plus suivre en les priant, disent les mémoires de Niellon, de l'attacher à la hampe de leur drapeau : « Mettez à votre drapeau, leur dit-il, cette cravate que j'ai portée pendant nos combats, de cette façon je me croirai toujours avec vous. »

* * *

Bien que momentanément détaché avec Jenneval, E. Dansaert et A. Spitaels auprès des volontaires de Niellon, le comte de Merode appartenait à la compagnie des Chasseurs Chasteler, dont il portait l'uniforme. C'est même là ce qui avait longtemps fait croire que le drapeau, auquel le comte de Merode fit attacher sa cravate, était celui des Chasseurs Chasteler. Il résulte des renseignements qu'a bien voulu nous fournir M. Godefroid Villers, président du cercle Chasteler, qu'à l'heure même où le comte de Merode tombait sur le champ de bataille de Berchem, combattant avec les volontaires de Niellon, une députation des Chasseurs Chasteler se trouvait, avec le drapeau de la Compagnie, à la place des Martyrs, à Bruxelles, où elle assistait aux funérailles de Jenneval, l'auteur des paroles de la Brabançonne, qui avait été mortellement blessé, six jours auparavant, au combat de Lierre.

E. DE PRELLE DE LA NIEPPE.



LIVRES ARCHÉOLOGIQUES NOUVEAUX.

L'UN des plus beaux vases grecs que possède la collection du Musée du Cinquantenaire, est, sans contredit, l'élégant canthare, à figures rouges, que Douris a signé comme peintre et comme potier. Ce vase doit son entrée au Musée à un concours de circonstances curieuses dont nous avons retrouvé le détail et que l'on trouvera relatées dans l'une des dernières études publiées par M. Salomon Reinach, étude qui semble un roman archéologique, tant le romanesque y coudoie l'imprévu (1).

La place nous manque pour narrer, aujourd'hui, comment le Musée de Bruxelles recueillit une épave du célèbre musée du marquis Campana, collectionneur fastueux et malheureux, dont la plus grande partie passa au Louvre. Le lecteur curieux trouvera

(1) *Esquisse d'une histoire de la collection Campana*, extrait de la *Revue archéologique* 1905, Paris, Leroux, 135 p.

les détails de cette acquisition dans l'étude citée. Contentons-nous de dire que, grâce à l'initiative du peintre belge Brüls, qui vivait à Rome, et du ministre de Belgique Carolus, le Gouvernement belge put acquérir, pour la somme minime de 7,041 fr. 98, une collection de soixante-dix-sept vases grecs et étrusques, dont quelques-uns comptent encore parmi les plus beaux de notre Musée. Parmi eux se trouvait le beau canthare de Douris, qui, à lui seul, vaut bien au-delà de la somme payée pour l'ensemble.

Douris est, parmi les peintres de vases d'Athènes du premier quart du v[e] siècle avant Jésus-Christ, l'un des plus féconds et des mieux doués. Vingt-huit vases signés témoignent de la fécondité et de la souplesse de son talent. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de ce que M. Edmond Pottier, l'éminent conservateur de la céramique antique au Louvre, dont le public artiste de Bruxelles n'aura pas oublié les parfaites conférences, ait choisi le peintre céramiste Douris pour donner une idée de la peinture grecque en un charmant petit livre qu'il vient de publier (1). L'illustration est abondante et fort bonne, et nous y retrouvons, à la place d'honneur, le canthare de Bruxelles, ainsi qu'un autre vase provenant également du fonds Campana, le Cratère de Smikros (cf. *Bulletin des Musées royaux*, II, p. 52).

Le grand public y trouvera, exposé avec une clarté et une grâce à laquelle nous a accoutumés M. Pottier, tant dans ses écrits que dans sa parole, tout ce qui lui importe de connaître au sujet de la céramique grecque. L'un des principaux mérites de celle-ci est de nous donner, dans ses représentations, le dernier reflet de cette peinture grecque que les anciens vantaient à l'égal de la sculpture. Les peintres céramistes se sont inspirés des œuvres disparues du grand art dont on peut ainsi se donner une idée plus nette que par les textes littéraires.

A côté des leçons d'histoire de l'art qui se dégage de la céramique, M. Pottier nous expose les procédés de fabrication et nous fait un vivant tableau de la vie de ces artisans modestes qui méritent vraiment le titre d'artistes dont, parfois, l'on est trop prodigue.

Ce petit livre de M. Pottier, comme d'autres qu'il avait déjà publiés sur la matière, contribuera certainement à éveiller l'intérêt du public pour ces charmantes œuvres d'art qu'avec une nuance de mépris et beaucoup d'ignorance, on continue, parfois, à appeler « vases étrusques ».

Les éditeurs de l'excellente collection des grands artistes ne pouvaient mieux y introduire l'art antique que par cette séduisante monographie et par celles que deux autres éminents archéologues consacrent à Lysippe et à Praxitèle (2).

L'étude des artistes antiques diffère de celle des artistes modernes en ceci que, tandis qu'on a de ces derniers des œuvres signées, datées ou authentiques, l'on doit, pour retrouver l'œuvre des premiers, s'orienter parmi les innombrables sculptures anonymes, à la seule lueur de textes souvent ambigus. Il y a là un travail de critique sérieuse, dont le public n'a aucune idée, et dont il était bon de lui montrer l'importance et la haute valeur.

M. Georges Perrot, le savant et fécond auteur de l'*Histoire de l'art dans l'Antiquité*, a assumé la tâche de nous présenter le plus gracieux artiste de l'antiquité, Praxitèle, dont, par une fortune singulière, nous possédons une œuvre originale certaine, le fameux Hermès d'Olympie.

Celui-ci a permis de reconnaître, parmi les innombrables répliques qui témoignent de la vogue de l'art de Praxitèle, celles qui reproduisent le plus fidèlement ses séduisantes créations.

M. Collignon, qui dans sa célèbre histoire de la sculpture grecque a eu la chance rare de faire un livre de haute érudition qui soit d'une lecture agréable, s'est attaché a reconstituer la puissante personnalité de Lysippe, « le plus moderne des maitres anciens ». L'on a pu dire de lui que c'était le premier des impressionnistes. Lui-même avait caractérisé son art par rapport à celui de ses prédécesseurs, en disant que ceux-ci avait fait *les hommes tels qu'ils étaient* et *lui tels qu'ils apparaissaient* (quales essent homines : a se quales viderentur esse). N'est-ce pas là une définition de l'impressionnisme que Manet n'eût pas désavouée ?

Le livre de vulgarisation passe à tort pour une chose facile, aussi voit-on trop souvent des dilettanti, incapables d'érudition sérieuse, qui l'entreprennent d'un cœur léger.

C'est une fortune d'autant plus appréciable lorsque les savants de haute valeur tels que MM. Collignon, Perrot et Pottier, consentent à renfermer l'essence de leur savoir dans des flacons aussi élégants et aussi maniables que le sont les trois petits livres que nous venons de signaler.

JEAN DE MOT.

(1) *Douris et les peintres de vases grecs*. 1 vol. in-8° illustré. Collection des grands artistes. Paris, Laurens, 1905.

(2) GEORGES PERROT, *Praxitèle*; MAXIME COLLIGNON, *Lysippe*. 2 vol. in-8° illustrés. Paris, Laurens, 1905.

INFORMATIONS.

MADAME KIRCHBACH (Marie-Louise Becker) consacre, dans la *Westermanns Illustrierten Deutschen Monatsheften* de mai 1905, un intéressant article aux tapisseries à sujets *(Bilderteppiche)*, dont elle a bien voulu nous faire hommage et dans lequel nos lecteurs trouveront, s'ils le désirent, d'intéressants détails sur diverses tapisseries de nos collections.

On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

BIBLIOTHÈQUE

DANS le courant du présent mois de mai, notre bibliothèque a reçu les accroissements suivants :

Principaux ouvrages entrés pendant le mois de mai.

PUBLICATIONS RÉCENTES :

DEHAENE (Le sous-lieutenant A.). Les grenadiers. Bruxelles, 1905.

LAFOND (Paul). Le Musée de Rouen. Paris, s. d. [1905].

MILNE (J.-G.). Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, t. XVIII. Greek Inscriptions, n°s 9201-9400, 26001-21133, 33001-33037. Leipzig, 1905.

OUVRAGES DIVERS

DONS.

De S. A. R. Mme la Comtesse de Flandre :

GRÖBBELS (I.-W.). Der Reihengräberfund von Gammertingen auf Höchsten Befehl seiner Königlichen Hoheit des Fürsten von Hohenzollern. München, 1905.

De M. Pierre Mali, consul général de Belgique à New-York :

MOORE (N. Hudson). The Lace Book. With seventy engraving showing specimens of Lace, or its wear in famous Portraits, and with border by Charles. E. Cartwright and decorations after Bodoni. New-York [1904].

De M. Henri Lapauze, à Paris :

LAPAUZE (Henri). Exposition de l'art de la dentelle française au Musée Galliera (avril-juin, 1904). Rapport général présenté au nom du jury. Paris, 1904.

De M. Fr. Cumont :

GRAINDOR (Paul). Fouilles de Karthaea (île de Kéos). Ext., 1904.

BALLU (Albert). Guide illustré de Timgad (Antique Thamugadi). Paris, s. d.

De M. le baron A. de Loë :

Le Couronnement de Notre-Dame de Tongres. Description des reliques du Saint-Trésor. Tongres, 1890.

DE RIVIÈRES (baron). Le tombeau de deux chanoines dans le cloître de l'église Saint-Salvy à Albi (Tarn). Toulouse, s. d. Ext.

Depuis le 1er avril, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET Cie, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES.

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . 5 francs. | Pour l'Etranger . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

OUVERTURE DES NOUVELLES SALLES D'ANTIQUITÉS ORIENTALES, GRECQUES ET ROMAINES.

Le 3 août, ont été inaugurées, dans l'aile gauche du Cinquantenaire, les nouvelles salles consacrées aux antiquités égyptiennes, grecques, romaines et gallo-romaines.

Le *Bulletin*, consacrera, prochainement, un article à ces installations qui ont reçu le meilleur accueil du public et de la Presse.

Nous nous bornerons aujourd'hui, à reproduire le discours d'inauguration que M. Francotte, Ministre de l'Industrie et du Travail, très épris personnellement, comme on sait, des choses d'art et d'archéologie, a bien voulu lire au nom de M. le Ministre de l'Agriculture, retenu par une indisposition.

Mesdames, Messieurs,

» Je suis heureux de pouvoir ouvrir au public, ces nouvelles salles consacrées à l'antiquité classique et orientale.

» La réunion de tant d'objets précieux pour la Science et pour l'Art, de même que leur présentation si bien ordonnée, témoignent d'un effort qui sera hautement apprécié, j'en suis convaincu, et qui marquera certes une étape importante dans la progression ascendante des musées belges.

» Ces collections, en grande partie de création récente, nous n'allons pas seulement les inaugurer ensemble ; c'est *ensemble* également que nous les avons formées.

» L'intérêt que le Gouvernement a pris à leur développement, s'est traduit pratiquement par l'octroi de subsides, qui ont permis à nos musées de profiter de diverses occasions de s'accroître d'une façon exceptionnelle. Ces subsides, je mets un certain amour propre à le dire, se sont élevés depuis quelques années à près d'un million pour l'ensemble des collections du Cinquantenaire.

» Je crois donc pouvoir dire que l'Etat a largement fait sa part ; mais les particuliers, à leur tour, ont généreusement fait la leur.

» Le compartiment égyptien, dont le rapide essor est vraiment dû, peut-on dire, à l'intelligente activité de celui qui le dirige, le compartiment égyptien a réussi à grouper autour de lui de nombreuses sympathies. Celles-ci se sont traduites, *d'une part,* par un accroissement notable de nos participations dans ces syndicats de fouilles en Egypte, d'une conception si ingénieuse et si pratique, *d'autre part* par plusieurs dons tout à fait distingués.

» Le musée de Ravestein, à son tour, évoque

(*) Des circonstances indépendantes de notre volonté, nous ont empêché de faire paraître, en leur temps, les numéros du mois de juin et du mois de juillet. Nous prions nos abonnés de bien vouloir excuser ce retard. Les numéros de juillet et d'août paraîtront incessamment.

Le 10 août 1905. LA RÉDACTION.

tout entier le souvenir de l'importante donation qui fut le point de départ de la section dans laquelle nous sommes réunis et l'on ne manquera pas d'approuver la Direction du musée d'avoir voulu honorer davantage encore un si bel exemple de générosité, en donnant à ce musée de Ravestein et à son fondateur, une place d'honneur au milieu de nos autres collections.

» La céramique et les bronzes gréco-romains, tout comme les antiquités égyptiennes, ont donné lieu à de beaux élans de générosité, parmi lesquels je vous demanderai de pouvoir rappeler, de façon spéciale, le noble mouvement du si excellent et si universellement regretté comte Charles d'Ursel qui, sans avoir jamais pris un intérêt direct et personnel aux choses de l'archéologie grecque, sut apprécier du moins les services que celles-ci pouvaient rendre et nous offrit le grand vase du Dipylon qui demeurera chez nous comme un monument délicat à sa chère mémoire.

» Dans la salle des statues et des marbres où l'on pénètre ensuite, la collaboration des particuliers et de l'État éclate tout d'abord dans le magnifique bronze de Septime Sévère, dont la possession, triomphale, j'ose dire, n'aurait pu être obtenue sans la puissante intervention de quelques donateurs, dont les noms méritent d'être portés à notre ordre du jour :

Mme Errera Oppenheim ;

MM. Beernaert, François et Edouard Empain, le baron Lambert, Franz Philippson, Ernest Solvay.

» Je comptais bien que Mme Errera eût été ici avec les siens, pour recevoir l'expression de notre reconnaissance. Hélas ! un coup cruel et soudain vient de la frapper et nous ne pouvons que lui offrir l'hommage de nos respectueuses condoléances.

» La vente Somzée, d'où proviennent et le Septime Sévère et nos marbres les plus précieux, me fournit encore l'occasion de rendre hommage à l'heureuse intervention d'un amateur important, M. Waroqué, dont la présence à nos côtés nous permit de concentrer toutes nos ressources sur certaines pièces désignées à l'avance, étant assurés, pour le surplus, que les autres pièces essentielles à garder pour la Belgique, seraient, grâce à lui, conservées dans le pays.

» Nous ne quitterons pas la salle des marbres, sans rendre hommage également à nos agents diplomatiques et consulaires, à nos missionnaires, ainsi qu'aux Belges fixés à l'étranger qui, dans leur postes lointains n'ont pas oublié les musées de la Patrie et nous ont envoyé, parfois au prix de grandes peines, plusieurs des monuments intéressants que nous admirons ici.

» La présentation de nos collections d'antiquités a été heureusement complétée par la formation d'une salle consacrée à la Gaule romaine. Ce n'est, à vrai dire, qu'une colonie détachée des séries relatives à la Belgique ancienne et exposées momentanément encore dans l'autre aile du Cinquantenaire. Mais ce fait même témoigne de l'importance des collections qui ont permis un tel dédoublement. Cette importance, nous la devons avant tout au zèle du distingué conservateur de la Section, mais, en grande partie aussi, aux donations que ce zèle eut le bonheur de provoquer et parmi lesquelles se place en première ligne la riche donation Louis Cavens.

» Je me permettrai d'ajouter que les fouilles subsidiées par l'État y ont apporté, de leur côté, un précieux contingent. A ce propos, Messieurs, vous apprendrez certainement avec intérêt que nous avons organisé depuis peu, au sujet des fouilles en général, un service permanent, doté d'une subvention spéciale, auquel pourront dorénavant recourir tous ceux qui auraient à signaler la découverte de restes anciens pouvant intéresser notre archéologie nationale.

» J'ai fait allusion au zèle et au talent déployés par certains de nos conservateurs. Mais j'ai le devoir de les confondre tous dans notre tribut de félicitations. La section qui surgit, peut-on dire, devant nous, s'est placée d'emblée à la hauteur de ce qu'elle doit être dans un pays d'art et de science, tel que le nôtre. L'honneur en revient à ses excellents organisateurs : j'ai nommé MM. les Conservateurs Franz Cumont et baron de Loë ainsi que leurs collaborateurs Jean Capart et Jean De Mot.

» J'ai encore des remerciements à adresser à l'Administration des Bâtiments civils. La belle installation, qu'elle nous a ménagée dans l'ordonnance de ces neuf salles, mérite vraiment des éloges et je me fais un devoir de les lui exprimer en notre nom à tous.

» Un homme s'est trouvé qui a su discerner, grouper, stimuler toutes ces bonnes volontés, toutes ces sympathies et les faire converger vers un but élevé ; développer les collections confiées à ses soins, non par vain dilettantisme, mais afin qu'elles soient un instrument de progrès ; pour nos ouvriers d'art, le point de départ d'une ascension professionnelle, pour nos concitoyens, en général, le moyen de se former le goût, de connaître les chefs-d'œuvre et les enseignements du passé.

» J'ai vu de près les difficultés, les obstacles qu'il a fallu vaincre et je saisis avec joie, Monsieur le Conservateur en chef, cette occasion de vous offrir un témoignage d'affectueuse gratitude. Grâce à vous, les musées ont pris l'essor dont nous nous réjouissons aujourd'hui. Vous avez été l'âme de ce mouvement, le principal artisan de ce progrès. Vous

avez su communiquer cette flamme à ceux qui vous entourent et assurer ainsi l'avenir.

» Puissiez-vous, Monsieur, présider longtemps encore aux destinées de cette œuvre à laquelle vous avez voué toutes les forces de votre intelligence et de votre cœur. »

Le Conservateur en chef, M. Van Overloop, après avoir remercié M. le Ministre de ses bienveillantes paroles, ajouta que M. Warocqué, voulant marquer l'importance d'une telle journée pour l'avenir de la science de l'antiquité en Belgique, avait fait don au musée, ce matin même, d'un magnifique marbre grec, du ve siècle, réplique précieuse d'une œuvre célèbre d'Alcamène.

D'unanimes applaudissements accueillent cette communication, à la suite de laquelle, M. le Ministre entame la visite des salles, accompagné des conservateurs de la section.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE, BELGO-ROMAINE ET FRANQUE, A L'EXPOSITION DE LIÉGE.

SUR l'initiative du Gouvernement, a été organisée à Liége, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Indépendance nationale, une exposition générale se rapportant à la science belge. L'ensemble en est superbe. L'exposition comprend de nombreuses sections dont une est consacrée à l'anthropologie et à l'archéologie préhistorique, belgo-romaine et franque.

Cette section est annoncée, dès l'entrée dans le « Salon des Académies », par deux grands panneaux décoratifs d'un très bon effet, œuvre du peintre F. Van Holder, représentant l'habitation humaine à l'époque du mammouth (site de Spy) et à l'époque du renne (site de Châleux), comme aussi par deux statues de grandeur réelle : celle d'un légionnaire romain du temps de l'Empire et celle d'un guerrier franc du VIIe ou VIIIe siècle.

***

Le but que se sont assigné les organisateurs de cette section, peut se résumer comme suit :

Rappeler les travaux accomplis en Belgique, de 1830 à 1905, tant dans le domaine de l'anthropologie et de l'archéologie préhistorique qu'en matière d'antiquités romaines et franques.

Intéresser le public aux études relatives à nos origines nationales, en l'instruisant sans lui demander d'effort, par des *leçons de choses*, comme la reconstitution — au moyen d'objets originaux et de moulages — de la vie, des mœurs, des coutumes et de l'industrie des populations qui se sont succédées sur notre territoire dans les temps anciens.

Développer ainsi, en lui, l'amour du sol natal.

***

Renonçant aux errements antérieurs consistant à faire sans méthode des exhibitions de collections privées, les organisateurs se sont préoccupés au contraire de faire régner dans l'ensemble, une *ordonnance générale* et d'éviter les répétitions d'une manière absolue en n'exposant que des *types caractéristiques*.

Originaux et fac-similé, maquettes et images se présentent donc dans un ordre rigoureusement déterminé qui constitue déjà un enseignement.

Des tableaux explicatifs, placés à l'entrée de chaque compartiment, éclairent et guident le visiteur.

Le tout est numéroté, pourvu d'un étiquetage abondant et complété par une notice donnant les renseignements de détail impossibles à faire connaître autrement.

***

La section se divise en six compartiments.

Le premier est réservé à l'anthropologie, à la carte archéologique, aux sociétés scientifiques et à l'enquête sur l'habitation rurale en Belgique. On y voit tout d'abord une série de moulages de crânes représentant les principaux spécimens des types ethniques qui se sont succédés en Belgique depuis l'ère quaternaire et qui, par leur croisement à tous les degrés, ont produit le peuple belge actuel. Ensuite, les diverses étapes de la carte archéologique du pays dont il est question dès 1842, mais qui cependant n'arrive à une forme pratique qu'en 1887. Puis encore, des rapports, des volumes d'*Annales* et des documents divers montrant l'activité qui règne au sein de nos sociétés d'anthropologie et d'archéologie ; des ouvrages anciens, rares ou importants de Schmerling, de Spring, de Dupont, de Roulez, de Lecouvet, de Schuermans, de Bequet, etc... Enfin le questionnaire de Flébus : *Projet d'enquête sur l'habitation rurale en Belgique*, publié sous les auspices de la Société d'Anthropologie de Bruxelles ainsi que des plans de fermes et de maisons rurales diverses.

Le compartiment voisin, consacré à la période paléolithique, nous montre le développement de l'industrie humaine : industrie éolithique, industrie de transition, industrie paléolithique. On y voit également la reconstitution de quelques-uns des mammifères les plus caractéristiques de l'époque quaternaire (mammouth, rhinocéros à narines

cloisonnées, grand cerf d'Irlande, renne, grand bœuf, etc...).

Dans le compartiment suivant est le néolithique. On y remarque une série très complète de types caractéristiques d'armes et d'outils et une très belle exhibition du produit des fouilles effectuées dans les ateliers de Rullen et de Sainte-Gertrude et dans les fonds de cabanes du Limbourg et de la Hesbaye, si remarquables par leurs poteries. L'attention du visiteur est aussi attirée par un essai de reconstitution d'une hutte néolithique de la Hesbaye, réduite au tiers, par la maquette, au tiers de grandeur également, de la *Pierre-qui-Tourne*, de Velaine-sur-Sambre et par celle du premier *dolmen* de Wéris, au quart de grandeur. A mentionner encore, les fac-similé des remarquables objets (urne, pointes de flèche, hache emmanchée, etc...) qui constituaient le mobilier des sépultures de Vaucelles et qu'expose notre section de la Belgique Ancienne.

Vient ensuite le compartiment IV, correspondant à la période de l'introduction des métaux, où sont exposés les principaux types caractéristiques des époques du bronze et du fer, des urnes cinéraires, un beau plan de la nécropole de Ryckevorsel, des objets provenant de fouilles exécutées à l'entrée et à la sortie de la grotte de Han, la restitution d'une des tombelles de Meuwen et d'un des *marchets* de Han-sur-Lesse, enfin le plan-relief de l'*oppidum* d'Hastedon.

La cinquième division, consacrée à l'époque belgo-romaine, nous montre des suites d'objets typiques de cette période : matériaux de construction, vases en terre et en verre, statuettes, bijoux, etc..., des plans de substructions de *villas* (Ronchinne, Anderlecht, Basse-Wavre), une photographie agrandie et un plan du cuvelage en bois d'un puits romain découvert à Thielrode, des urnes funéraires et la maquette au 1/27 d'un des tumulus du groupe de Grimde, à Tirlemont, celui dans lequel a été trouvé le camée fameux que l'on peut voir ici en phototypie, dans la salle gallo-romaine de notre section de l'antiquité.

Le sixième et dernier compartiment, celui de l'époque franque, renferme des armes en fer (framées, francisques, épées, etc...) des poteries, des verres, de remarquables bijoux fort intéressants pour l'étude de l'*art barbare*, les plans des cimetières d'Harmignies et d'Anderlecht et la reconstitution d'une tombe de guerrier.

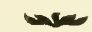
* * *

Après l'époque franque, c'est le moyen âge proprement dit qui commence, et la section d'Archéologie de la classe des sciences trouve ainsi sa continuation naturelle dans l'*Exposition de l'art ancien*, où le visiteur pourra suivre les développements successifs de l'art ornemental roman, dont l'art barbare fut la véritable source.

* * *

Nous terminons cet article avec la satisfaction de pouvoir annoncer à nos lecteurs, que par suite d'entente entre l'Administration centrale de l'Enseignement supérieur des Sciences et des Lettres et la Direction des Beaux-Arts, toutes les reconstitutions qui figurent à Liége viendront, après la clôture de l'Exposition, prendre définitivement place dans la section de nos musées consacrée à la Belgique Ancienne.

Bon ALFRED DE LOË.



NAMUR AU TEMPS PASSÉ.

M. Franz Kegeljan, l'artiste bien connu, qui consacre si heureusement son talent à faire revivre les anciens aspects de Namur, sa ville natale, vient de nous faire don de quatre tableaux importants, qui permettent de suivre d'une façon très saisissante, les développements et les transformations de la ville et de ses fortifications depuis le XIVe jusqu'au XVIIIe siècle.

Ces toiles qui joignent au mérite de leur exécution picturale, celui d'une reconstitution archéologique savamment étudiée, forment comme la synthèse de la série des tableaux offerts par M. Kegeljan à la ville de Namur et dont nous avons pu apprécier tout le mérite, lors de leur exposition, il y a 3 ou 4 ans, au Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles.

Le but de M. Kegeljan, en nous offrant ces intéressantes productions, est de contribuer, pour sa part, à la formation, dans nos musées, d'une galerie consacrée à la Belgique monumentale dans laquelle, nous arriverions à grouper, suivant les temps et suivant les lieux, les représentations photographiques, picturales ou même plastiques de toutes les œuvres d'architecture, intéressant à un sérieux degré notre art national. Nous arriverons assez rapidement, espérons-le, à réunir un grand nombre de ces représentations pour ce qui concerne les morceaux isolés, ce qu'on pourrait appeler, les individualités monumentales. Ce qui nous manquera le plus, ce sont les aspects d'ensemble, rétablissant pour les temps anciens, la façon dont se présentait, par exemple, la silhouette d'une ville entière. Nos musées de peinture possèdent quelques-uns de ces portraits de ville, formant le fond de certains tableaux ; mais ceux-ci sont peu nombreux et le champ qu'ils embrassent n'est souvent pas bien

vaste. C'est à cet égard surtout, que des œuvres étudiées comme celles de M. Kegeljan, vont nous venir à point et il est certain que si l'on pouvait arriver à des reconstitutions de l'espèce pour les autres villes du pays, on ferait faire un grand pas, non seulement à l'histoire de notre architecture, mais encore à l'ensemble de notre histoire nationale elle-même, dont la compréhension serait singulièrement facilitée par la résurrection des milieux dans lesquels elle s'est déroulée.

Les quatre tableaux de M. Kegeljan représentent :

1° Le panorama de la ville de Namur au XIVe siècle, pris du haut du donjon du château des comtes.

2° Une rue du château des comtes et de la rive gauche de la Meuse au XVe siècle.

3° Une vue générale de la ville au début du XVIIe siècle, prise des hauteurs de Coquelet, au nord-est ;

4° Le panorama de la ville dans le premier tiers du XVIIIe siècle, pris du haut du donjon du château des comtes.

L'artiste a accompagné ces œuvres d'une notice fort bien étudiée et abondamment illustrée, qu'on peut se procurer au musée. Il faut avoir lu cet opuscule d'une quarantaine de pages, pour se rendre compte de la somme de travail et du degré de conscience que l'auteur a consacrés à l'exécution de ses tableaux.

M. Kegeljan nous donne un généreux exemple de dévouement aux choses de la Patrie, de la Science et de l'Art. Nous l'en remercions, non seulement au nom de nos musées, mais encore au nom de tous ceux (et ils seront nombreux, espérons-le), qui auront à cœur de profiter d'un tel labeur.

DONS

Le Musée de l'Institut des Beaux-Arts à Ravenne renferme une œuvre d'une grande beauté, fort célèbre d'ailleurs, la statue couchée de Guidarello Guidarelli, dont la tête principalement est d'une expression remarquable.

Voici ce qu'en dit Corrado Ricci dans son *Guida di Ravenna*, 1900, p. 102 : Statue sépulcrale de Guidarello Guidarelli Ravennate, homme d'arme et de conseil, florissait dans la seconde moitié du XVe siècle. Créé chevalier par Frédéric III, en 1469 et tué à Imola en 1501. La statue qui se voyait autrefois à l'église Saint-François, puis dans l'oratoire de Braccioforte, est l'œuvre de Tullio Lombardi, fils de Pierre, le même qui fit les grands bas-reliefs de la chapelle de Saint-Antoine, à Padoue. La figure revêtue d'une cuirasse, quoique de bonne proportion, n'a dans son ensemble rien d'extraordinaire. Elle paraît même un peu écrasée et le colletin du casque est plié d'une façon impossible. Cependant, la célébrité de cette œuvre est justifiée par l'admirable beauté du visage du mort (imité certainement d'un moulage sur nature), dans lequel on voit encore le spasme d'une agonie douloureuse, ou, comme dit Gino Capponi, la *vie de la mort* (la *vita della morte*).

Nous devons cette traduction à l'obligeance de M. Buls. Mais nous devons à celui-ci bien mieux encore, M. Buls ayant eu la généreuse attention de nous rapporter de Ravenne, le moulage très réussi, du beau visage de Guidarelli.

Ce moulage, que nous n'avons rencontré dans aucun autre musée, nous arrive d'autant plus à propos, que nous comptons exposer prochainement une importante série de photographies de Ravenne, offertes à nos musées par Mlle Marie Halot, classées par elle et accompagnées d'une notice qui permettra à notre public de se faire une idée aussi complète que possible des richesses d'art et d'archéologie renfermées dans l'antique cité.

Nous exprimons de nouveau tous nos remerciments à M. Buls qui, dans ses nombreux voyages, nous garde si parfaitement un souvenir fidèle et nous formons des vœux pour qu'un si bel exemple trouve de nombreux imitateurs.

Nous avons reçu pour nos collections les objets suivants :

De M. Louis Cavens :

Objets chinois (éventail, chapeaux, souliers, peintures sur papier de riz, théière) rapportés, en 1847, par le docteur De Change, médecin à bord d'un navire de guerre.

Bracelet en ivoire Kabinda.

De M. Maurice Rahir :

Photographies d'armes et d'ustensiles divers des habitants de la Terre-de-Feu :

Arcs et flèches des Onas.

Onas partant pour la chasse.

Réduction d'un canot Yahgan.

Paniers fabriqués par les femmes Onas.

Clichés de M. Georges Lecointe. (Expédition de la *Belgica*).



LES TOURNOIS

L'ORIGINE des tournois remonte, sans doute, aux premiers temps de la chevalerie. Leur usage se développa tout naturellement grâce au fait que les chevaliers et ceux qui aspiraient à l'honneur de le devenir, trouvaient dans ces exercices, l'occasion de se perfectionner dans le maniement de leurs armes.

Les chroniqueurs du Haut moyen âge mentionnent déjà les tournois. Seulement, les prouesses des vainqueurs les occupent avant tout, au point qu'ils parlent, sans protestation ni regret, du nombre de morts et de blessés qu'amenaient la plupart de ces rencontres.

Ils demeurent donc fort sobres de détails quant à la façon dont ces fêtes militaires étaient organisées.

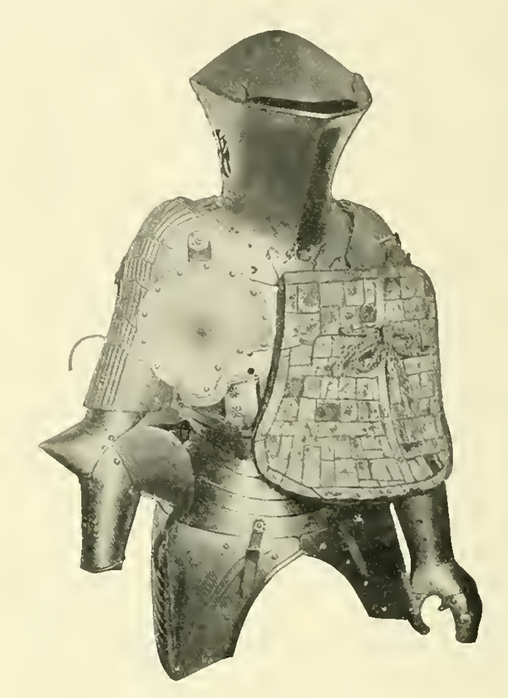
Un fait incontestable, d'après Léon Gautier, et que les études approfondies des historiens ont mis définitivement en lumière, c'est que les tournois ont une origine française ; ils ont été importés de France en Allemagne et en Angleterre et, c'est avec raison, qu'on les a appelés *conflictus gallici*. Il en est déjà question sous les rois de la deuxième race. Mais, c'est en Allemagne surtout, et dès le commencement du IXe siècle, que s'organisèrent les plus importants tournois dont l'histoire ait transmis le souvenir : à Strasbourg, en 842, sous Charles le Chauve ; à Ratisbonne, en 925, sous Henri l'Oiseleur ; à Spire, en 938, sous Otto Ier ; à Rothenbourg, en 942, sous Conrad de Franconie.

Les événements considérables, tels que l'avènement au trône ou le mariage d'un prince, les relevailles d'une princesse, la promotion d'un chevalier ou l'octroi de quelque grand fief, se célébraient par ces assises solennelles de la chevalerie.

Nous trouvons, dans Froissart, la narration de joutes qui se donnèrent, quinze jours durant et qui furent attristées par la mort du fils aîné du vicomte de Beaumont : « Et estoit la feste ordonnée à la relevée de la roine Phelippe d'Engleterre d'un fil que elle avoit eu ».

D'après Giraud, qui se base pour l'affirmer sur d'anciennes chroniques, ce serait, au XIe siècle, Geoffroy, seigneur de Preuilly, qui, le premier, aurait dressé les lois et réglementé les usages des tournois. Ce ne serait que vers la fin du XIIe siècle, d'après d'autres auteurs, que ces fêtes de la chevalerie furent réglées par des statuts.

Le tournoi primitif — ou cembel — est une vraie bataille où deux armées de plusieurs milliers d'hommes fondent l'une sur l'autre à un signal donné. Tel est le tournoi dont on trouve des descriptions détaillées, en langue colorée, dans *Garin le Loherain*, dans *Aiol et Mirabel*, dans *Gui de Nanteuil*, dans *Renaud de Montauban*. C'est beaucoup de monde assurément ! Mais comment admettre que les auteurs de telles peintures, ces chansons de geste du XIIIe siècle si curieuses à tous égards, aient unanimement manqué de fidélité et se soient donné le mot pour fausser la vérité historique ? Certes, il y a, en pareille matière, à faire



ARMURE DE JOUTE DU XVe SIÈCLE, AU MUSÉE DE LA PORTE DE HAL, A BRUXELLES

la part de l'hyperbole, mais sans qu'il faille toutefois en rabattre trop. Nous voyons, en effet, que dans certaines de ces « emprises », on compta jusqu'à 80 morts et que dans les plus innocentes, comme à Chauvenci, ce n'étaient, à la fin de la journée, que « lèvres et faces découpées » et voitures pleines de blessés ! Ces journées étaient donc fort meurtrières et bien des gens y étaient mis à mal. Tel fut le cas, notamment, pour le tournoi que Guillaume II, comte de Hainaut, offrit en 1341, à Mons, aux seigneurs qui avaient pris part avec lui, au siège de Tournai, auquel tournoi, Gérard de Verchin, sénéchal de Hainaut, fut jeté par terre à demi mort par son adversaire. Ce n'est donc pas sans raison que l'Église avait cru devoir intervenir à plusieurs reprises, pour jeter l'interdit sur ces jeux devenus si meurtriers ; déjà, le pape Eugène II (824-827) avait frappé d'excommunication ceux qui y prenaient part.

« Dès la fin du XIe siècle, nous apprend Pirenne, dans son *Histoire de Belgique*, les tournois sont déjà fort nombreux en Flandre et en Lotharingie et c'est par centaines que les *milites* s'y rendent de

toutes les parties du pays pour se perfectionner dans le maniement des armes. Telle est leur passion pour ce genre de divertissement, qu'ils n'hésitent pas à entreprendre de longs voyages pour aller se mesurer, en France, avec les chevaliers du Vermandois, de la Champagne et de la Picardie. Du reste, les tournois de cette époque ne présentent encore ni luxe, ni cérémonies, ce sont de rudes exercices militaires, de véritables batailles en temps de paix, dans lesquelles de lourds escadrons se chargent à fond de train et qui ne se terminent jamais sans que plus d'un participant ne reste sur le terrain. L'influence de ces tournois sur la chevalerie belge a été incontestablement très profonde. »

Pris dans son acception la plus large, le tournoi, au XVe siècle, comprenait tous les combats, sous quelque forme que ce fût, qui constituaient les exercices militaires de cette époque. Dans un sens plus restreint, le mot tournoi ne servait à désigner que le combat en foule ou en troupe. Employé dans ce dernier sens, il était l'opposé de la joute et du pas d'armes. Le pas d'armes proprement dit était, suivant Ducange, une série de combats particuliers entrepris par un ou plusieurs chevaliers « qui se proposoient de défendre contre tous venants un pas ou passage. L'on devoit, pour traverser ce pas, combattre celui ou ceux qui le gardoient ». Seulement cette expression qui, dans ce sens spécial, ne correspondait qu'à une des phases du tournoi, prit, au XVe siècle, toute l'extension du mot « tournoi » lui-même et servit, dès lors, à désigner des exercices militaires infiniment variés. Telle fut cette succession de jeux chevaleresques, tous différents les uns des autres, qui constituèrent le célèbre tournoi connu sous le nom de pas d'armes de Sandricourt qui fut crié, dès le 24 août 1493, pour le 25 septembre suivant, au nom de Louis de Hédouville. Au tournoi de Nozeroy, en 1519, figure un siège de « bastillon avec artillerie grosse et menue », les défenseurs et les assaillants formant de part et d'autre une petite armée. Le seigneur de Montferrand, qui en fait l'attaque, est accompagné de mille hommes ; il est repoussé une première fois par vingt-cinq Albanais à cheval.

Un tournoi bien organisé devait comprendre aussi ce qu'on appelait un combat à la barrière. La relation du pas d'armes que messire Claude de Salins soutint en son château de Vincelles, le 6 mars 1512 (nouveau style), nous en donne un exemple. « Et pour mieulx récréer la compaignie, ledit gentilhomme a entreprins, à l'aide de Dieu et de Monseigneur Sainct George, son patron, faire une arme à pied, en la manière que s'ensuit ; oultre plus, entend ledit entrepreneur de se trouver ledit dimanche de mycaresme au lieu de la cour du chasteau de Vincelles, pour après disner et de bonne heure, armé de toutes pièces, garder la barrière, comme dit est. »

L'institution de l'ordre de la Toison d'Or, fondé à Bruges en 1429, fut la cause d'une infinité de tournois.

Philippe le Bon, dit Dom Devienne, se plaisait à donner souvent des tournois auxquels il assistait. Le pas d'armes de la Pèlerine qui fut entrepris, en 1447, par messire de Haubourdin et auquel présidèrent Philippe le Bon et le comte de Charolais, se soutint vingt-six jours durant ; le duc de Bourgogne y resta la moitié de ce temps.

Mais ces bruyantes réjouissances, nous l'avons vu, ne se terminaient presque jamais sans effusion de sang « et il y avoit tousjours, dit André Favyn, dans son *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, quelqu'un de maldisné qui payoit l'escot de la feste aux despens de sa vie. »

Aussi voyons-nous qu'au pas d'armes de Sandricourt on avait non-seulement appelé des armuriers pour réparer les armures, mais des médecins et des chirurgiens pour soigner les blessés.

Selon leur degré de noblesse, les tournoyeurs pouvaient se faire accompagner d'un nombre d'hommes plus ou moins grand. André Favyn, dans l'ouvrage cité plus haut, les classe comme suit : le comte pouvait se présenter à un tournoi avec cinq hommes, le baron avec quatre, le chevalier avec trois et le simple écuyer avec deux.

Aux bras des tournoyeurs, sur leur cœur, au cimier de leurs casques, étaient parfois attachées de nobles « emprises », l'un ou l'autre bijou, qu'ils avaient juré de défendre. Ce terme d'emprise, qui désignait tout d'abord un objet déterminé, fut appliqué dans la suite, nous l'avons vu, au tournoi lui-même.

En France, « le harnoys de corps, dit René d'Anjou, roi de Sicile, dans son traictié de la forme et devis d'ung tournoy, est comme une cuirasse ou comme un harnoys à pié qu'on appelle tonnelet. » Mais, ajoute-t-il, « en Brabant, Flandre et Hainaut, et en ces pays-là, vers les Almaignes, on s'arme autrement au tournoi : ung demy pourpoint de deux toilles remplies de coton de l'épaisseur de quatre doigts, les bras sont armés de garde-bras de cuir bouilli. Puis une légère brigandine pertuisée. » Le luxe, en certains pays, était poussé fort loin dans l'ornementation des armures de tournoi, que l'on faisait parfois dorer ou argenter. L'inventaire des « armes qui sont à l'hostel de Salm » nous en donne un exemple.

Le XVe siècle est du reste le beau temps des célèbres Missaglia qui fabriquaient déjà des armures tout à la fois légères, souples et résistantes comme, par exemple, ce harnois de Messire Galiot de Baltasin, chambellan du duc de Milan, qui fit l'admi-

ration d'Olivier de la Marche au tournoi d'Arras, en 1446.

Mais ce n'est pas à l'abri de ces sortes de défenses de corps, pas plus qu'en armure de guerre, qu'on se mesurait à la joute, dans nos contrées. On avait, pour cet exercice dangereux, une armure spéciale, l'armure de joute, telle que le Musée de la Porte de Hal nous en offre un exemple.

Les armes habituelles du tournoi étaient l'épée mornée et la massette de bois; celles-ci devaient être visitées la veille du tournoi et marquées d'un fer rouge par les juges, de façon « qu'elles ne soient point d'oultrageuse pesanteur ne longueur aussi ». Mais il ne faudrait pas croire qu'il n'y eût jamais d'exception dans le choix de ces armes. C'est ainsi qu'au tournoi qui fut donné pour célébrer la paix d'Arras, le seigneur de Merlo combattit armé du marteau d'armes dit bec de faucon. Cette exception était assez rare, d'ailleurs, pour qu'elle fasse l'objet d'une mention spéciale des chroniqueurs. Jean d'Auton, dans ses chroniques, parle d'un combat qui fut fait à la hache, au tournoi de Milan, entre Galéas de Saint-Séverin et Guillaume de la Hite, lequel combat dura plus d'une heure et se termina par la culbute du dernier « de telle force, que tout plat s'en alla par terre; en manière que, au choir, les pièces de son batte-cul lui renversèrent sur le dos. »

L'arme employée dans les joutes, c'est-à-dire dans les combats deux à deux, était la lance, la bourdonnasse, longue et lourde, ornée de cannelures et amincie à la poignée, au-dessus de laquelle était fixée une forte rondelle d'acier ; au-dessous de la poignée se trouve l'arrêt de lance qui venait s'appuyer contre l'arrêt de la cuirasse, le faucre, de façon que l'effet du choc se répartissait sur tout le plastron et non sur le bras du jouteur. C'est, dans les joutes, que se produisaient surtout les accidents, rien d'étonnant quand on considère ces armes formidables dont nous venons de parler et que les jouteurs maniaient avec impétuosité. La lance de joute était munie, à sa partie antérieure, non d'un fer aigu, mais d'une sorte de petit trident, appelé rochet ; il était destiné à arrêter la lance aux parties saillantes de l'armure de l'adversaire. Le jouteur devait rompre sa lance sans être désarçonné. Comme les dames étaient l'âme des joutes, les chevaliers ne terminaient jamais ces épreuves sans rompre, en leur honneur, une dernière lance, la *lance des dames*.

(A suivre). ED. DE PRELLE DE LA NIEPPE.



AVIS.

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'en mauvais état, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.



Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de dix, pour en faire la demande.



On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

Depuis le 1er avril, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET Cie, 3. RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES.

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . 5 francs. | Pour l'Etranger . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

LE PAVILLON DE L'ANTIQUITÉ AU CINQUANTENAIRE.

LE local spacieux dans lequel s'étalent aujourd'hui nos antiquités, n'est autre que l'ancienne salle des fêtes, bien connue de nos concitoyens pour y avoir pris part aux nombreuses agapes, distributions de récompenses, exhibitions et festivités variées qui, durant vingt cinq ans, ont fait prendre à cet endroit, plutôt vague, les aspects les plus divers.

Ce rôle de Protée le prédestinait sans doute à donner finalement asile aux souvenirs de l'Antiquité classique, que l'on y a installés provisoirement, en attendant que surgissent les bâtiments nouveaux qu'on nous destine : provisoire, hâtons-nous de le dire, établi dans des conditions qui nous feront volontiers prendre en patience ce que ce mot, chez nous, implique d'éternité.

Le plan ci-contre, donne l'idée générale de la distribution des locaux.

Un premier alignement de trois salles est réservé aux antiquités égyptiennes.

Le deuxième front, également formé de trois salles, représente le Musée de Ravestein, comprenant principalement les vases grecs et les petits bronzes.

Dans la grande salle du fond, les marbres, que domine le bronze monumental de Septime Sévère.

Enfin, à gauche de cette salle, les terres cuites et les verres, à droite, le compartiment gallo-romain.

Il y a sept à huit ans, nos antiquités égyptiennes, à l'exception de quelques pièces isolées, telles que le cercueil et la momie de Butehamon, achetés autrefois à la veuve de Belzoni, et de quelques numéros épars dans le Musée de Ravestein, se bornaient à la petite série d'antiquités provenant de la collection Hagemans et dans laquelle on trouve seulement à citer une statue en pierre d'ancien empire, et une grande figurine de chat, en bronze, de dimensions exceptionnelles.

Ces mêmes antiquités remplissent aujourd'hui trois salles entières, et l'on s'occupe d'en aménager une quatrième, parcequ'on se plaint déjà d'être trop à l'étroit.

Cette abondance, fruit, non pas d'une bonne aubaine subite, mais d'un développement graduel, cette abondance est due, en grande partie, aux participations que nous avons régulièrement prises, depuis plusieurs années, dans les fouilles exécutées en Egypte par deux associations scientifiques, l'*Egypt Exploration Fund* et l'*Egyptian Research Account*.

Le fonctionnement de ces institutions, auquel M. le Ministre a rendu récemment un légitime hommage, mérite que nous le résumions en quelques mots.

Les associations en question font choix, tous les ans, d'un endroit précis où l'on pratiquera les fouilles, l'hiver suivant. En 1900 et 1901, par exem-

ple, ce furent les tombes royales de la Ire dynastie à Abydos, puis en 1902 et 1903 le temple d'Osiris, à Abydos, en 1905 la péninsule sinaïtique, qui furent l'objet des recherches de l'E. E. F., tandis que l'E. R. A. explorait les nécropoles d'Abydos, de Beit Khallaf, de Gurob, etc.

La direction des fouilles, toujours confiée à un savant expérimenté, comporte toujours aussi, par le fait même, un soin et une rigueur scientifique poussés aux dernières limites.

L'un des dirigeants attitrés est le professeur Flinders Petrie, titulaire de la chaire d'Egyptologie à l'University College de Londres, dont nous tenons à prononcer le nom à cette place, en reconnaissance de la sollicitude personnelle dont il a voulu constamment, de son côté, reconnaître les efforts qu'il constatait chez nous.

Les fouilles terminées, le produit, minutieusement empaqueté, est expédié en Angleterre, où l'on procède à l'examen définitif, au classement et à l'inventaire des objets. Chacun de ceux-ci, jusqu'au moindre, reçoit son étiquette. Nous ajouterons, car c'est un bel exemple à citer, que cette partie du travail, fort longue, on le comprend, est d'ordinaire exécutée, à titre gracieux, par des dames qui, dirigées notamment par Mme Petrie, apportent, sous cette forme très appréciable, leur concours à l'œuvre scientifique du professeur Petrie et de ses aides.

Ce n'est pas tout. Du travail précédent de classement et d'inventaire demeure un document d'ensemble, renfermant, peut-on dire, toute la substance archéologique de ce que les fouilles ont livré.

Reste maintenant à partager le produit entre les Musées souscripteurs, au prorata des sommes que chacun d'eux est parvenu à réunir pour l'entreprise. A cette fin, le directeur des fouilles, d'accord avec le Comité des sociétés, procède à un lotissement préparatoire, s'inspirant, non seulement des proportions d'argent, mais encore des convenances présumées des destinataires, dont les collections et les préférences lui sont bien connues.

Malgré l'impartialité et le soin qui président à ces répartitions, celles-ci ne sont pas sans appel. Les Musées participants se réservent d'envoyer leurs délégués en Angleterre (ce que, pour notre part, nous faisons tous les ans) pour prendre connaissance des lots qu'on leur destine et faire valoir en faveur de telle ou telle modification des raisons que le directeur, désintéressé dans la question, apprécie toujours avec un esprit scientifique auquel on ne peut rendre assez hommage.

Nos Musées ont, par ce système, reçu de nombreux accroissements, parmi lesquels nous citerons seulement quelques pièces tout à fait importantes : les séries d'objets sortis des tombes royales à Abydos, des bas-reliefs provenant des temples d'Abydos et d'Heracléopolis, des mobiliers funéraires des nécropoles d'Abydos et de Gurob, un superbe couvercle de cercueil de momie de l'époque persane, de beaux masques de momies en cartonnage, de l'époque ptolémaique, etc.

Nous exprimons ici notre reconnaissance envers les personnes généreuses et éclairées, qui ont bien voulu grossir de leur souscription personnelle, la cotisation de nos Musées. Ce sont pour le dernier exercice [1] :

Mmes la marquise de Peralta, Derscheid-Braun, J. Errera, Goldschmidt-Przibram, M. Mali, Vaes.

MM. Bidez, Al. Braun, Ch. Buls, J. Capart, F. Cumont, Debuck, J. De Mot, baron de Woelmont, Paul Errera, C. Gaspar, Ch. Michel, L. Parmentier, F. Philippson, M. Philippson, Remy, H. Rousseau, baron van Aersen, A. Willems, RR. PP. Bollandistes.

Bibliothèque des universités de Liége, Gand et Louvain et de l'Institut de sociologie Solvay.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de nous être arrêtés si longuement sur ce point, bien intéressant d'ailleurs. Nous ne voudrions certes pas qu'ils prissent pour un appel de fonds ce que nous venons d'en dire; mais nous manquerions de sincérité en n'ajoutant pas que les moindres souscriptions annuelles, toujours révocables, seront accueillies par nous avec une vive gratitude.

A côté de ce qui nous est venu de la sorte des Sociétés anglaises, nous avons eu à enregistrer dans la section égyptienne, plusieurs dons excellents :

Dans la salle I : les nombreux objets préhistoriques, don de M. le professeur Petrie, ainsi qu'un magnifique couteau en silex, don de M. Louis Cavens ; des statuettes diverses, don de MM. Verreydt et Cumont.

Dans la salle II *(Nouvel Empire)* : les six beaux cercueils de momie, provenant de la trouvaille des momies de prêtres d'Amon, survenue en 1893 et offerts au Musée, par le Gouvernement khédivial.

Au centre de cette salle : le grand bas-relief en granit, représentant une scène du couronnement de Séti Ier. Ce monument considérable, de même que le grand naos en granit rouge, au nom de Psamotique II, qui se dresse dans la salle III, est un cadeau de Tito Hékékian Pacha, d'Alexandrie qui, en 1901, les a offerts à S.M. le Roi des Belges

1. La souscription, qui est au minimum de 25 francs, donne d'ailleurs droit au magnifique volume publié annuellement par la Société subventionnée.



Entrée de la Section Égyptienne

pour les musées royaux, par l'intermédiaire de M. Remy, consul de Belgique à Alexandrie. Le poids colossal de ces deux monuments ne nous avait pas permis de les exposer jusqu'à présent. Leur présentation actuelle attirera certainement l'attention du public sur ces deux monuments dont la valeur est très considérable.

On remarquera dans la même salle, outre une stèle, don de M. Charles Waucquez, le ravissant dessus de porte, si pur de ligne et de couleur, provenant du tombeau d'un scribe, et que nous avons eu la bonne fortune d'acquérir récemment à Paris, grâce à la généreuse participation de Mme Jacques Errera et de MM. de Buggenoms et Maurice Philippson.

Aux murailles se déroule dans une série de cadres, le magnifique papyrus du Livre des Morts, à vignettes, que nous devons à la libéralité de Mme Paul Errera, et qui fut acquis en Egypte, en même temps qu'un grand nombre d'autres pièces, au cours d'une mission de M. Capart en décembre-janvier 1900-1901.

Citons enfin, parmi les objets les plus précieux de la salle III : la superbe tête royale, en granit, de la XXVIe dynastie, don de M. Charles Dietrich et qui compte parmi les œuvres les plus remarquables de l'art saïte.

D'autres acquisitions, d'une réelle valeur également, ont été faites dans ces derniers temps avec l'appui du Gouvernement, au cours de plusieurs grandes ventes publiques qu'il nous a été donné de suivre, notamment à Paris.

C'est de là que viennent, entre autres, le cercueil et la saisissante momie d'un prince féodal de la XIIe dynastie, découverts à Antinoé, que nous trouvons dans la première salle, avec tout le mobilier funéraire qui les accompagnait : barques, statuettes de serviteurs, etc. Le visage est recouvert d'un masque qui représentait les traits du mort et qui est d'une fragilité telle qu'il ne s'est conservé que de très rares spécimens des objets de ce genre.

Citons encore : les vases en pierre dure de la Ire dynastie, acquis à la vente Amelineau, à Paris, en 1904, un beau fragment de stèle de l'ancien empire, acquis à la vente Philipp, à Paris en 1905, plusieurs beaux fragments de bas-reliefs (salle II), également acquis à la vente Philipp, en même temps que le dessus de porte que nous avons cité plus haut.

Nous mentionnerons enfin parmi les achats : la momie, dite de la brodeuse (salle III), découverte à Antinoé, et qui date du commencement du IVe siècle de notre ère.

Cette momie tire un intérêt tout particulier de ce fait qu'elle était accompagnée, non seulement de nombreuses pièces de vêtement, mais encore d'une foule d'ustensiles de toilette et de travail qui rendent sa découverte fort intéressante pour l'histoire des industries de cette époque. Tous ces objets se trouvent dans les vitrines qui entourent celle de la brodeuse. Cette momie a été acquise en même temps qu'un remarquable panneau en tapisserie du IVe siècle de notre ère, à la vente Gayet, à Paris, en 1903.

Nous pénétrons ensuite dans le Musée de Ravestein, issu d'une importante donation que nous fit, en 1874, M. Emile de Meester de Ravestein, revenant alors d'Italie, où il avait séjourné pendant plusieurs années en qualité de ministre de Belgique.

Cette belle collection comprend principalement quatre cents vases grecs, dont quelques-uns très remarquables, des séries de bronzes grecs et italiques, des verres, des gemmes, des bijoux, etc.

Le Musée de Ravestein, nous avons le devoir de le proclamer, forme le véritable noyau de nos séries d'antiques pour toutes les catégories que nous venons de citer. Il était donc indiqué qu'autour de lui et, en quelque sorte, sous son égide, vinssent se grouper nos autres objets du même genre. Nous considérerons naturellement le tout comme un ensemble, dans la rapide revue que nous allons en faire.

Les vases, bien entendu, occupent le premier rang dans ce compartiment. Ce n'est pas le moment d'insister sur l'importance de leur rôle dans les collections publiques. Il suffit de rappeler, à la suite de M. Pottier, qu'ils ne représentent pas seulement, à l'instar d'un vase de Sèvres ou de Meissen, le savoir faire de l'Antiquité dans cette branche de la céramique. Ces vases peints sont, en outre, « les documents les plus sûrs et les plus nombreux qui soient parvenus jusqu'à nous pour reconstituer l'histoire de la peinture en Grèce. » Qu'on relise d'ailleurs à ce sujet, même si l'on est convaincu, les pages charmantes dans lesquelles le savant et délicat archéologue développe ce thème [1].

Notre collection, sans être aussi nombreuse que celles des grands musées, offre une série de spécimens choisis des diverses époques de la céramique et contient quelques pièces de tout premier ordre.

Son origine remonte déjà loin. Les premiers vases, dont il soit fait mention dans les inventaires, ont été, en effet, acquis en 1844 et proviennent de la collection Durand. Ils comprenaient entre autres le Cratère signé par Polygnote, de la vitrine XVI.

En 1863, par l'intermédiaire de M. Carolus, ministre de Belgique à Rome, l'État se rendit acquéreur de soixante-trois vases, provenant d'une portion réservée de la célèbre collection Campana. Le choix, fait avec l'aide de l'archéologue Brunn, avant que la France n'achetât l'ensemble de la collection, fut des plus heureux. C'est alors que le Musée entra en possession notamment du Stamnos, du Smikros et du Canthare de Douris (vitrine XIV).

La donation de Meester de Ravestein, nous l'avons dit, vint donner l'impulsion décisive, grâce aux quatre cents vases qu'elle nous apporta en 1874.

Depuis lors, les Musées ont encore fait quelques achats, à la vente van Branteghem, (1892) d'où proviennent les très fines coupes, à fond blanc, de la vitrine XIII, et à la vente de Somzée (1901), qui nous valut un nouvel accroissement de quarante vases choisis parmi les plus importants de cette collection réputée.

Les dons particuliers ont fait le reste et nous ont amenés à pouvoir retracer, par des pièces typiques, toutes les phases significatives d'une évolution qui compte certainement parmi les plus attachantes dans le domaine de l'Art.

Peut-être nous saura-t-on gré de rappeler brièvement, ici, à l'appui de ce que nous venons d'avancer, quelques-uns des jalons qui retracent chez nous ce long chemin, se déroulant à travers plus de dix siècles.

La salle IV, nous présente d'abord une grande jarre funéraire contenant des ossements humains et de la poterie noire fumigée, provenant de Yortan-Kelembo (Asie-Mineure). Cette pièce, d'une haute signification pour l'ethnographie du bassin de la Méditerranée, appartient à l'époque préhistorique : elle fut exhumée au cours de fouilles, dirigées par M. Gaudin.

La vitrine II représente l'industrie mycénienne. Elle renferme un vase curieux, en forme de tête de chien, antérieur au XIIe siècle avant Jésus-Christ, provenant d'Argolide. La *Revue archéologique* lui a consacré l'an dernier un article spécial.

Isolé sur un socle, s'offre, près de là, un spécimen remarquable de la céramique à décor géométrique. C'est un grand vase, dans le style dit du Dipylon, trouvé, en réalité, à Tanagra, en Béotie, et datant du VIIIe siècle avant Jésus-Christ. La surface en est divisée en zones superposées, dans lesquelles s'alignent des représentations de chars et de chevaux. M. le Ministre, dans son discours inaugural, a rendu spécialement hommage au très regretté comte Charles d'Ursel, qui, généreusement et sans s'oc-

1. *Catalogue des vases antiques du Louvre*. Introduction. A quoi sert un Musée de vases.



STATUE EN BRONZE
DE L'EMPEREUR
SEPTIME-SÉVÈRE.



SALLE DES VASES [illegible] (IV)

cuper d'archéologie grecque pour son compte personnel, voulut bien nous offrir cette pièce dont nous convoitions vivement la possession.

Les vases de style corinthien viennent ensuite, en une série vraiment précieuse, comprenant entre autres pièces rares, une chytra avec représentation du « deuil d'Achille », un cotyle portant des figures de guerriers et des inscriptions, une grande coupe dont le fond est orné d'une tête de Méduse, des scènes mythologiques occupant le pourtour extérieur.

Parmi les vases de style ionien, nous signalerons, dans la vitrine VII, un curieux [illegible] montrant Achille sur son char, traînant le corps de Patrocle.

A cette série se rattache la coupe [illegible] à fond blanc, du VIe siècle, de la collection [illegible] de Ravestein. Les produits de cette [illegible] sont d'une insigne rareté.

C'est encore la collection de R[illegible] [illegible] mente surtout la série des vases attiques à figures noires. Nous y signalerons, en particulier, [illegible] amphores dites panathénaïques, [illegible] comme prix dans les jeux, à Athènes, et qui m[illegible] sur une face, l'image d'Athène, au revers des scènes de combat.

[illegible] sont les [illegible] [illegible] avec représentation [illegible] provenant [illegible] revêtement d'un [illegible] à Athènes.

La série des vases à figures rouges renferme les perles de la collection. Les vitrines XIV à XVII contiennent, peut-on dire, quelques-uns des chefs-d'œuvre de la céramique antique.

C'est d'abord le Cratère où le peintre Smikros s'est représenté lui-même, festoyant avec des courtisanes. Ce vase, le seul où un artiste-potier se soit représenté, a été publié par M. Gaspard dans *les Monuments Piot.*

Vient ensuite le beau Canthare, tourné et peint par Douris, mentionné tout récemment par M. Pottier dans son livre sur ce dernier.

Dans la même série, la collection de Meester présente une grande amphore, probablement de l'école de Douris et que les restaurateurs spéciaux du *British Museum* ont, il y a peu de temps, habilement rétablie dans son état primitif. La décoration, très abondante en personnages, représente le combat des Centaures et des Lapithes, celui des dieux et des géants, [illegible].

Nous possédons encore plusieurs autres vases *signés*, par conséquent des œuvres de maîtres, im-



[illegible] EN BRONZE
[illegible]REUR
[illegible] ÈRE



Salle des Vases de Grèce (IV)

cuper d'archéologie grecque pour son compte personnel, voulut bien nous offrir cette pièce dont nous convoitions vivement la possession.

Les vases de style corinthien viennent ensuite, en une série vraiment précieuse, comprenant entre autres pièces rares, une chytra avec représentation du « deuil d'Achille », un cotyle portant des figures de guerriers et des inscriptions, une grande coupe dont le fond est orné d'une tête de Méduse, des scènes mythologiques occupant le pourtour extérieur.

Parmi les vases de style ionien, nous signalerons, dans la vitrine VII, un curieux tesson montrant Achille sur son char, traînant le corps de Patrocle.

A cette série, se rattache la coupe de Cyrène, à fond blanc, du VIe siècle, de la collection de Meester de Ravestein. Les produits de cette fabrique sont d'une insigne rareté.

C'est encore la collection de Ravestein qui alimente surtout la série des vases attiques à figures noires. Nous y signalerons, en particulier, quatre amphores dites panathénaïques, données comme prix dans les jeux, à Athènes, et qui montrent, sur une face, l'image d'Athènes, au revers des scènes de combat.

Très rares, sont les trois grandes plaques peintes *(pinakes)*, avec représentation des funérailles, provenant du revêtement d'un tombeau déblayé à Athènes.

La série des vases à figures rouges renferme les perles de la collection. Les vitrines XIV à XVII, contiennent, peut-on dire, quelques-uns des chefs-d'œuvre de la céramique antique.

C'est tout d'abord le Cratère où le peintre Smikros s'est représenté lui-même, festoyant avec des courtisanes. Ce vase, le seul où un artiste-potier se soit représenté, a été publié par M. Gaspard dans *les Monuments Piot*.

Vient ensuite le beau Canthare, tourné et peint par Douris, mentionné tout récemment par M. Pottier dans son livre sur ce dernier.

Dans la même série, la collection de Meester présente une grande amphore, probablement de l'école de Douris et que les restaurateurs spéciaux du *British Museum* ont, il y a peu de temps, habilement rétablie dans son état primitif. La décoration, très abondante en personnages, représente le combat des Centaures et des Lapithes, celui des dieux et des géants, etc.

Nous possédons encore plusieurs autres vases *signés*, par conséquent des œuvres de maîtres, im-

portantes pour l'histoire de la céramique : une belle coupe de Hiéron, un skyphos de Pistoxénos, un stamnos de Polygnote, représentant un combat de Centaures contre Cénée, etc.

A côté de ces séries, qu'on pourrait appeler d'évolution, se placent quelques groupes de vases spécialement caractérisés par certains traits de leur décor.

Ce sont d'abord les vases à fond blanc, de la vitrine XIII. Nous y trouvons un groupe charmant de lécythes funéraires, d'une exquise finesse de dessin. C'est de la vente de Somzée que nous viennent les plus beaux, parmi lesquels on remarquera surtout le lécythe polychrome trouvé à Gela. Nous tenons de la libéralité du baron Lambert, un autre lécythe, très intéressant, et à la possession duquel nous attachions un grand prix.

Un aryballe athénien, dans la même vitrine, est un don de M. de Somzée.

Signalons enfin les deux petites coupes à fond blanc, achetées à la vente van Branteghem, dont une signée par Hégésiboulos. Ces coupes, qui se distinguent par la ténuité de leurs parois et la finesse de leur décor, ont été trouvées à Athènes, en 1890, en même temps que trois autres conservées au Musée Britannique. La grande rareté de ces deux pièces justifia le prix de 9,850 francs que nos Musées en ont donné.

La vitrine XVII renferme, à côté de plusieurs vases à rehauts blanc et or, des vases à décor plastique. Nous citerons, dans cette catégorie, deux aryballes à reliefs, acquis à la vente de Somzée, mais surtout une figurine de femme, dans le style du ve siècle et provenant, sans doute aussi, d'un vase à reliefs. Ce précieux fragment, acquis à la vente van Branteghem, est d'une admirable grandeur, en dépit de ses dimensions minuscules. L'art avec lequel la draperie y est traitée, rappelle sans exagération, les chefs-d'œuvre de l'école de Phidias.

La collection se complète par les vases de l'époque hellénistique, qui occupent la vitrine XVIII, où l'on remarquera une belle coupe portant une représentation d'une scène d'Euripide, ainsi que par les vases d'Italie rangés dans la salle V.

Dans cette dernière catégorie, l'ensemble de nos vases en bucchero, donne une idée très complète de ces produits caractéristiques de la céramique étrusque.

Près de là se présente la magnifique amphore, de grande dimension, donnée à nos Musées par M. Beernaert. La vaste composition, qui orne ce vase, d'une conservation remarquable, est dessinée avec une fermeté rare dans les vases italiques. C'est un échantillon de choix de la céramique de Tarente.

Les vases d'Italie se poursuivent par les vases à reliefs, avec peintures d'applique. Sur l'un de ceux-ci, une amphore, un coq et une oie viennent à se rencontrer et s'exclament : tiens, c'est l'oie! — Eh, voici le coq ! — Un rien, cette inscription, rimant si bien avec l'attitude des acteurs ; mais après deux mille ans, elle amuse encore et nous fait rire. Granville n'est pas né d'hier.

Dans le même groupe, une belle hydrie, à reliefs dorés, portant des hippocampes et des faunes avec un décor de branches de chêne, représente un type rare.

Les vitrines IV et V montrent la décadence de la peinture de vases : le dessin devient incorrect et mou ; la composition est sommaire et lâchée.

Avant d'abandonner la salle V, nous devons y mentionner encore, à raison de leur très réel intérêt, certaines pièces que l'on a cru devoir rapprocher des vases dont il vient d'être parlé.

Ce sont principalement divers vases et autres objets provenant de la nécropole de Carthage et qui nous ont été offerts par M. Louis Cavens ; puis une série de vases romains et soixante-sept autres, provenant d'Acanthos et de Salonique, don de M. Cuypers, consul de Belgique à Salonique.

Si nous nous sommes permis cette énumération, un peu longue, c'est qu'il y avait intérêt, nous a-t-il paru, à montrer au public que d'ores et déjà, il peut trouver dans nos musées une documentation copieuse et suivie pour l'étude si importante de la céramique grecque. Le Gouvernement, en même temps que des initiatives privées, ont tenté depuis peu d'années, d'importants efforts pour répandre dans le public, par l'institution de cours sérieux et complets, la connaissance et le goût des choses de l'archéologie. Les musées ont, entre autres missions, celle de servir « d'illustration en nature » à un enseignement de l'espèce. Ils font, comme on voit, le possible pour n'y pas manquer.

Quant aux terres-cuites, elles se trouvent exposées dans la salle VIII.

Cette collection comprend principalement :

1° Un certain nombre de terres-cuites d'Italie et de Cyrène, ainsi que des urnes cinéraires étrusques ;

2° Quelques figurines de Tanagra, provenant, en majeure partie, de la collection van Branteghem et parmi lesquelles on ne peut s'empêcher de signaler la charmante statuette d'une jeune femme rattachant sa sandale (vitrine III) ;

3° L'abondante série de terres-cuites de Smyrne et de Myrina, qui composait la collection Mistho. Ce fonds important, acquis en 1900, à Smyrne même, renferme notamment une réunion très nombreuse de petites têtes, ayant appartenu jadis à des bustes ou à des statuettes complètes, et dont les

unes présentent des types de dieux et des portraits de femmes, parfois ravissants, tandis que les autres donnent des séries de grotesques, sur lesquelles semble s'être épuisé tout le génie de la caricature antique ;

4° Enfin des acquisitions isolées. Telle, la décoration d'un tombeau d'Amisos, dans la vitrine V, achat tout récent et surtout un buste de terre cuite, grandeur nature, probablement un portrait funéraire, dont le masque, d'un noble réalisme et fort impressionnant, semble avoir été pris directement sur une morte.

Les statuettes cypriotes (fouilles de M. Myres), qui se trouvent dans la vitrine I, ont été obtenues par un échange avec le *British Museum*.

La vitrine II renferme une précieuse statuette d'hétaïre couchée, datant d'environ l'an 500 avant notre ère, et qui constitue une des plus anciennes représentations du *nu* dans l'art grec.

Dans cette même salle VIII, sont exposés les verres, parmi lesquels les verres de Syrie, de formes précieuses et extrêmement variées, attirent aussitôt le regard par leurs riches irisations.

Enfin, il convient de rattacher à ce compartiment trois ordres de collections dépendant du Musée de Ravestein : *a)* une importante réunion de verres et de fragments de verres polychromes ; *b)* une série d'intailles et de camées ; *c)* une collection d'échantillons de marbres antiques trouvés à Rome, comme il n'en existe peut-être nulle part ailleurs.

Revenant un instant vers le front du milieu, nous trouvons les bronzes installés dans la salle IX, la troisième du Musée de Ravestein.

Il y a là, une remarquable série de miroirs gravés, — miroirs à pied, miroirs à boîte, miroirs à manche, — quelques-uns portant des dessins incisés d'une grande finesse.

Parmi les statuettes, une Vénus nue, faisant une libation, constitue un bronze très achevé de l'époque d'Auguste.

Quelques casques et cistes (vitrine XI) portent des gravures intéressantes ou des inscriptions curieuses. Tel le décor d'une ciste représentant une scène de cuisine avec des légendes en latin archaïque.

Les petits ustensiles de bronze renferment un bon nombre de curiosités : une trousse de chirurgien, des séries de poids, etc.

Les types de vases et récipients (patères, situles, aiguières, etc.) sont bien représentés. Outre une belle série d'anses de vases archaïques, la section possède une batterie de cuisine que nous envierait une ménagère hollandaise, à la condition, bien entendu, de pouvoir faire reluire d'autre façon les cuivres dont elle se compose.

Tous ces objets, à peu d'exception près, appartiennent au Musée de Ravestein.

Nos bijoux antiques n'ont pas encore une bien grande importance ; mais, d'autre part, parmi les ivoires, nous pouvons citer, comme étant d'une réelle valeur, un cylindre creux dont la face externe porte un décor de style grec archaïque orientalisant. Ce morceau provient de la collection de Somzée.

Nous terminerons cette revue par la galerie des sculptures. Mais, avant cela, il convient de dire quelques mots de la salle gallo-romaine qui lui est contiguë.

Les collections exposées ici dépendent, en réalité, du moins pour la majeure partie, de la section de la Belgique ancienne, dont les séries sont, pour le moment encore, exposées dans le pavillon de l'aile droite.

Notre évolution archéologique nationale, se trouve retracée là, depuis les premiers temps des âges de la pierre jusqu'à la fin de la période franque. Les trois siècles de l'occupation romaine y sont naturellement représentés par de nombreux objets, dont quelques-uns sont très remarquables, voire même célèbres.

Mais, d'autre part, il a paru intéressant de ne pas laisser dans l'isolement de son évolution propre, cette Belgique romanisée et de la faire comparaître dans le tableau, que nous présentions ici, du monde romain lui-même dans son ensemble.

C'est ce qui a conduit le Conservateur de la section à dédoubler sa série belgo-romaine, conservant principalement pour la Belgique ancienne, les objets se rapportant à la vie courante et transportant, dans le pavillon de l'antiquité, les manifestations plus raffinées de l'art et des industries de luxe.

Une vitrine entière est consacrée à ces objets trouvés dans le tumulus de Fresin, dont la pièce capitale est un vase, en forme de grappe de raisin, qu'il faut ranger parmi les productions les plus remarquables de la verrerie antique.

Le mobilier funéraire du tumulus de Herstal, don de M. Paul Errera, occupe, à son tour, toute une vitrine. L'objet le plus important, le vase de bronze, dit « des Philosophes », n'y est représenté jusqu'à présent, que par un moulage. L'original se trouve chez M. Warocqué.

La vitrine IV contient une série de beaux objets, trouvés en Belgique : deux statuettes de Mercure, l'une, certainement une œuvre grecque, provenant de Tirlemont; l'autre, moins délicate, mais d'une belle allure, découverte à Givry, dans le Hainaut ;



Salle des Terres Cuites et des Verres Antiques (VIII).

un parazonium en ivoire, objet des plus précieux, trouvé à Omal et dont la remarquable conservation est due aux soins habiles et patients de notre préparateur, M. Bauwin ; puis des coupes de verre, d'une technique étonnante, etc. Plusieurs des objets de cette vitrine et d'autres encore sont des dons de M. Louis Cavens, qui nous a offert notamment des flacons en verre irisé, diverses inscriptions et un beau plat en bronze étamé, portant un graffite. Ce plat se trouve dans la vitrine II, en même temps que des objets légués par M. Thys.

Mentionnons encore, dans la vitrine V, un bol à côtes, en verre bleu, trouvé à Mouchy-au-Bois, don de M. Alfred Lemonnier et une amphore venant de Trèves, que nous a offerte M. l'ingénieur Van Ham.

Disons, en terminant, qu'une simple photographie, mêlée aux beaux objets que nous venons d'énumérer, rappelle le souvenir de l'admirable camée que notre Conservateur, le baron de Loë, eut le bonheur d'exhumer de ses mains, dans un des tumulus de Tirlemont, qu'il fouillait au nom de la Société d'archéologie de Bruxelles. Cette pièce, certainement une des plus remarquables de la période romaine qui aient jamais été recueillies en Belgique, aurait dû nécessairement entrer dans les collections de l'Etat. Mais la haute valeur en fut sans doute méconnue par ceux qui tenaient alors en mains nos destinées. Le camée, que l'intervention des Hospices de Tirlemont, propriétaires du tumulus, avait obligé de mettre en vente publique, fut adjugé, au prix de 35,000 francs à des antiquaires français, qui le repassèrent à M. le baron Edmond de Rothschild, dans la collection duquel il se trouve encore aujourd'hui.

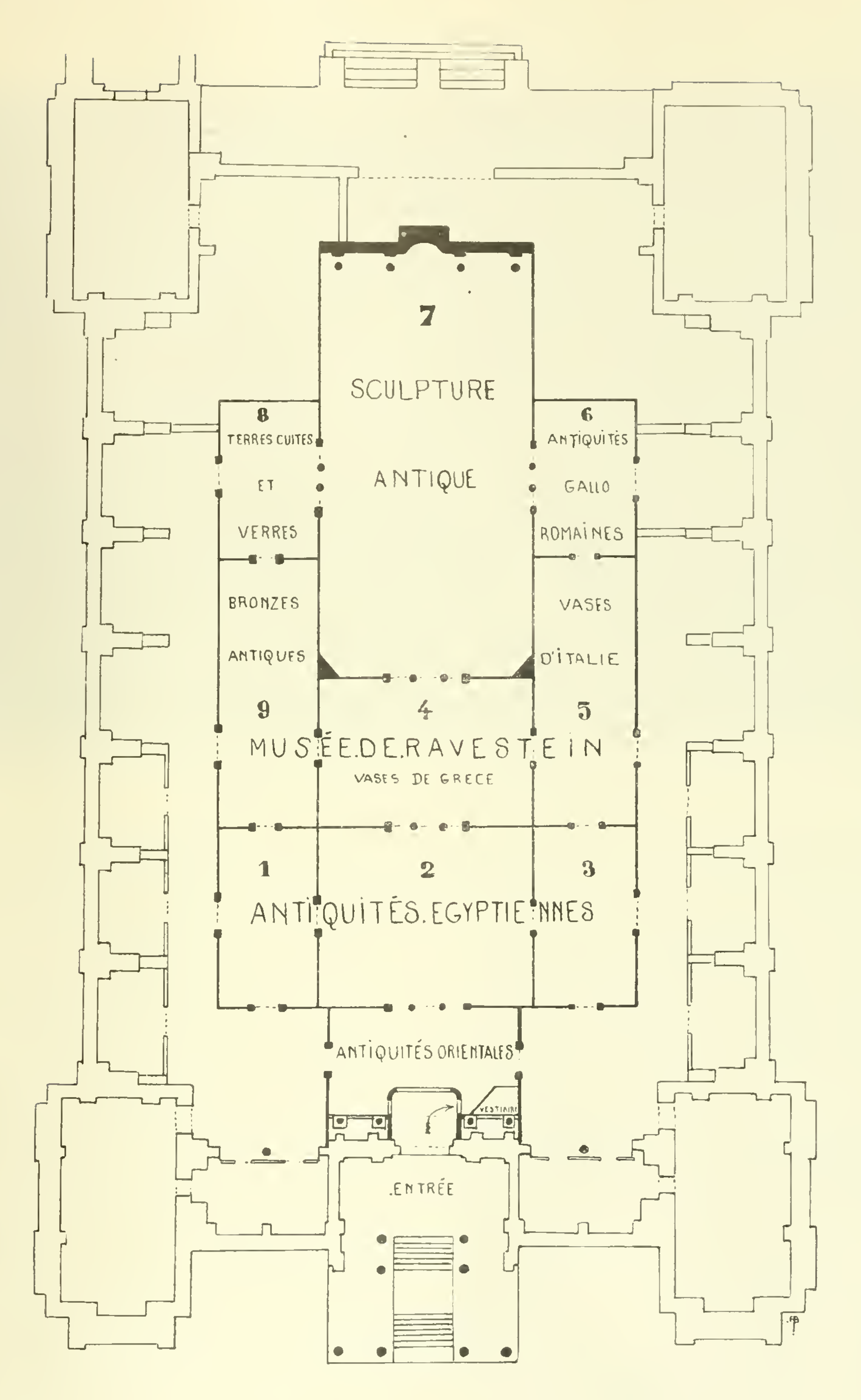
La salle gallo-romaine, s'accroîtra prochainement d'un emplacement dans lequel seront disposées les sculptures et les inscriptions appelées à la compléter.

Les plus importantes de ces inscriptions sont la célèbre colonne itinéraire de Tongres et la dédicace aux divinités des frontières, trouvée à la limite des provinces de Germanie supérieure et de Germanie inférieure.

Nous devons également mentionner la dédicace au dieu gaulois Entarabus, connu seulement par trois textes épigraphiques, ainsi qu'une dédicace à Hercule Saxanus, don de M. de By.

Revenons enfin dans la grande salle du fond, la salle des sculptures.

La formation de cette série est presque entière-



PLAN DES INSTALLATIONS
DU PAVILLON DE L'ANTIQUITÉ



Un coin de la Salle de la Sculpture Antique (VII).

ment nouvelle. Sauf un groupe d'épitaphes provenant de Rome, et qui se trouvaient au XVIIe siècle au collège des Jésuites de Bruxelles, tout l'avoir du Musée, au moment où fut rédigé le catalogue des monuments lapidaires (1898), se composait de quelques sculptures, dont des hasards heureux, plutôt qu'une volonté consciente de son but, avaient rendu l'État propriétaire.

Le premier achat important fut celui de deux bustes et d'un torse trouvés près de Smyrne, à l'occasion de travaux exécutés à l'endroit des anciens Bains de Diane, par la *Société belge des Eaux de Smyrne,* sous la direction de M. Delecourt-Wincqz. Ces bustes faisaient sans doute partie d'un ensemble décoratif, dont les éléments furent plus tard, au moment de quelque catastrophe, précipités dans les eaux avoisinantes. Mollement enfouis dans une fine vase, les bustes s'y sont merveilleusement conservés, les nez intacts, les barbes parfaites, jusqu'au moment où vint les tirer de là la Société des eaux, de qui nous les avons acquis.

D'autre part, divers dons particuliers, dont quelques-uns s'étaient déjà produits auparavant, vinrent grossir assez rapidement notre premier fonds.

Ce furent d'abord deux Aphrodites cypriotes offertes par M. Ed. Paridant; puis une statuette de Jupiter, don du comte Le Bailly d'Inghuem; deux fragments importants d'une fort belle mosaïque découverte à Carthage, qui nous furent offerts par M. Montefiore-Lévi; une inscription romaine retrouvée dans des travaux de démolition, rue de Ruysbroeck, par M. Paris, le distingué conservateur de la Bibliothèque royale, et qui faisait partie, elle aussi, des inscriptions conservées autrefois dans le ci-devant collège des Jésuites; une petite tête, trouvée sur l'Acropole d'Athènes, don de M. Alph. Willems et une petite figurine d'Athèna, donnée par M. le Dr Yseux.

M. Cuypers, consul de Belgique à Salonique, de qui nous tenions déjà des terres cuites et des vases, nous fit également don de plusieurs inscriptions funéraires de Salonique, ainsi que d'un bas-relief rapporté de Melnik (Macédoine).

Un de nos compatriotes, fixé à Smyrne, M. l'ingénieur Gindorff, nous offrit, outre diverses inscriptions de Smyrne, un intéressant bas-relief d'Elée (Asie Mineure), tandis qu'un ingénieur français, établi dans la même ville, M. Paul Gaudin, nous gratifia d'une série d'objets, réellement importants : une stèle funéraire d'Acmonia, l'inscription d'Otourak, et surtout le sarcophage venant de Clazomène qui, bien qu'en terre cuite, doit être, par

son caractère et son importance, rapproché des monuments que nous énumérons ici.

Nonobstant ces dons multiples, ce fut la dernière vente de Somzée qui donna son importance définitive à notre collection de sculptures.

Cette vente fournit d'abord l'occasion à M. Beernaert, de nous offrir deux morceaux de sculpture, très dignes d'intérêt : un barbare captif et un fragment d'une figure de femme.

Quant aux achats, ils furent tout à fait importants. Nous ne nous arrèterons pas à les décrire, parce qu'ils feront sans doute, ici même, l'objet d'une série d'articles un peu plus étendus; mais nous rappellerons du moins les titres des numéros les plus remarquables : la statue d'une poëtesse ; la tête archaïque de style ionien, dite tête Tyzskiewicz; une tête de barbare de l'école de Pergame ; le beau torse d'Aphrodite ; le jeune satyre dansant et agaçant une panthère, etc.

Nous n'avons pas cité le grand bronze de Septime Sévère, lui réservant la mention spéciale que comporte l'exemplaire façon dont il a pris place dans nos collections.

Nous convoitions, comme bien on pense, cette pièce remarquable, dont le départ de notre pays eût certes disqualifié la Belgique aux yeux du monde artistique et savant. D'autre part, nous savions qu'elle atteindrait un prix élevé, au point d'absorber à elle seule, la totalité des ressources mises à notre disposition par le Gouvernement et de nous faire ainsi manquer, à tout jamais, tant d'autres bons morceaux que renfermait la collection. Dans ces conditions, nous demandâmes de l'aide à la générosité privée. Nous avions bien auguré de celle-ci, car en moins de trois jours, nous pûmes réunir la somme de 115,000 francs entièrement destinée, celle-là, à conquérir le Septime. Celui-ci nous fut chaudement disputé à la vente. Une haute personnalité, devant laquelle, réduits à nos seules forces, nous n'aurions eu qu'à nous incliner, haussa jusqu'à 340,000 francs, ignorant d'ailleurs qu'Elle luttait contre nous, mais la victoire nous demeura néanmoins et, tout en rendant au Gouvernement l'hommage de reconnaissance que nous lui devons pour sa libérale intervention, nous rapportons en définitive la dite victoire aux personnes généreuses, sans le secours desquelles nous ne l'eussions jamais obtenue : Mme Errera-Oppenheim; M. Beernaert; MM. Édouard et François Empain; M. le baron Lambert; M. Franz Philippson; M. Ernest Solvay.

Il ne nous reste, pour clore cet aperçu, qu'à mentionner rapidement quelques acquisitions postérieures à la vente de Somzée :

Le bas-relief funéraire d'Hermophaneia, œuvre délicate, qui nous fut offerte par Mme Paul Errera.

Une très importante inscription trilingue, trouvée à Zebed (Syrie). Nous la devons à la précieuse intervention du R. P. Lammens, missionnaire, qui nous a procuré, d'autre part, un curieux bas-relief, portant les images de divinités syriennes.

Enfin, *last not least*, la tête d'Alcamène, morceau de tout premier ordre, que M. Raoul Warocqué a eu la délicate attention de nous offrir le jour même où s'ouvraient nos nouvelles salles consacrées à l'antiquité.

Les œuvres sculpturales, que nous venons d'énumérer, ne permettent certes pas encore, comme pour la céramique, de suivre pas à pas le développement de l'art et les tendances des diverses écoles. Mais il ressortira néanmoins de cet examen sommaire, que nous possédons, dès à présent, une série intéressante de spécimens représentatifs des périodes successives de la sculpture greco-romaine.

Nous venons de jeter un coup d'œil rapide sur notre nouveau Musée.

Nous pensons que les efforts importants, tentés depuis plusieurs années pour arriver à ce résultat, seront appréciés du public de façon à les récompenser. Nous n'insisterons naturellement pas sur la part directe que nous y avons prise, mais nous manquerions à nos devoirs en n'exprimant pas ici notre gratitude envers le Gouvernement, et spécialement envers la direction des Beaux-Arts, qui a véritablement collaboré, avec nous, à l'édification de cette œuvre, non seulement en ménageant les ressources matérielles, mais encore en nous soutenant de son concours éclairé.



On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

Depuis le 1er avril, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public, tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET Cie, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES.

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . 5 francs. | Pour l'Étranger . . . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

NOS RECHERCHES ET NOS FOUILLES DURANT LE DEUXIÈME SEMESTRE DE 1904.

DÉCOUVERTE D'UN ANCIEN OUVRAGE EN BOIS DANS LES TRAVAUX DE CREUSEMENT DU PORT DE ZEEBRUGGE. — Nous ne ferons que rappeler ici cette découverte intéressante, en renvoyant le lecteur à l'article spécial dont elle a fait l'objet dans un numéro précédent de notre *Bulletin* [1].

RECHERCHES ENTRE BLANKENBERGHE ET LE ZWYN. — Nous avons fait, au cours de nos recherches sur la plage entre Blankenberghe et l'embouchure du Zwyn, une abondante récolte de silex *utilisés* (industrie *éolithique*).

Ces silex noirs ou gris, signalés pour la première fois par M. Cels, sont d'assez petite dimension et présentent encore, quoique très roulés, des traces évidentes d'utilisation. On les rencontre à la surface du sable, surtout au pied des dunes et, par conséquent, à la limite des hautes marées, parmi les coquillages et les débris divers rejetés par la mer.

Proviennent-ils de l'Artois, amenés, là où on les trouve, par les courants marins, ainsi que le pense M. Rutot? Ou, suivant l'opinion de M. Cels, proviennent-ils, au contraire, de couches situées non loin de l'endroit où on les recueille [2] ?

La question est intéressante et mériterait une étude approfondie.

Ajoutons qu'au nombre des silex récoltés par nous entre Duinbergen et Knocke et entre Knocke et le Zwyn, il y en a plusieurs qui ont conservé encore leurs arêtes assez vives.

FOUILLES A WENDUYNE. — Wenduyne figure dans le Recueil d'antiquités du chanoine De Bast comme ayant déjà fourni un plat en terre cuite, au milieu duquel on voit, en caractères romains, le mot IVVENIVS F., et un autre plat dont les caractères, qui se trouvent dans le fond, sont en partie effacés. Ces poteries auraient été découvertes, vers 1811, dans les tourbières de ce village [3].

Mais les débris romains mis au jour par nos

1. 3e année, n° 11, août 1904, p. 84.

2. Il faut remarquer, dit M. Cels, qu'à marée montante, le courant se dirige le long de la côte vers l'Escaut et qu'à marée descendante le courant va de l'Escaut vers les côtes de France. Il se produit donc un va-et-vient qui explique l'usure considérable de la plupart de ces silex, mais non leur transport de l'Artois au Zwyn. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XVI, 1897-1898, p. 250.)

3. J. DE BAST, *Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite*, p. 302. — *Id.* Second supplément au Recueil précité, p. 216.

fouilles récentes présentent plus d'intérêt à cause du lieu même où ils ont été rencontrés.

Ils gisaient, en effet, non dans les terres, mais, au contraire, de l'autre côté de la barrière de dunes en un banc d'humus noirâtre, d'origine continentale, situé sur l'estrang, un peu plus loin que l'hospice et à 35 mètres environ du pied des dunes.

Ces débris, trouvés bien en place [1], témoignent donc de l'existence d'un endroit, actuellement sous eau à marée haute, mais autrefois habitable et habité.

La légende a, du reste, conservé le souvenir de ces habitations.

La voici telle que la rapporte M. Eugène Roche :

« Les habitants du pays, dit-il, se répètent d'âge en âge et de génération en génération que Wenduyne comptait, à une époque très reculée, une population de 7,000 à 8,000 habitants, mais que cette commune importante n'était pas située sur l'emplacement du Wenduyne d'aujourd'hui. Ils ajoutent que la commune tout entière fut envahie par les flots et qu'à marée basse, les pêcheurs de crevettes ont parfois senti sous leurs pieds une surface plane et dure comme un pavement, et que ce seraient les dalles du chœur de l'ancienne église engloutie dans la mer ».

A quelle époque cette catastrophe se serait-elle produite ?

Personne, bien entendu, ne peut préciser et néanmoins tous sont persuadés qu'il y a là quelque chose de vrai.

Ils revoient en imagination ce Wenduyne des premiers siècles anéanti dans un immense bouleversement, et à la veillée, dans les petites fermes perdues dans les dunes, l'on raconte que certaines nuits, toujours à marée basse, on a cru percevoir dans la mer un bruit de vagues apporté par le vent, qui ressemblait fort au chant des grandes orgues de cette église ensevelie, comme si des revenants célébraient l'office des morts, dans ce monument sous-marin [2] ».

La côte était donc autrefois plus avancée, ce que l'on sait, du reste, généralement et ce que le résultat de nos recherches est venu prouver une fois de plus.

M. Edouard Jonckheere est d'avis que l'on se trouve là en présence d'un ancien fond ou cirque de dunes, qui fut habité à l'époque romaine. Depuis, la mer aurait successivement *mangé* la dune côtière et atteint l'ancien fond, qu'elle rabote aujourd'hui.

DÉCOUVERTE A L'EMPLACEMENT DU PONT ROMAIN D'OMBRET. — En 1870, les travaux de construction d'un nouveau pont sur la Meuse, à l'endroit dit *Gué de César*, amenèrent la découverte des vestiges d'un pont plus ancien, tout en bois.

Ce pont livrait jadis passage à la voie romaine d'Arlon à Tongres, appelée communément aujourd'hui la *Chaussée Verte*.

Lors du dernier chômage de la Meuse, les eaux, très basses, laissèrent apercevoir, à l'emplacement du pont romain, un énorme pilotis encore debout.

Nous nous sommes assuré aussitôt la possession

1. Nombreux fragments de *tegulæ*, dont un avec empreinte de patte de chien ; morceaux de poterie grise ; débris de vases divers en belle terre rouge vernissée, *terra sigillata* ; morceaux de vases plus anciens, dits *ménapiens*.

Ces fragments présentent tous des cassures très nettes à arêtes vives. Ils n'ont donc pas été roulés. De plus, nous avons trouvé, au même endroit que les tuiles et les poteries, un squelette complet de mouton.

2. *Histoire de Wenduyne-sur-Mer depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par Eugène Roche, suivie d'une *Note sur l'ancienne topographie de Wenduyne*, par L. Gilliodts-Van Severen, archiviste de la ville de Bruges. — Bruges, 1892, p. 10.



FIG. 1. VAUCELLES. VUE DU ROCHER AUX SÉPULTURES.

de ce document intéressant qui manquait encore à nos collections.

Ce pilotis de chêne, noir et dur comme l'ébène, est de forme quadrangulaire et mesure 7m10 de longueur, 0m62 de largeur et 0m28 d'épaisseur. Son poids est de 860 kilogrammes.



FIG. 2. VAUCELLES. VUE PRISE AU COURS DES FOUILLES.

FOUILLES AUX ABORDS DU « TROU DES BLAIREAUX », A VAUCELLES. — Nous avons fait explorer plusieurs excavations naturelles situées aux environs du village de Vaucelles, localité proche de la frontière française, à quelques kilomètres au nord de Vireux, dans les propriétés de Son Excellence Mme la princesse Lancelotti.

Ces recherches ont abouti à la découverte, aux abords immédiats d'une petite grotte, dite *Trou des Blaireaux*, de sépultures néolithiques fort intéressantes, ayant succédé à un habitat de l'âge du renne (fig. 1).

Les ossements humains, de même que les objets, qui avaient constitué le mobilier funéraire, gisaient à environ 0m50 ou 0m60 de profondeur, le long de la paroi rocheuse surplombant légèrement le sol en certains endroits.

De grosses pierres avaient été mises intentionnellement sur les ossements. En un point, un squelette presque complet fut rencontré *en place* (fig. 2).

Le niveau néolithique, formé de terre végétale blocailleuse avec grosses pierres à la partie supérieure, avait une épaisseur maxima de 0m80. Il passait insensiblement au niveau moyen constitué par un limon jaune calcarifère et blocailleux de 1 mètre d'épaisseur, contenant de très nombreux bois de jeunes rennes *(R. tarandus)* et quelques silex taillés.

Ce deuxième niveau passait, à son tour, sans transition aucune, au niveau inférieur, représenté par un limon jaune très pur, calcarifère et ne renfermant plus que quelques rares bois de renne.

Parmi les objets recueillis auprès des ossements humains, il convient de citer en tout premier lieu une hachette polie en silex, encore engagée dans sa gaine à douille en corne de cerf (fig. 3, n° 7).

Les haches encore pourvues de leur gaine d'emmanchement sont, faut-il le dire, excessivement rares dans notre pays où l'on n'en connaissait jusqu'ici que deux exemplaires, provenant l'un et l'autre de la tourbe [1]. Notre spécimen, rencontré au cours de fouilles méthodiques, dans un milieu bien caractérisé, est donc appelé à occuper un rang exceptionnel dans nos séries.

Mentionnons ensuite une hachette polie retaillée, en silex (fig. 3, n° 1); une hache en corne de cerf, brisée au niveau supérieur de la perforation destinée à recevoir le manche (fig. 3, n° 5); un grand éclat retouché et des lames de silex (fig. 3, nos 8, 9 et 11); un poinçon en os (fig. 3, n° 2); une pointe de flèche en silex, en forme de losange allongé avec légères dentelures sur les bords et ailerons médians (fig. 3, n° 4); une autre à tranchant transversal (fig. 3, n° 3); une grande hache polie en silex (fig. 3, n° 10); enfin de nombreux fragments de poterie dénotant l'existence d'au moins trois vases différents faits sans l'aide du tour. Cette poterie, de couleur brun-rougeâtre, est grossière, à cassure terreuse et à pâte peu homogène avec inclusion de fragments de spath calcaire.

Un de ces vases a pu être complètement reconstitué : c'est une urne en forme de pot à beurre. Les rebords sont légèrement déversés, le pied est plat et la saillie très peu sensible (fig. 3, n° 6).

Le mobilier des sépultures de Vaucelles présente une grande analogie avec celui des grottes sépulcrales artificielles de la vallée du Petit-Morin

1. L'un trouvé à Anvers (Musée royal d'Histoire naturelle), l'autre trouvé à Betecom, près d'Aerschot (nos collections).

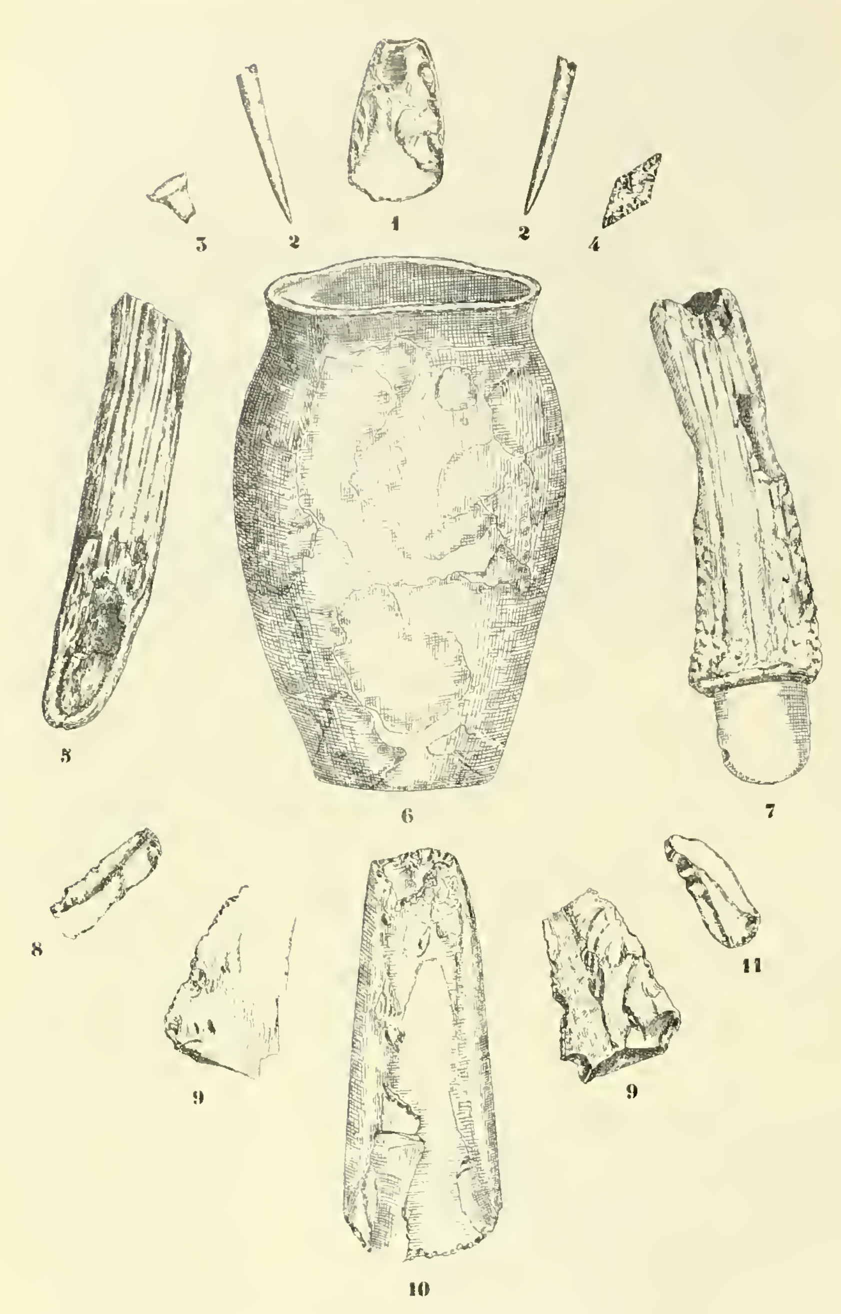


FIG 3. VAUCELLES. OBJETS CONSTITUANT LE MOBILIER DES SÉPULTURES.

(Marne), fouillées et décrites par le baron de Baye.

Nous prions Son Excellence Mme la princesse Lancelotti d'agréer à nouveau nos remerciements pour l'autorisation de fouille qu'elle a daigné nous accorder par l'obligeante entremise de M. Cordier, administrateur de la terre de Hierges. De même, nous ne saurions être assez-reconnaissant envers M. Eugène Maillieux, notre dévoué correspondant de Couvin, qui nous a signalé les fouilles à faire et nous a aidé de toutes les façons. Il nous tarde aussi de remercier MM. Ernest Van den Broeck et J. Dufief du précieux concours qu'ils ont bien voulu nous prêter.

RECHERCHES A NISMES. — Au nombre des curiosités géologiques des environs de Couvin, sont les *Abîmes*, que l'on rencontre sur une hauteur proche du village de Nismes. Rien n'indique de loin leur présence et la vue subite de ces profondes excavations aux parois presque partout verticales impressionne vivement.

MM. Maillieux, Rahir et nous, nous avons recueilli, aux alentours immédiats et sur les bords mêmes des *Abîmes*, d'assez nombreux silex taillés et nous nous sommes demandé un instant s'il n'y avait pas là un rapport quelconque entre les silex et ces excavations; mais il n'en est rien, car les *Abîmes*, tels qu'ils se présentent, ne sont pas d'origine très ancienne et résultent de l'exploitation du minerai de fer.

Enfin notre service des fouilles a continué à surveiller les travaux de dérivation de la Dyle, à Malines, et a pu sauver encore quelques objets intéressants.

Bon Alfred de Loë.



LES TOURNOIS [1].

LORSQUE, du haut « des loges, des hourts, des escafauts et des beffrois », le public élégant de 1905 a vu apparaître, dans les lices, les cortèges somptueux du comte de Charolais, appelant, et du duc Jean de Clèves, défendant, il a pu contempler la scène qu'offrait, au moyen âge, la phase principale des fêtes chevaleresques, à savoir : la journée des luttes, mais sans se douter peut-être qu'une telle journée était précédée de cérémonies

1. Voir *Bulletin des Musées royaux*, 4e année, 1905, p. 70.



Icy est pourtraictie la façon et manière comme le Comte de Charolais appellant baille l'espée au Roy d'armes pour l'envoyer présenter au Duc Jean de Clèves deffendant.

Icy est pourtraicte la façon et la manière comment le roy d'armes monstre au Duc Jean de Clèves les huit blasons des chevaliers et escuiers.

DESSINS D'APRÈS DEUX MINIATURES TIRÉES DES ŒUVRES DU ROI RENÉ

diverses, dont le protocole nettement codifié était scrupuleusement observé.

Nous esquisserons, à grands traits, ces préparatifs, toujours empreints d'un certain caractère de solennité. Ce que nous en dirons est, en tous points, conforme au code du tournoi au XVe siècle, et il n'y a aucune raison de penser qu'on s'en soit départi, en quoi que ce soit, dans la fête chevaleresque de 1452.

Après que le comte de Charolais, appelant ou entrepreneur, se fût assuré, par un message secret, que l'intention du duc Jean de Clèves était bien d'accepter « l'emprise », il fit appeler son roi d'armes, lequel, un genou en terre, reçut l'épée qu'il avait à « bailler » au seigneur défendant. Le roi d'armes porta cette épée au duc de Clèves, lui disant que son haut et puissant seigneur, le comte de Charolais, le provoquait à un tournoi ou « bouhordis d'armes en présence des dames et damoiselles ».

L'épée étant acceptée par le seigneur défendant, il fut procédé au choix des quatre juges diseurs, désignés par le duc de Clèves, parmi huit personnages proposés à cette fin par le comte de Charolais.

Dès que les juges furent élus, le roi d'armes envoya au comte de Charolais un poursuivant pour le prier de lui donner des lettres à porter par lui, roi d'armes, à chacun des dits élus, ceux-ci devant être avertis de la mission qui leur était confiée tout à la fois par le seigneur appelant et par le seigneur défendant.

Muni de ces lettres, et ayant sur l'épaule droite deux aunes de drap d'or où se trouvaient peints sur parchemin deux chevaliers joutant et les quatre écussons des juges, le roi d'armes se présenta successivement chez chacun de ceux-ci pour leur annoncer solennellement leur élection.

Leur ayant donné lecture des lettres, il les requit d'accepter leur nouvelle charge « car moult de bien s'en pourra ensuir» tel que la renommée d'ancienne noblesse des chevaliers participants, ou bien encore l' « augmentation d'amour de leur très gente dame ».

Le roi d'armes fit ensuite « crier le tournoi » par des poursuivants, dans les villes et dans les châteaux, se réservant, ainsi que l'ordonnait la règle, d'accompagner lui-même, à la cour du souverain et des seigneurs appelant et défendant, les hérauts chargés de cette mission. Hérauts et poursuivants crièrent donc ainsi par « troys haultes allénées et troys grandes reposées : Or ouez, or ouez, or ouez : on fait assavoir à tous princes, seigneurs, barons, que sera un pardon d'armes, en la grand Place de Bruxelles, le 20 février 1452, duquel tournoi sont chefs très haults et puissants seigneurs le comte de Charolais et le duc de Clèves. »

A ceux qui acceptèrent de participer à la fête, le roi d'armes offrit des écussons peints, écartelés aux armoiries des quatre juges diseurs.

Il annonça, en même temps, à ceux qui se déclarèrent prêts à tournoyer, « qu'ils étaient tenus de se rendre, le quatrième jour avant le jour fixé pour le tournoi, aux auberges de Bruxelles « pour faire de leurs blazons fenestres », c'est-à-dire pour faire suspendre leurs armoiries, leurs bannières et leurs pennons aux fenêtres des maisons où ils étaient descendus, et cela sous peine de ne pas être reçus au tournoi.

Les chevaliers participants du tournoi firent donc solennellement leur entrée dans Bruxelles, le 16 février 1452, montés sur leurs destriers, marchant deux à deux, suivis des trompettes et ménestrels cornant et sonnant du huchet.

En tête de leurs groupes respectifs s'avançaient l'appelant et le défendant qui montaient des palefrois, la tête emplumée de plumes d'autruche, portant, sur la housse, quatre écussons aux armes de leur maître. Les chevaux des tournoyeurs portaient ces mêmes armoiries destinées à faire reconnaître, dans la mêlée, les combattants des deux camps.

Les hérauts et poursuivants terminaient cet éclatant défilé, bien fait pour impressionner la foule par le luxe des armures ainsi que par les couleurs chatoyantes des cottes d'armes des cavaliers et des housses de leurs montures.

En un cortège tout semblable au premier, les quatre juges diseurs firent leur entrée le même jour dans Bruxelles. La marche était ouverte par quatre trompettes portant chacun d'eux la bannière d'un des juges. Venaient alors quatre poursuivants porteurs des cottes d'armes des juges. Seul, s'avançait le roi d'armes qui avait crié le tournoi, ayant sur l'épaule le drap d'or et le parchemin des quatre blasons dont nous avons parlé plus haut. Enfin, deux à deux, venaient les quatre juges montés sur de superbes destriers conduits par des valets de pied.

L'auberge dans laquelle descendirent les juges fut gardée par un héraut tenant en main leurs quatre bannières. On avait apposé, sur la façade de cette maison, une toile sur laquelle étaient inscrits les noms du comte de Charolais et du duc de Clèves.

Il y eut, le soir, fête dansante au milieu de laquelle, par « troys grandes allénées et troys grandes reposées », le cri : « Or ouez, or ouez, or ouez, » fut jeté par un poursuivant. Après quoi, le roi d'armes pria chacun des tournoyeurs d'envoyer, le lendemain, à l'hôtel des juges, tous les heaumes

munis chacun des lambrequins, du tortil et du cimier.

Ce fut fait, et les dames et damoiselles furent priées de venir examiner les casques. Il ne s'en trouva pas, fort heureusement, parmi ceux-ci, qui appartînt à un chevalier ayant médit d'une dame, car le pauvre chevalier eût été battu jusqu'à devoir crier merci aux dames et promettre que jamais plus il « lui adviendroit d'en mesdire ou villainement parler ».

On ne découvrit pas non plus de casque appartenant à un gentilhomme qui eût transgressé les lois de la chevalerie, soit qu'il fût reconnu « menteur », soit qu'il eût prêté « à intérêts manifestement », soit enfin qu'il se fût abaissé par un « mariage roturier ». La punition eût été pour lui, dans les deux premiers cas, la privation de participer au tournoi, avec obligation de se tenir à cheval sur les barres des lices, durant toute la fête. Dans le troisième cas, il eût dû être « bien battu », et les rênes de son cheval lui eussent été enlevées des mains et tenues par un des poursuivants qui l'eût mené dans cette posture dégradante « à ung des corniers des lices, pour illec le garder jusques à la fin du tournoy comme prisonnier », mais toutefois sans qu'il fût soumis à cette exposition infamante sur les barres des lices, comme dans les deux autres cas.

Le lendemain, tous les casques furent rapportés chez les seigneurs auxquels ils appartenaient. Le soir, eurent lieu de nouvelles danses. Après la première danse, le roi d'armes pria à haute voix le comte de Charolais et le duc de Clèves de venir le lendemain, successivement, à 1 heure et à 2 heures, faire « leur monstre sur les rangs accompaignés de tous leurs tournoyeurs, sans armures, habillés le mieulx qu'ils le purent pour que les juges diseurs prennent la foy desditz tournoyeurs ».

Les hérauts allèrent donc le lendemain de par la ville criant : « Aux honneurs, chevaliers et escuyers, aux honneurs, aux honneurs ! »

Puis tous les tournoyeurs montèrent à cheval et, un tronçon de lance en main, arrivèrent, ayant leur banneret à côté d'eux, bannière enroulée, chez leur chef de camp, et de là se rendirent sur les lices.

C'est là que le héraut des juges diseurs fit faire, par tous les chevaliers, le serment que nul ne frapperait d'estoc, ni ne continuerait à frapper un tournoyeur dont le heaume serait tombé, avant que celui-ci ne lui eût été remis, « ne aussi depuis la sainture en aval, en quelque façon que ce soit », faute de quoi les délinquants seraient bannis du tournoi par les juges diseurs.

De nouvelles danses eurent lieu. Puis fut remis à deux des plus nobles dames de l'assemblée, élues par les juges diseurs, le « couvre-chief de plaisance, brodé, garni, papilloté d'or bien joliment ».

Les deux dames firent ensuite le tour de l'assemblée et choisirent, comme chevalier d'honneur, Antoine de Croy, à qui elles confièrent le couvre-chef destiné, le cas échéant, à mettre à l'abri de nouveaux coups l'un ou l'autre des tournoyeurs qui aurait eu trop à souffrir. Le chevalier fut admis au baise-mains des dames, à qui il adressa des remercîments pour l'honneur qu'elles venaient de lui faire.

A haute voix, le roi d'armes cria le nom du chevalier qui venait d'être choisi, et il ajouta : « chevaliers, cessez de battre celui que vous verrez recevoir le couvre-chief de plaisance, car les dames le prenent en leur défense, et se appelle ledit couvre-chief, *la merci des dames*. » Ainsi se terminèrent *les vigilles du tournoi*.

Ed. de Prelle de la Nieppe.



On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

BIBLIOTHÈQUE

Dans le courant du mois de juillet dernier, notre bibliothèque a reçu les accroissements suivants :

MENSUELS :

Académie roy. de Belgique. — Bulletin de la classe des lettres, des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts.
Architectural Review.
Archives belges.
Art décoratif.
Art et décoration.
Art moderne.
Art pratique.
Art et la vie.
Artist (The).
Biblia.
Bibliographie de Belgique.
Bibliographie de la France.
Bulletin des Métiers d'art.

Chronique des arts et de la curiosité.
Correspondance historique et archéologique.
Deutsche Kunst und Dekoration.
Dietsche Warande en Belfort.
Durendal.
Fédération artistique.
Gazette des beaux-arts.
Intermédiaire des chercheurs et des curieux.
Kunstgewerbe in Elsass-Lothringen.
La Belgique coloniale.
L'Armurerie liégeoise.
La Ligue artistique.
Les Arts.
L'Homme préhistorique.
Man.
Miscellanea d'Arte.
Orientalistische Litteraturzeitung.
Petite Revue illustrée de l'art et de l'archéologie en Flandre.
Rassegna d'Arte.
Revue bibliographique belge.
Revue de l'Université de Bruxelles.
Revue des industries du bâtiment.
Revue universelle.
Société centrale d'architecture en Belgique. — Bulletin.
Studio.
Touring Club de Belgique.
Trésors d'art en Russie.
Wallonia.
Zeitschrift für christliche Kunst.

Principaux ouvrages entrés pendant le mois de juin.

PUBLICATIONS RÉCENTES :

Schirek (Carl). Die K. K. Majolika-Geschirrfabrik in Holitsch, Materialen zu ihrer Geschichte. Brünn, 1905.

Davies (N. de G.) Fourteenth memoir the Rock tombs of El Amarna. London, 1905.

Walters (H. B.). History of ancient pottery. London, 1905.

OUVRAGES DIVERS

DONS.

De M. A. Blomme.

Blomme (A.). Le couvent des Carmes à Termonde. Termonde, 1905.

De M. J. Capart.

Loret (Dr). Les momies animales de l'ancienne Égypte. 1905.

Lefebure (E.). Le miroir d'encre dans la magie arabe. 1905.

De M. Ch. Buls.

Van Vloten (Dr J.). Aesthetika of leer van den Kunstsmaak. Deventer, 1871-1872.

Viardot (Louis). Les Musées de France. Paris, 1855.

Id. Les Musées d'Allemagne. Paris, 1860.

Id. Les Musées d'Italie. Paris, 1855.

Thédenat (H.). Le forum romain et les forums impériaux. Paris, 1898.

Quilter (Harry). Giotto. Londres, 1880.

Görling (Dr Adolph). Geschichte der Malerei. Leipzig, 1866-1867.

Lübke (Dr W.). Geschichte der Plastik von den Ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Leipzig, 1863.

Mener (Julius). Geschichte der modernen Franzosischen Malerei seit 1789... Leipzig, 1867.

Robert (Karl). Le fusain sans maître, traité pratique et complet sur l'étude du paysage au fusain. Paris, 1874.

Labarte (Jules). Description des objets d'art qui composent la collection Debruge-Dumenil. Paris, 1847.

von Lutzow (Carl). Kunst und Kunstgewerbe auf der Wiener Weltausstellung 1873. Leipzig, 1875.

Gargiulo (R.). Recueil des monuments les plus intéressants du Musée Royal Bourbon et de plusieurs autres collections particulières. Naples, 1858.

Cahier (Ch.) et Martin (Arth.). Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature. Paris, 1847-1856.

De M. Gisber Combaz.

Koehl (Dr C.). Die Bandkeramik der Steinzeitlichen Gräberfelder und Wohnplätze in der Umgebung von Worms. Worms, 1903.

Depuis le 1er avril, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET Cie, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES.

4e ANNÉE. No 12 PARAISSANT TOUS LES MOIS SEPTEMBRE 1905

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . . . 5 francs. | Pour l'Étranger . . . . 6 fr. 50.

Le numéro : 50 centimes.

UN CUISSARD DE CHEVAL.

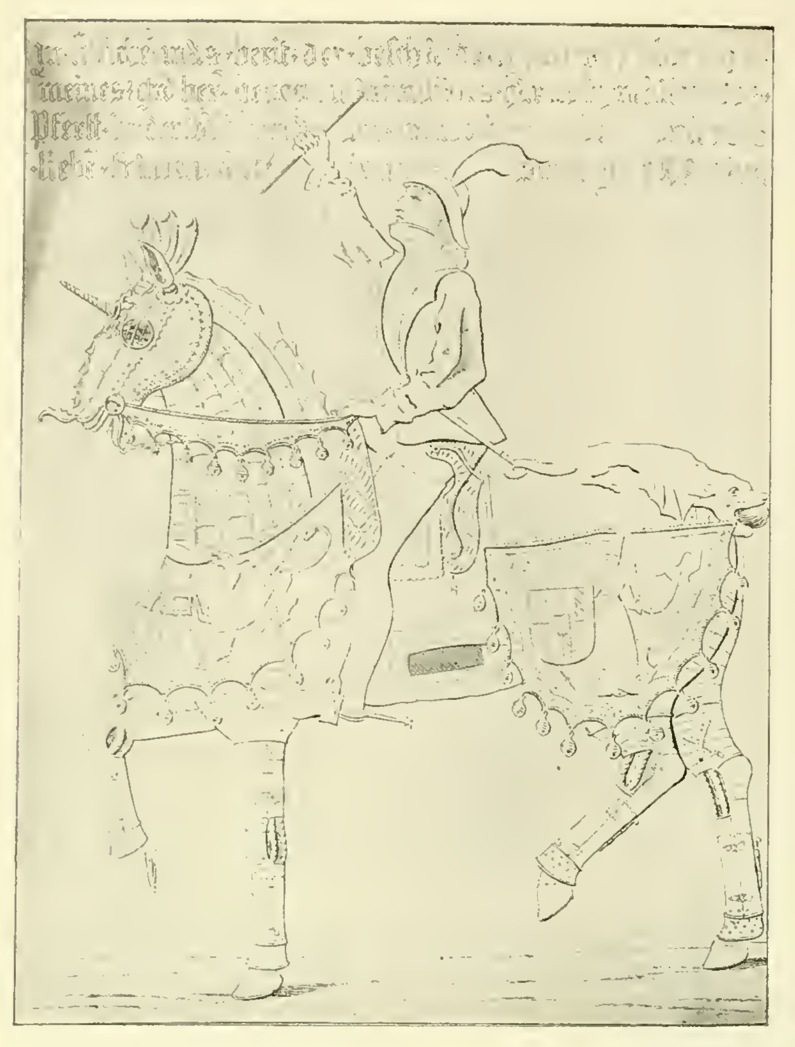
SOUS le no 9 de la quatrième série, le catalogue de 1902 du musée de la Porte de Hal mentionne en ces termes une pièce, peut-être unique, en tout cas rarissime : Cuissard de cheval, pour jambe droite de derrière ; première moitié du XVIe siècle. Pièce allemande, ornée de cannelures dans le goût des armures maximiliennes ; bandes gravées de rinceaux, de dauphins, etc. L'intérieur est formé de lames articulées.

Nous mettons, ci-après, sous les yeux du lecteur la traduction de deux passages que le vicomte Dillon, le savant conservateur de la Tour de Londres, consacre dans son étude *Horse Armour*, à une armure de cheval dont seule la représentation





CUISSARD DE CHEVAL, POUR JAMBE DROITE DE DERRIERE. FIN DU XVe OU COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE.
(Musée de la Porte de Hal.)



HARNISCHMEISTER ALBRECHT, 1480. *(Arsenal de Vienne.)*

picturale est parvenue jusqu'à nous. Au cours de son intéressante dissertation, notre collègue est amené à parler du fragment d'armure qui fait l'objet du présent article, et c'est ce qui nous dispense, pensons-nous, d'un plus long préambule. Donnons-lui donc la parole.

« Le nº 8 1 de la collection de Bruxelles, dit-il, nous montre un fragment de défense de plate articulée, pour le haut de la jambe de derrière d'un cheval. Il devait servir à protéger la partie inférieure de la cuisse, et il est enrichi de cannelures et de gravures. C'est la seule pièce d'une telle armure qui ait été rencontrée.

» A l'arsenal de Vienne, il existait un portrait à l'huile sur toile, de l'écuyer Albert, *Harnischmeister* de l'archiduc Maximilien Ier. Celui-ci est représenté sans armes, à l'exception d'une cotte de mailles, qui s'aperçoit à travers les crevés de ses manches, et d'un colletin noir avec mentonnière.

» Le cheval sur lequel il se trouve est couvert jusqu'aux sabots d'une armure de plates. Le chanfrein est élevé et a une pointe, tordue en spirale, s'élançant d'entre les yeux, qui sont protégés par des barres en croix. La nuque et la gorge sont protégées par une barde de crinière et une pièce de dessous, le tout attaché par des boucles sous la gorge.

» Le poitrail, dont le bord laisse pendre des clochettes, est orné d'un griffon et de la croix de Bourgogne entre les habituels briquets. La croupière, de lames articulées, porte, depuis le voisinage de la selle jusqu'à la partie postérieure, un dragon couché dont la gueule forme le garde-queue. Il n'y a pas de flançois proprement dit, mais le corps du cheval est couvert de lames articulées qui laissent un espace libre de chaque côté pour jouer de l'éperon. Le poitrail du cheval est protégé par une série de lames étroitement ajustées qui, à cet endroit, se poursuivent dans les défenses de jambes. Celles-ci consistent en un agencement de lames étroitement ajustées, montées sur charnières à l'extérieur et bouclées à l'intérieur.

» A l'endroit des genoux, le devant des jambes est seul protégé, les parties supérieures et inférieures des défenses de la jambe étant reliées par des courroies recouvertes d'écailles. Les jambes de derrière sont protégées de la même façon, le devant des articulations étant muni des courroies à écailles.

» La partie inférieure des jambes de devant et de derrière ne semble pas être fermée par des boucles; les deux morceaux s'y trouvent joints au moyen de longues chevilles volantes. Ces chevilles sont placées devant, sur les jambes de devant, et derrière, sur les jambes de derrière. La partie la plus inférieure des défenses de jambes ne porte absolument aucune charnière à aucune des jambes.

» Une inscription figurant sur la toile nous apprend que le mercredi après le jour de Notre-Dame, le 8 septembre en l'année 1480, Albert, l'adroit cavalier, monta un cheval orné de cette façon. Il serait difficile d'ajouter foi à cette peinture, si nous n'avions pas connaissance d'une pareille armure dans un autre endroit, et si la collection de la Porte de Hal ne nous montrait pas un fragment d'une armure de cheval semblable. »

Le tableau de l'Arsenal de Vienne n'avait pas échappé à Demmin, qui en fait mention dans son ouvrage : *Guide des amateurs d'armes et armures anciennes*.

« L'armurier allemand, dit-il, avait poussé le perfectionnement de l'armure du cheval si loin, qu'un tableau de 1480, conservé à l'Arsenal de Vienne, montre maître Albrecht, armurier de l'archiduc Maximilien, sur un cheval armé de *jambières articulées*. »

C'est le seul exemple que cite cet auteur de semblable armure, et l'on peut dire que, s'il avait rencontré dans les musées d'Europe, qu'il a tous visités, la plume et le crayon en main, et dans les collections particulières, l'un ou l'autre spécimen d'une défense de cheval analogue, il ne se serait pas borné à faire la seule mention d'une preuve iconographique.

M. Dillon a la conviction que le fragment d'armures dont nous nous occupons ici n'est autre qu'une des parties de la défense de corps de cheval confectionnée par le célèbre *Harnischmeister* au sujet de laquelle il vient d'être longuement parlé. Consulté sur ce point, notre distingué ami, M. Charles Buttin, dont les avis font autorité dans les questions d'archéologie ès-armes, semble tout prêt à se rallier à l'opinion du vicomte Dillon. M. Buttin fait valoir avec raison, comme argument plaidant en faveur de cette thèse, qu'il n'existe nulle part ailleurs qu'à la Porte de Hal l'une ou l'autre pièce d'une armure de ce genre. Il y a lieu, à son avis, de considérer l'armure d'Albrecht comme une montre de son habileté, un tour de force d'armurier, mais sans grande utilité pratique. En effet, quelle que fût la perfection des articulations de ce harnais, le cheval qui en était couvert avait trop à perdre en agilité et en vitesse, et la garantie offerte à la monture du cavalier pouvait à peine compenser la perte des avantages que donne dans un combat la liberté d'allures. De plus, il n'eût pas été possible de faire une armure de ce genre *à l'épreuve*, sans réduire le cheval à la seule allure du pas, et encore du pas fort pénible.

Tout nous fait voir, d'ailleurs, dans le seul fragment qui subsiste de cette défense de corps, que celle-ci n'a pu être qu'une armure de parade.

Mais que seraient donc devenues les autres parties de cette armure de cheval, unique en son genre ? C'est sans doute ce que l'on ne saura jamais. Le fait de leur disparition ne fait qu'ajouter à la valeur de la pièce que nous possédons, déjà fort précieuse par sa nature.

EDGAR DE PRELLE DE LA NIEPPE.

DÉCOUVERTE DE PUITS ANTIQUES A CONTICH.

Le 8 septembre dernier, M. L. Motte, ingénieur en chef, directeur de service à l'Administration des chemins de fer de l'État belge, informait M. Rutot qu'au cours des travaux de terrassement exécutés aux environs de la station de Contich-village, pour la construction du chemin de fer d'Anvers Sud à Malines, on venait de découvrir deux puits paraissant très anciens et dont le cuvelage était constitué par des troncs d'arbre évidés en bois de chêne.



FIG. 1.

M. Rutot ayant bien voulu nous transmettre cette obligeante information, notre service des fouilles s'est rendu immédiatement à Contich.

La tranchée, à l'endroit où se trouvaient les deux puits, mesure $5^{m}50$ de profondeur. Ces puits descendaient un peu en dessous du niveau des voies, ce qui leur donnait une profondeur totale d'environ 6 mètres. (Fig. 2.) Ils étaient pour ainsi dire accolés l'un à l'autre.



Fig. 2.

Les premiers vestiges des deux cuvelages ont été rencontrés à 1 mètre de la surface du sol, mais la partie supérieure de ceux-ci, jusqu'à 4 mètres, était très décomposée — parce qu'en terrain sec — et s'est complètement effritée. La partie inférieure, au contraire, était d'autant mieux conservée que l'on approchait davantage du niveau de l'eau.

Les deux tronçons diffèrent sensiblement de dimensions : le plus petit a 1^m40 de hauteur et 0^m70 de diamètre; l'autre mesure 2 mètres de hauteur et 1 mètre de diamètre. Les parois ont, à certains endroits, une épaisseur de plus de 0^m15. (Fig. 1.)

Ici, comme pour la pirogue du Neckerspoel [1], le travail d'évidement a été exécuté sans l'emploi du feu et avec d'excellents outils en métal, dont on voit les traces très nettes.

On remarque aussi, à la base du plus grand des deux tronçons, un biseau formant *couteau*, disposition qui devait en faciliter la descente.

Il nous a fallu l'aide d'une quarantaine de bras pour sortir cette masse, d'au moins 500 kilogrammes, du bourbier dans lequel elle était engagée. Son transport dans nos locaux s'est effectué sans trop de difficultés et sans déchets, grâce aux précautions prises avant son extraction.

Ni vestiges de constructions d'aucune sorte, ni objets, ni débris quelconques n'ont été remarqués à la surface du sol, à l'endroit de la découverte. Rien non plus n'a été trouvé à l'intérieur et au fond des puits. Il n'est donc pas aisé de leur assigner une date précise.

Sans doute ils ne sont pas romains, car les puits à cuvelage de bois, de cette époque, rencontrés à Steendorp [2], à Assche [3] et à Thielrode [4], étaient à section rectangulaire et faits de longues poutres et de planches épaisses.

Nous serions plus tenté de considérer les puits de Contich comme un peu plus anciens et d'en faire remonter la construction aux temps où les marais du Neckerspoel étaient encore parsemés d'habitations sur pilotis desservies par ces remarquables pirogues constituées, comme nos puits, de troncs de chêne évidés, soit donc vers la fin de l'âge du fer.

C'est la première fois, au moins à notre connaissance, que l'on fait en Belgique une découverte de ce genre.

Des puits en bois ont été rencontrés fréquem-

[1] *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels*, 4e année, no 1, octobre 1904, p. 3.

[2] *Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes*, tome V.

[3] *Annuaire de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, tome XI, 1900, p. 34. (Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées par la Société en 1899.)

[4] *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels*, 4e année, no 3, décembre 1904, p. 24.

Bulletin des Musées Royaux des Arts décoratifs et Industriels, à Bruxelles. Supplément du numéro de septembre 1905.

COURS PRATIQUES D'ARCHÉOLOGIE

ORGANISÉS DANS LES LOCAUX DES MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE A BRUXELLES. DEUXIÈME ANNÉE

NOVEMBRE 1905 — MAI 1906

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les droits d'inscription, sous réserve des dispenses qui pourront être accordées, sont fixés comme suit : pour un seul cours, 20 francs ; pour chaque cours en plus, 10 francs. A raison de la nature spéciale des leçons, qui seront données directement sur les objets faisant partie des collections du Musée, le nombre des inscriptions à recevoir est laissé, pour chaque cours, à l'appréciation des professeurs. Les personnes désireuses de suivre les cours sont priées de s'inscrire elles-mêmes aux Musées du Cinquantenaire, auprès des professeurs dont elles voudraient suivre les leçons. Les inscriptions peuvent être prises les mardi et jeudi de chaque semaine, pendant les mois d'octobre et de novembre, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures de relevée. Les heures de leçons annoncées au programme pourront être modifiées, le cas échéant, suivant les convenances réciproques du professeur et de ses auditeurs.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

L'Art égyptien à l'époque de la XVIII[e] dynastie.

M. Jean Capart, conservateur adjoint des Musées royaux.

Vingt leçons. Le jeudi, à 2 heures, à partir du 9 novembre.

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

I. La Sculpture antique d'après les marbres du musée.

M. Franz Cumont, conservateur des Musées royaux.

Vingt leçons. Le jeudi, à 3 heures, à partir du mois de décembre.

II. La Peinture grecque au V[e] siècle.

(Histoire de la Céramique grecque, 2[e] partie.)

M. Jean De Mot, attaché des Musées royaux.

Vingt leçons. Le vendredi, à 2 heures, à partir du 10 novembre.

N. B. — Le programme détaillé des différents cours sera adressé à tous ceux qui en feront la demande au Conservateur en chef.

PRÉHISTORIQUE ET BELGIQUE ANCIENNE

I. Archéologie préhistorique. Antiquités belgo-romaines et franques. Généralités.

II. L'Émaillure chez les Gaulois et les Belges.

Baron Alfred de Loë, conservateur des Musées royaux.

Vingt leçons. Le samedi, à 2 heures, à partir du 2 décembre.

MOYEN AGE ET RENAISSANCE

I. Les Tapisseries (XIV[e] au XVII[e] siècle).

M. Joseph Destrée, conservateur des Musées royaux.

Vingt leçons. Le mardi, à 2 h. 1/2, à partir du 14 novembre.

II. Histoire du Mobilier religieux.

M. Henry Rousseau, conservateur adjoint des Musées royaux,

Vingt leçons (avec projections). Le jeudi, à 2 h. 1/2, à partir du 16 novembre.

Brux. imp. VROMANT & C[ie].

ment en Hollande, dans les *terpen* de la Frise, dont les plus anciennes trouvailles appartiennent à l'âge du fer, spécialement à la période dite de *La Tène* (environ 400 à 100 avant Jésus-Christ). Mais ces puits frisons sont-ils identiques, analogues ou différents de ceux de Contich et peut-on en préciser la date ?

M. Boeles, le savant et très compétent conservateur du musée de Leeuwarde, voudra bien, sans doute, nous renseigner à cet égard.

Nous saisissons avec empressement l'occasion que nous rencontrons ici de remercier à nouveau M. l'ingénieur en chef Motte qui, non content de donner à son personnel les instructions nécessaires pour que les vestiges mis au jour soient respectés et laissés *in situ* jusqu'à notre arrivée, a eu aussi l'obligeance de nous faire accompagner sur place par M. l'ingénieur Castiau.

Celui-ci a droit également à toute notre reconnaissance pour le précieux concours qu'il nous a prêté de la façon la plus aimable.

B[on] ALFRED DE LOË.

COPIE D'UN DOCUMENT COMMUNIQUÉ PAR M. FÉLIX BECKERS ET ÉCRIT PAR SON ARRIÈRE-GRAND-PÈRE, M. GEORGES GÉRARD, SECRÉTAIRE DE MARIE-THÉRÈSE

ANTIQUITÉS ET RARETÉS QUI ÉTOIENT DANS L'ENDROIT NOMMÉ ARSENAL A BRUXELLES.

CE qu'on nommoit à Bruxelles, l'arsenal étoit une grande chambre située dans l'emplacement où étoient les écuries de la Cour des Gouverneurs Généraux des Pays Bas au commencement de la rue d'où l'on va de la Place Royale vers la Porte de Namur. L'on y conservoit depuis longtemp quantité de vieilles armures, des cuirasses, des casques, lances, piques et autres antiquités.

Avant l'arrivée des Gouverneurs Généraux des Pays Bas l'archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert de Saxe-Teschen son époux, les gens d'affaires de ces Princes avoient fait connoitre au Ministre Plénipotentiaire Prince de Starhemberg qu'ils avoient besoin de cette place pour le logement d'une partie des domestiques des Gouverneurs Généraux, ce Ministre chargea M. Gérard, membre de l'Académie des sciences et belles lettres de Bruxelles et auditeur de la Chambre des comptes de Sa Majesté, de faire l'inventaire des pièces qui se trouvoient dans l'arsenal [1].

Celui-ci s'étant rendu à l'arsenal demanda au nommé Barella qui avoit la garde des antiquités qui s'y trouvoient s'il en avoit fait un inventaire et répondit que non, sur quoi M. Gérard lui avoit demandé comment il pouvoit expliquer à ceux qui venoient voir ces antiquités en quoi ils consistoient et répondit qu'il le faisoit au moyen d'une note que son Père, à qui il avoit succédé dans la place de gardien, lui avoit laissé et il produisit cette note qui ne consistoit qu'en deux feuilles de papier d'une mauvaise écriture mal orthographiée qui indiquoit les pièces qui étoient dans l'arsenal et à qui ils avoient, prétendument appartenu, et M. Gérard s'étant fait produire les pièces reconnues que toutes s'y trouvoient à l'exception des drapeaux qui avoient été pris sous les François à la bataille de Pavie, lesquels avoient été enlevés par les françois en 1746 lorsqu'ils étoient en possession de la ville de Bruxelles.

La place où ces antiquités se trouvoient devant être évacuée au bout de deux fois vingt-quatre heures M. Gérard n'eut que le temps d'en faire la note suivante d'après l'indication du garde Barella.

1. Les armes de parade de l'empereur Charles Quint avec ses dépendances.
2. Les armes et le drapeau du prince de Bavière.
3. Les armes de l'archiduc Albert avec le bouclier et la tête du cheval avec neuf autres pièces servant au cheval.
4. La cuirasse de l'archiduc Ernest et autres pièces de son armure.
5. La cuirasse du duc de Parme Alexandre Farnèse.
6. La cuirasse de Maximilien roy des romains époux de Marie duchesse de Bourgogne.
7. La cuirasse du duc d'Albe gouverneur général des Pays Bas.
8. La pique de l'archiduc Albert.
9. Un casque de fer du duc d'Albe.
10. L'épée de chasse du duc d'Albe.
11. Une pièce de fer nommée barre de fer.
12. Une ancienne hallebarbe.
13. Une ancienne lance de chasse.
14. Une engageante de chasse.

1. Une chose qui paroit incroiable c'est qu'il n'existoit ni à la Chambre des Comptes ni dans les archives du Gouvernement aucun inventaire des antiquités qui étoient dans l'arsenal dont on pouvoit enlever des pièces sans la connoissance du Gouvernement et il est vraisemblable qu'il en a été enlevé.

15. Une tête de cheval gravée.

16. Une autre tête de cheval sur laquelle il y a des armoiries.

17. Le berceau de l'Empereur Charles Quint avec quatre piliers servant au dit berceau.

18. La cuirasse forte de l'archiduc Albert.

19. La cuirasse forte de l'archiduc Mathias.

20. Les armes fortes de l'Empereur Charles Quint.

21. Les armes fortes du duc de Parme Alexandre Farnèse gouverneur général des Pays Bas.

21 (*sic*). L'armure de Maximilien I[er], Roi des romains.

22. Les armes fortes du duc d'Albe.

24. L'armure de don Jean d'Autriche fils naturel de l'Empereur Charles Quint.

25. L'armure du cardinal infant don Ferdinand gouverneur.

26. L'armure de l'archiduc Léopold gouverneur général des Pays Bas.

27. Deux petites engageantes gravées.

28. L'armure du Prince Antoine de Lorraine.

29. La cuirasse de don Jean d'Autriche.

30. L'armure de l'Empereur Rodolphe.

31. Une paire de gants de fer.

32. Quatre pièces d'armes des Indiens.

33. Deux paires de bottines d'écaille.

34. La selle du cheval de Philippe le Bon duc de Bourgogne.

35. Plusieurs flèches anciennes.

36. Un arc ancien.

37. Un ancien carquois.

38. Des bottines de fer blanc qu'on dit avoir été à l'usage de Philippe le Bon duc de Bourgogne.

39. Une épée pour le tournois.

40. Un petit canon dans lequel il y a sept trous pour tirer sept balles à la fois.

41. Le cheval de l'archiduc Albert, empaillé.

42. Une pique de bois d'ébène de la longueur d'environ douze pieds.

43. Le cheval de l'Infante Isabelle, empaillé.

44. L'armure de Charles dit le Téméraire duc de Bourgogne.

45. Le drapeau de don Jean d'Autriche.

46. Un bouclier supérieurement gravé.

47. Un casque de fer noir.

48. La lanterne de l'Empereur Charles Quint.

49. L'épée d'Henry IV roy de France.

50. L'épée de l'Empereur Charles Quint.

51. L'épée du duc d'Albe.

52. Une petite bottine de fer noir.

53. Un petit pistolet attaché à un poignard.

54. Le casque de Charles Quint.

55. La chemise de maille de l'Empereur Charles Quint.

56. La culotte de maille du même.

57. La lance de l'Empereur Charles Quint.

58. Le bouclier d'Alexandre Farnèse duc de Parme.

59. L'armure complète de Jean duc de Brabant.

60. L'armure complète du frère de ce duc.

61. Une cuirasse de fer à jour.

62. Une petite bottine de fer à jour.

63. Le bouclier de l'Empereur Charles Quint.

64. Un bouclier sur lequel est représenté l'histoire de Jason.

65. Un gantelet de fer noir.

66. La pique de Philippe le Bon duc (*sic*).

67. L'étendart de François I[er] roi de France.

68. Les banderolles qui étoient sur le vaisseau sur lequel don Jean d'Autriche étoit pendant la bataille de Lépante.

69. Six armures complètes de fer qui servoient aux gens d'armes pendant les XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles [1].

---

1. Il y avoit dans l'arsenal de Bruxelles au moins cinquante pareilles armures complètes. Sur l'exposition faite au Ministre plénipotentiaire, Prince de Starhemberg, par M. de Limpens conseiller des Finances qui avoit la surveillance de l'arsenal, qu'il étoit inutile et embarrassant de conserver ces armures ledit prince autorisa ce conseiller à les faire vendre à l'exception de six. Ils ne furent vendus publiquement que la valeur du vieux fer à cause qu'on n'eut pas soin de rassembler les pièces qui composoient les dites armures ; cette vente se fit en 1781.

Les pièces les plus remarquables qui étoient dans l'arsenal de Bruxelles sont :

Un bouclier d'acier sur lequel étoit gravé avec la plus grande finesse la bataille entre l'Empereur Constantin et le tyran Maxence. On croit que ce bouclier a été enlevé à Rome lorsque cette ville fut prise d'assaut par l'armée commandée par le connétable de Bourbon.

Un bouclier représentant l'histoire de jason supérieurement ciselé.

L'armure complète qu'on dit être celle d'Alexandre Farnèse duc de Bavière gouverneur général des Pays d'une très belle ciselure incrustée en or.

L'armure complète qu'on dit avoir été celle d'un duc de Brabant (dont il y en a quatre qui ont porté ce nom) est très ancienne, elle est de fer sans aucun ornement et d'un poids considérable et pareille à un grand nombre d'armures qui soient dans l'arsenal.

La lanterne de Charles Quint. A cette lanterne étoit attachée une espèce de petit bouclier au milieu duquel il y avoit un trou par lequel la lumière passoit, et une petite dague ou courte épée et dans le reste du bouclier une quantité de petits trous.

L'on assure et il paroit certain que l'Empereur Charles Quint parcouroit quelque fois les rues de la ville de Bruxelles pendant la nuit avec cette lanterne et que lorsqu'il rencontroit quelque gentilhomme ou officier de ses troupes il leur suscitoit querelles, et que lorsque ceux-ci tirèrent leur épée et vouloient le percer il leur présentoit sa lanterne, et la pointe de l'épée étant entrée dans

70. Une espèce d'habillement ou manteau composé de plumes rouges qu'on dit avoir appartenu à Montesuma (Empereur du Mexique).



DONS.

SECTION DES MOULAGES ET REPRODUCTIONS.

LES dalles tumulaires constituent de précieux documents pour l'histoire de l'art du moyen âge. Bon nombre de nos églises ont le bonheur d'en posséder encore, soit en pierre, soit en laiton ; ces dernières sont plus rares, car il est arrivé souvent qu'aux époques de troubles, elles tentèrent la cupidité des fauteurs de désordres qui s'en emparèrent et les détruisirent pour en vendre le métal.

Au moyen âge, la Collégiale de Notre-Dame de Termonde partageait, avec certaines églises des cités flamandes, le privilège de posséder un pavement presque uniquement formé de pierres tombales, d'une ornementation aussi riche que variée.

Certaines dalles, surtout celles servant de décoration murale, étaient même agrémentées d'accessoires en laiton.

La collégiale de Termonde possède encore quatre plaques funéraires en cuivre, encadrées dans des châssis en bois. Deux de ces plaques sont particulièrement intéressantes et d'un travail artistique très remarquable.

M. P.-G. de Maesschalck, archéologue à Termonde, a bien voulu offrir à nos Musées deux moulages fort bien exécutés de ces plaques funéraires.

Nous emprunterons leur description à l'étude que M. de Maesschalck a publiée lui même et dont il a tenu à faire hommage à notre Bibliothèque, où nos lecteurs pourront la consulter.

La première de ces plaques, qui doit dater du XVe siècle, constitue un rectangle de $0^{m}50$ de largeur sur $0^{m}01$ de hauteur, avec une épaisseur de $0^{m}005$.

Une scène historiée, occupant toute la partie supérieure, et séparée, par un simple listel, de l'inscription funéraire qui couvre le bas en vingt-quatre lignes. Cette inscription est exécutée à vif du cuivre, par le procédé du champlevé.

Les personnages figurés dans la partie supérieure de la plaque sont entièrement enlevés au burin.

La seconde plaque de cuivre mesure $0^{m}70$ de largeur sur $0^{m}65$ de hauteur ; elle date du XVIe siècle. La scène qui la décore, surmontant une inscription en caractères gothiques, est une véritable gravure exécutée de main de maître.

En ce qui concerne les explications à donner relativement aux donateurs et l'explication des plaques, nous renverrons à l'intéressante brochure de M. de Maesschalck, auquel nous tenons à adresser tous nos remerciements pour l'intérêt qu'il veut bien porter à nos collections. G. M.

SECTION DE LA BELGIQUE ANCIENNE.

M. LOUIS CAVENS nous a fait don d'une superbe petite hachette polie en roche dioritique, véritable joyau de collection, trouvée à Harmignies (Hainaut), à la surface des champs, sur le plateau situé entre la route de Mons à Beaumont et la houillère abandonnée.

Cette *hachette votive*, qui ne mesure que $0^{m}071$ de longueur et $0^{m}035$ de largeur au tranchant, mais dont le poids est d'un peu plus de 83 grammes, présente une teinte verdâtre recouverte d'une très légère patine, sur laquelle se voient plusieurs taches de rouille, provenant de l'oxydation des parcelles de fer que le soc de la charrue y a laissées en passant. Elle est dans un parfait état de conservation.

Tous nos remerciements à M. Cavens pour ce don précieux. A. L.

On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

l'un des petits trous l'Empereur tournoit sa lanterne et brisoit la pointe de l'Épée.

Lorsque les François occupèrent la Ville de Bruxelles pendant les années 1743 à 1748 ils enlevèrent les drapeaux qui avoient été enlevés sur eux à la bataille de Pavie où François Ier avoit été fait prisonnier qui étoient alors dans ledit arsenal. Et en 1794 à l'approche des troupes françoises le roi d'armes Beydaels, ensuite des ordres du Gouvernement, fit emballer les pièces qui avoient composées l'arsenal, qui étoient déposées à la chambre héraldique et les fit transporter avec l'archive de la chambre héraldique à Vienne à l'exception du berceau de l'empereur Charles Quint et des chevaux empaillés de l'Infante Isabelle et de l'archiduc Albert qu'on a déposé à la Bibliothèque publique de Bruxelles.

(1) DE MAESSCHALCK (P.-G.). Deux plaques tumulaires en cuivre. Termonde. — Imprimerie A. Du Caju-Beeckman, 1905. Extrait des *Annales du Cercle archéologique de la Ville et de l'Ancien pays de Termonde*. — Deuxième série, t. XI, 16 pages et 4 planches.

BIBLIOTHÈQUE

Dans le courant des mois de juillet, août et septembre derniers, notre bibliothèque a reçu les accroissements suivants :

Principaux ouvrages entrés pendant le mois de juillet.

PUBLICATIONS RÉCENTES :

Jacoby (Gustave). Japanische Schwertzieraten. Leipzig, 1904.

Kleinclausz (A.). Claus Sluter et la sculpture bourguignonne au XVe siècle. Paris, 1905.

Petrie (W.-M.-F.). A History of Egypt from the XIX th. to the XXX th. dynasties. London, 1905.

Ranson (Caroline). Studies in Ancient Furniture. Chicago, 1905.

Août.

PUBLICATIONS RÉCENTES :

André (Auguste). L'Égypte et la Palestine. Paris, 1905.

Buschmann (P.). Jacques Jordaens et son œuvre. Bruxelles, 1905.

Dean (Samuel Bridge). The Anna Dike Scott Collection of Old Lace. Boston, 1905. (Don de M. Clement Buckley.)

de Maesschalck (P.-G.). Deux plaques tumulaires en cuivre. Termonde, 1905. (Don de l'auteur.)

de Prelle de la Nieppe (Edg.). Le tournoi de 1905. Bruxelles, 1905. (Don de l'auteur.)

de Witte (Lt-Colonel) et J. Cuvelier. Scénario du tournoi de chevalerie, représenté dans le Grand Hall du Cinquantenaire, etc. Jette-Bruxelles, 1905. (Don de M. Vromant.)

Erman (Adolf). Handbücher der Königl. Museen zu Berlin. Die Ägyptische religion. Berlin, 1905. (Don de M. J. Capart.)

Fierens-Gevaert. Jordaens. Paris, 1905. (Don de M. E. van Overloop.)

Frey (Général H.). Les Egyptiens préhistoriques identifiés avec les Annamites. Paris, 1905.

Gayet (Alb.) Coins d'Égypte ignorés. Paris, 1905.

Gayet (Alb.). Fantômes d'Antinoë. — Les sépultures de Leukyoné et Myrithis. Paris, 1904.

La Belgique 1830-1905. Bruxelles, 1905. (Envoi du Ministère de l'Industrie et du Travail.)

Rodocanachi (E.). Le Capitole Romain antique et moderne. Paris, 1905.

Steindorff (Georg.). Durch die Libysche Wüste zur Amonsoase. Leipzig, 1905. (Don de M. J. Capart.)

Vidal (Ch.). La religion des anciens Égyptiens de M. Wiedemann. Tulle, 1905. (Don de M. J. Capart.)

von Bissing (F.-W.) Die Mastaba des Gem-Ni-Kaï im verein mit A.-E.-P. Weigall. Berlin, 1905. (Don de M. J. Capart.)

Weill (Raymond). Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï. Paris, 1904. (Don de M. J. Capart.)

Septembre

PUBLICATIONS RÉCENTES :

De Morgan (J.). Histoire des travaux de la délégation en Perse du Ministère de l'Instruction Publique, 1897-1905. Paris, 1905 (Don de M. J. Capart.)

Destrée (J.). De la restauration de l'industrie de la tapisserie en Belgique Louvain, 1905. (Don de l'auteur.)

Pris (V.) et Heins (A.). Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest. Gand, 1905. (Don des auteurs.)

Löschhorn (Hans). Museumsgänge. Leipzig, 1905.

Mesdagh (Aimé). Description détaillée des empreintes de seaux exposées (Exposition de Liége). Bruxelles, 1905. (Don de l'auteur.)

Monseur (Eug.). L'âme Pupilline et l'âme Poncet. Paris, 1905. (Don de l'auteur.)

Quarré-Reybourbon (L.). Martin Doué, peintre, graveur héraldiste et généalogiste lillois, 1572-1638. Lille, 1905. (Don de M. Fr. Cumont.)

Schellekens (Adr.). Les fonts baptismaux de l'église Notre-Dame à Termonde. Termonde, 1905. (Don de M. A. Blomme.)

OUVRAGES DIVERS

DONS.

De M. J. Capart :

Bénédite (Georges). La stèle dite du « roi serpent » au musée du Louvre. Paris, 1905.

Jollois-Devilliers. Album de planches de la ville de Thèbes.

De M. Seymour de Ricci :

15 brochures relatives à l'égyptologie.

Depuis le 1er novembre, les Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, sont ouverts au public de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

IMP. VROMANT ET Cie, 3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

DONS.

NOUVELLES ACQUISITIONS.

INFORMATIONS.

NOS FOUILLES.

COURS PRATIQUES D'ARCHÉOLOGIE.

NOS EXPOSITIONS.

DONS DE PHOTOGRAPHIES.

BIBLIOGRAPHIE.

VARIA.

TABLE DES ILLUSTRATIONS.

